

**NE**  
 QUOTIDIEN  
 Téléphone  
 027/23 30 51  
 Publicité: Publicitas - Sion  
 Téléphone 027/21 21 11  
**Le no 70 ct.**

Ne payez pas plus cher  
 pour le même meuble !

MEUBLES  
**Pesse**  
 MONTHÉY  
**PRIX IMBATTABLES !**  
 2 grandes expositions  
 025/71 48 44/45  
 Ferme le lundi

**SKYLAB**  
**A FAIT**  
**PLOUF!**  
 Voir page 28

**Nouvelliste**  
 et Feuille d'Avis du Valais

**Le colonel P.-A. Pfefferlé promu brigadier**

**Il sera le premier Valaisan à commander la brigade forteresse 10**

Les soldats valaisans, plus particulièrement le Régiment 18 du Haut-Valais ainsi que les anciens du «Régiment des Dranses», apprendront avec plaisir la décision du Conseil fédéral attribuant au colonel Pierre-André Pfefferlé le grade de brigadier dès le 1<sup>er</sup> janvier prochain avec le commandement de la brigade forteresse 10. Cette très belle promotion honore non seulement ce militaire chevronné et homme de troupe qu'est depuis 1956 l'officier de carrière séduis, mais aussi le Valais tout entier dont nous nous faisons aujourd'hui l'écho pour lui adresser nos très sincères félicitations.



Voir page 26

**LES PERPLEXITÉS DE JIMMY CARTER**

**Il songeait, il songeait toujours !**

Face aux attitudes, aux incertitudes ou perplexités de Jimmy Carter, je pense aux vers célèbres du poète, et je travestis à voix basse: il songeait, il songeait toujours ! La froide bise sifflait...

Le président Jimmy Carter est en retraite aujourd'hui pour mieux chercher une réponse aux questions qui se posent à son administration... pendant que siffle et s'amplifie «la froide bise» des critiques et des sarcasmes à propos de sa politique. Il songe, et l'Amérique s'énervé.

Quoi qu'il envisage, quoi qu'il entreprenne, le président Jimmy Carter se heurte désormais à l'incrédulité de la presse, à la réticence du Congrès. S'il s'explique en public, il s'expose à l'ironie... car il ne cesse de perdre confiance et crédit.

Tout pénétré de bonnes intentions, le président Jimmy Carter n'arrive plus à concilier la théorie et la pratique, à mesure qu'il avance dans son mandat présidentiel. Il a les déclarations généreuses, et les actes timides, sinon empruntés... de telle sorte qu'il ne suscite que déception générale. Pour son malheur, le président Carter n'en finit plus de devenir un hiatus ambulante entre un souhaitable qui n'est pas possible, et un possible qui n'a plus rien du souhaitable.

Il était porteur d'espoirs, de «transparence» et d'intégrité, mais il semble maintenant tellement incapable d'inscrire ses

promesses dans les faits qu'il ne provoque que désenchantement. Pendant qu'il songe en sa résidence, d'autres (et de son parti !) préparent ouvertement sa succession. En pleine carrière, il est quasi considéré comme au ter-

Par Roger Germanier

me de sa course. Alors qu'il diffère un discours sur l'énergie (pour bien l'affermir), de puissants responsables de cette terre choisissent de s'appuyer sur un groupe influent de sénateurs, plutôt que de se fier aux intentions exprimées du président. Bref, Jimmy Carter, outre la dégringolade des sondages de popularité, subit une espèce d'assaut qui le rend pitoyable où la pitié n'a pas de place. Et plus il sourit, moins il convainc...

Il est vrai que la politique de Jimmy Carter surprend volontiers, désarçonne fréquemment. Comme si elle s'inspirait du zigzag en guise de programme !... Nul ne sait bientôt plus ce que veut Washington ou sa direction tricéphale: est-ce Andrew Young, est-ce Cyrus Vance, est-ce Zbigniew Brzezinski qui rivaliseraient d'astuces et de conseils pour ajouter de l'incohérence aux indécisions de Jimmy Carter? L'interrogation demeure et ne dissipe rien...

Jimmy Carter, par idéal, souhaiterait constamment trouver des solutions qui satisfassent

chacun... et qui indisposent tout le monde. Déchiré entre la protection des droits de l'homme et les exigences de l'économie de marché, il hésite, il balance, il tergiverse, car il a cette rigueur morale qui ne convient aucunement aux échanges internationaux. A peine commence-t-il une démarche que d'autres la commercent, à sa pénible stupéfaction.

Jimmy Carter néglige trop qu'il est président des Etats-Unis, d'une puissance fabuleusement intéressée à n'importe quelle «ouverture». Aussi se constate-t-il souvent en contradiction avec ses convictions. Il dénonce en Corée du Sud ce qu'il ne dénonce pas en Union soviétique; il condamne en Afrique du Sud ce qu'il ne condamne pas en Amérique centrale. Il s'impatiente rapidement d'un Ian Smith et s'accommode longuement d'un Anastasio Somoza... D'un côté, il semonce trop tôt; d'un autre côté, il intervient trop tard. Résultat de l'opéra-

tion: il ne s'attire que suspensions.

De plus, Jimmy Carter doit faire face à une crise que n'ont pas connue ses prédécesseurs immédiats à la Maison-Blanche. Il est ainsi victime d'une comparaison... qui n'est pas comparable ! Et, dans cette crise, il doit encore résister à des pressions d'une industrie qui ne s'embarrasse pas de références aux enseignements bibliques. Jimmy Carter ne réussit donc pas à rassurer les milieux des affaires multinationales qui n'obéissent pas à des principes de justice et de charité, mais à des critères de bénéfices et de rentabilité. Jamais président des Etats-Unis fut si peu l'homme qu'il faut à la place qu'il faut ! Jimmy Carter serait certainement un grand homme si les temps étaient moins mesquins, si le point n'était pas sur ce hic !

Il songeait, il songeait toujours !... mais il n'y a pas d'Alice au pays des merveilles (s'il reste un tel pays).

**L'ENTREPRISE AU SERVICE DU PAYS**

par O. de Cry

Voir page 25

**MONTAGNE ET ROUTES**

**TROIS MORTS**

Voir page 26

**FOOTBALL**

**Tous les transferts de la LNA**

Voir page 9

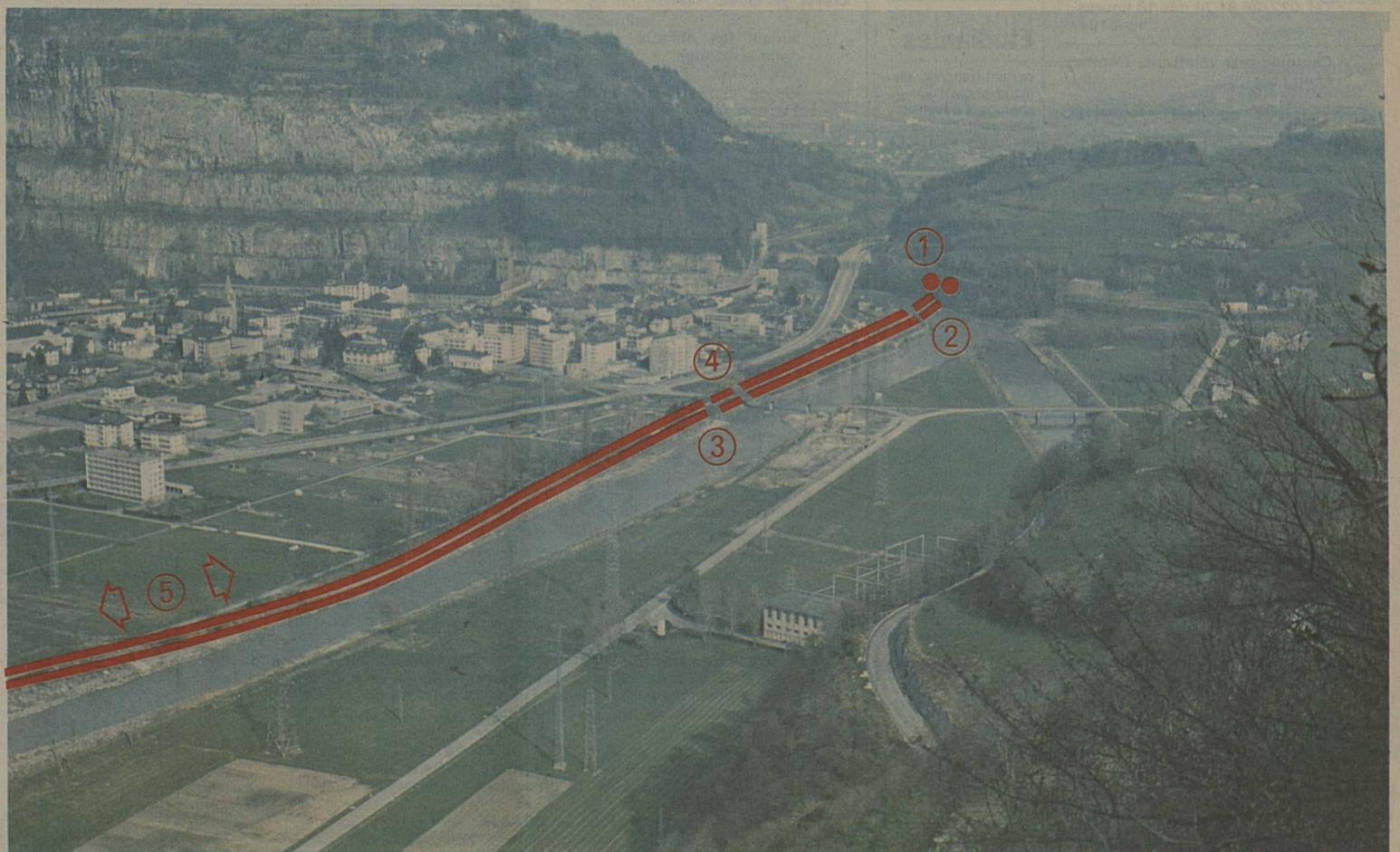
**L'autoroute à Saint-Maurice: presque la fin du tunnel**

**Un problème majeur demeure en suspens: la couverture - Pour l'heure, 340 mètres accordés sur les 1300 demandés**

Cette photo, prise de la route de Savatan en mai 1975, même si quelques constructions nouvelles sont apparues depuis, permet de situer approximativement le tracé de l'autoroute N 9 à Saint-Maurice, tel que décidé, hier, par le Conseil fédéral.

L'autoroute (qui quittera le tronçon autoroutier actuel sur territoire vaudois 800 mètres avant le pont sur le Rhône) empruntera un tunnel à deux tubes sous la colline de l'Arzillier (1), puis passera immédiatement sur le Rhône (2) où deux ponts surbaissés seront construits, puis longera la rive gauche du Rhône (sur le territoire de la commune de Saint-Maurice) et sera couverte sur 340 mètres, jusqu'à proximité du pont de Lavey, 50 mètres après celui-ci, direction Martigny (3). L'autoroute, qui passera sous la route de Lavey (4), longera toujours le Rhône sur quelques centaines de mètres puis s'en écartera légèrement jusqu'au Mauvoisin.

A noter, et c'est le point le plus important pour ne pas dire crucial, que le Conseil fédéral n'a pas encore accepté une revendication majeure de la commune de Saint-Maurice, appuyée par les autorités valaisannes et vaudoises, à savoir la couverture globale, sur 1300 mètres. Si un peu moins du tiers de cette couverture demandée a été accepté, la décision pour les 960 mètres restants (← 5 →), du pont de Lavey jusqu'à 100 mètres en amont du Mauvoisin, sera prise lors de la mise à l'enquête publique du projet au millième. C'est seulement à ce moment-là, en cas d'acceptation, que Saint-Maurice pourra enfin respirer après 10 ans de lutte opiniâtre.



EN PAGE 25:

Le détail et les réactions du conseiller d'Etat Franz Steiner et des présidents de Saint-Maurice et de Lavey, MM. Roger Udriot et Jean-Claude Monney.

**OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS**

Installations chauffages et ventilations

**TERMICA**

Marcel Recrosio

Adaptez vos installations à l'économie de carburant.

Brûleurs à gaz ou bicom bustible  
Chaudière à combustion atmosphérique  
Offre d'installation sans engagement

On demande

**apprenti monteur**

Tél. 027/22 20 96

36-6831

Importante société zurichoise cherche

**secrétaire bilingue qualifiée**

âge: 20 - 30 ans

pour son département:

- correspondance
- administration personnel
- contacts avec ses agents extérieurs

Elle offre:

- travail varié dans une ambiance agréable
- horaire mobile
- tous avantages sociaux d'une grande entreprise
- salaire élevé

Entrée immédiate ou à convenir.

Téléphonez au 01/50 32 32, M. Sulger

22-47351

Gesucht

**kaufmännischer Angestellter**

als Mitarbeiter für Einkauf, Lagerbuchhaltung, Verkaufsadministration.

**Sprachkenntnisse:** Deutsch - Französisch in Wort und Schrift für einfache Korrespondenz

**Ausbildung:** Lehrabschlussprüfung oder Handelsschulabschluss

**Alter:** 23 - 30 Jahre

**Eintritt:** 1. August oder nach Vereinbarung

Wir bieten vielseitige Arbeit in kleinem Team, zeitgemässe Entlohnung und soziale Leistungen.

Bewerbungen sind zu richten an: Aluminiumfabrik Martigny AG 1920 Martigny

Tel. 026/2 32 04

36-7213

Entreprise sanitaire-ferblanterie à Genève cherche

On demande

**cuisinier** sachant travailler seul.

Congé le dimanche.

S'adresser: Hôtel du Mont-Blanc Nyon. Tél. 022/61 36 44 22-47299

**Etudiantes**

parlant français, allemand, anglais, italien, cherchent travail pour août, septembre, octobre.

Tél. 025/71 15 13 \*143.010.204

**un technicien**

capable de gérer une entreprise en pleine expansion.

Age idéal 28-40 ans. Suisse ou permis C. Discrétion assurée.

Tél. 022/36 81 74 dès 18 heures 18-319449

**sommelier ou sommelière ou auxiliaire**

Entrée tout de suite ou à convenir.

Tél. 027/36 11 98

**Les clients contents forment votre capital**

et nos clients sont contents. Un rayon de vente libre vous attendra, si vous vous décidez à rejoindre notre équipe comme

**représentant**

(activité précédente peu importante)

Nous demandons:

- assiduité et engagement total

Nous offrons:

- position de vie assurée
- assistance de vente continue
- fixe, frais et commissions
- prestations sociales modernes

Les candidats suisses et étrangers avec permis C sont priés de retourner le coupon sous chiffre OFA 14897 Rb à Orell Füssli Annonces, case postale, 5401 Baden.

Nom: ..... Prénom: .....

Rue: ..... Date naissance: .....

Localité: .....

Tél.: ..... Profession: .....

**Crans-Montana**  
Magasin de sport-confection cherche  
**vendeuse bilingue**  
**aide-vendeuse**

Entrée tout de suite ou à convenir.

Ecrire à **Primavera Sport**, case postale 5, 3962 Montana. Tél. 027/41 24 37 36-27694

Entreprise de menuiserie à Monthey cherche, pour le début septembre

**un apprenti menuisier**

Ecrire sous chiffre 3284 à Orell Füssli Publicité S.A., case postale, 1870 Monthey.

Nous cherchons

**une serveuse** 36-27680 pour le tea-room

Entrée début septembre. Semaine de 3 jours et demi. Etablissement fermé à 20 heures.

S'adresser au tea-room Tairraz Avenue de la Gare 4, Sion. Tél. 027/22 26 22 - 027/22 18 41

**Quelle jeune fille**

aimerait venir à **Zurich**? Possibilité de s'occuper de jumeaux et aider au ménage. Possibilité d'apprendre la langue allemande. Chambre privée avec bain. Vie de famille. Congés réguliers.

Mme Grünwald, Haslerstr. 1, 8003 Zurich Tél. 01/66 22 09 44-351597

**Hôtel de la Gare**  
**Relais du Vignoble, Charrat** cherche

**une sommelière**

Entrée fin juillet.

Famille A. Darbellay. Tél. 026/5 36 98

36-3469

**DENNER**

Pour notre succursale de **Sion**, nous engageons un jeune homme dynamique comme

**employé de vente**

Cette activité comprend les tâches suivantes:

- promotion et présentation des marchandises
- contrôles des entrées et sorties de marchandises
- remplacements à la caisse

Nous vous offrons:

- un salaire selon vos capacités
- 13e salaire
- prime Denner
- possibilité d'avancement

Nous attendons volontiers votre appel téléphonique, 021/25 33 36, demandez Mme Getaz, qui vous donnera tous les renseignements complémentaires.

**DENNER S.A.**, rue de Genève 100 1000 Lausanne 20 44-52

On cherche à Zurich

**une jeune fille**

aimant les enfants, pour aider dans le ménage.

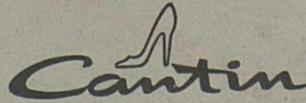
Vie de famille, jolie chambre avec TV, bon salaire, vacances et jours de congé. Bonne occasion d'apprendre l'allemand.

Tél. 01/32 60 33, heures bureau 01/241 78 70 le soir 151.591.097

Nous engageons

**une vendeuse**

Entrée à convenir.



Se présenter à la caisse ou téléphoner au 027/22 33 06.

**Représentant**

Fabrique suisse bien implantée avec une clientèle existante cherche, pour tout de suite ou à convenir, un représentant âgé de 22 à 45 ans, pour la visite des commerces et bureaux. Les utilisateurs de nos produits en font une consommation journalière considérable.

Ce poste convient à un débutant, étant donné que l'expérience n'est pas nécessaire car nous le formerons sur nos produits. Poste stable avec possibilités de gros gains à personne capable.

Veillez écrire sous chiffre P 36-900302 à Publicitas, 1951 Sion.

**Centre commercial MAGRO**

<b>Fromage du Valais</b> gras II, Conches, Bagnes, Simplon	kg	<b>9.80</b>
<b>Crème à café</b> Crémo	100 portions	<b>7.50</b>
<b>Crème à battre</b>	litre	<b>8.50</b>
<b>Pommes de terre nouvelles</b>	sac 30 kg	<b>15.-</b>
<b>Viande séchée</b> 1er choix	kg	<b>32.50</b>

**SION-UVRIER**

**Boulangerie Gaillard**  
**Grand-Pont, Sion**  
engage

**une vendeuse**

Entrée tout de suite ou à convenir.

Tél. 027/22 17 97 36-2642

**Brasserie-restaurant La Romande**  
**Sion**  
cherche pour le 20 août

**2 serveuses**

Bonnes connaissances du métier. Congé le dimanche.

Tél. 027/22 31 08 ou se présenter. 36-1206

Entreprise du Bas-Valais cherche

**technicien** ou **contremaître-maçon** responsable d'un secteur de fabrication.

Place avec responsabilité.

Faire offre sous ch. P 36-900309 à Publicitas, 1951 Sion.

**URGENT!**  
Auberge du Tunnel à Martigny-Bourg cherche pour juillet et août

**une sommelière**

pour travail en équipe.

Tél. 026/2 27 60 36-1290

Nous cherchons

**ingénieur ou constructeur retraité**

désireux de travailler quelques heures par semaine dans notre bureau technique.

**Société suisse des explosifs**  
3900 Gamsen-Brigue  
Tél. 028/23 11 81 36-12941

**Maçon indépendant**

cherche

**tous travaux de maçonnerie**

Tél. 026/8 45 29 \*36-301799

Cherche à Genève

**sommelier (ère)**

pour août et septembre

**et un jeune homme ou fille** pour faire le comptoir

Café de l'Escalade  
Tél. 022/32 30 35 \*18-319397

Famille cherche **une jeune fille** pour s'occuper d'une fillette de 6 ans et aider au ménage. Durée: une année. Vie de famille. Possibilité de rentrer régulièrement le week-end.

025/71 14 74 le soir 025/71 51 71 bureau \*36-425398

**Traductions**

soignées de français en allemand.

Toutes sortes de textes. Prix avantageux.

Demander offres sous ch. P 36-301728 Publicitas, 1951 Sion.

Entreprise de génie civil du Valais et Chablais cherche, pour son atelier à **Collombey**

**mécanicien** sur machines de chantier

avec connaissance à fond des moteurs diesel.

Date d'entrée à convenir.

Faire offres à Savioz-Marti S.A. Rue de la Gare 6, 1860 Aigle. Tél. 025/26 11 24 36-27613

On cherche à **Sion**

**une sommelière**

Travail en deux équipes. Congé le dimanche.

Tél. 027/22 53 60 23 35 05 36-1378

Je cherche

**un grutier expérimenté** pour travailler à **Crans-Montana** ou environs.

Bon salaire.

Tél. 027/43 23 40, heures repas 36-27706

**Buffet de la Gare, Saint-Léonard**, cherche

**une jeune fille** ou **une sommelière**

Congé samedi soir et dimanche plus jours de fête, et du 24 décembre au 2 janvier.

Tél. 027/31 22 12 36-27689

Je cherche

**un ouvrier boucher-charcutier** pour l'abattoir et le laboratoire

**un apprenti boucher-charcutier**

S'adresser à la boucherie Alphonse Savary, Plan-Conthey. Tél. 027/36 15 34 36-27705



# Entretien avec le guide André Georges

## UNE VARIANTE OUVERTE EN MONTANT L'ARÊTE NORD DE LA DENT-BLANCHE

LES HAUDÈRES. - André Georges est guide de profession. Il est domicilié à La Sage. A son palmarès on trouve : la face nord du Pigne en solitaire les 30 et 31 janvier 1973, les dents de Perroc en hiver de la même année, la face nord du Mont-Collon en février 1974, toujours en solitaire, les Bouquetins et les dents de Perroc en un jour le 6 août 1974, l'ouverture d'une nouvelle voie au pilier nord des Bouquetins le 21 août 1974, la face nord du Mont-Collon en direct avec descente par la Jenkins, également en 1974, l'arête nord de la Dent-Blanche en solo en hiver (mars 1976), la directissime de l'arête nord de la Dent-Blanche les 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet 1976 en compagnie des guides André Chevrier et Alphonse Vuignier, la face ouest des Douves les 14 et 15 mars 1977.

- Vous avez entrepris à nouveau la directissime de l'arête nord de la Dent-Blanche, mais cette fois en solitaire...

- C'est exact mais en créant une variante vers le sommet. Dans les deux dernières longueurs, je suis monté plus directement encore dans le ressaut.

- Pourquoi et comment ?

- Pour créer une diversion et

équiper la voie, ce qui est fait. On peut y aller. J'ai laissé une trentaine de pitons. Néanmoins il importe de rester encordé.

- Contez-moi cette grimpeée peu ordinaire.

- Le 26 juin, j'ai fait un premier essai. J'ai dormi au sommet des dalles sous le ressaut. Le 27, j'ai pu équiper la voie avec deux longueurs de corde (2 x 40 mètres). Un orage m'a obligé à rebrousser chemin. Je suis redescendu et j'ai bivouaqué au pied des 80 mètres en espérant une amélioration du temps. Ce qui ne s'est pas produit. Je suis rentré chez moi pendant une semaine durant laquelle il a neigé sur la Dent-Blanche. Je suis remonté le 8 juillet. Après une nuit passée au petit bivouac sis au col de la Dent-Blanche, j'ai attaqué l'arête le 9 juillet à 5 heures du matin. Les 80 mètres que j'avais équipés de pitons précédemment m'ont permis d'avancer plus vite, ce qui fait qu'à 3 heures de l'après-midi j'étais au sommet du ressaut. Il me fallut dix heures en tout pour gagner la pointe de la Dent-Blanche. Là où se trouve la corde fixe j'ai utilisé des « Jumar », gagnant ainsi plus de trois heures.

- Avez-vous rencontré de grosses

difficultés en créant une variante ?

Je vous explique d'abord cette variante. On part du bivouac au col de la Dent-Blanche pour suivre l'itinéraire 310 jusqu'au début des dalles. Il faut les remonter tout droit pour rallier la base d'un pilier rouge (force III et IV degrés). On doit s'élever à droite du pilier sur une longueur (40 m avec IV et V), puis une traversée à gauche (IV) ramène sur le pilier. Poursuivre par une dalle et un dièdre pour atteindre une zone surplombante. Une traversée à gauche, de 15 mètres, amène à une zone de rocher gris instable. On effectue une traversée en diagonale à gauche, délicate et exposée (VI) qui permet d'atteindre une proéminence visible de Bricola. Vous trouvez, juste là, les indications dans le *Guide des Alpes*. Maintenant nous arrivons à la variante. Au lieu d'obliquer sur la gauche, il faut obliquer sur la droite sur dix mètres, puis monter une longueur (V), traverser à gauche sous des surplombs (une longueur IV et V) pour arriver dans une zone de rochers noirs faciles. De là, on rejoint le sommet du ressaut. Les difficultés, je les ai rencontrées au pilier de 400 mètres de hauteur situé entre 3900 et 4250 mètres d'altitude, pilier

vertical vraiment difficile sur 350 mètres (V). Les derniers 50 mètres sont plus faciles.

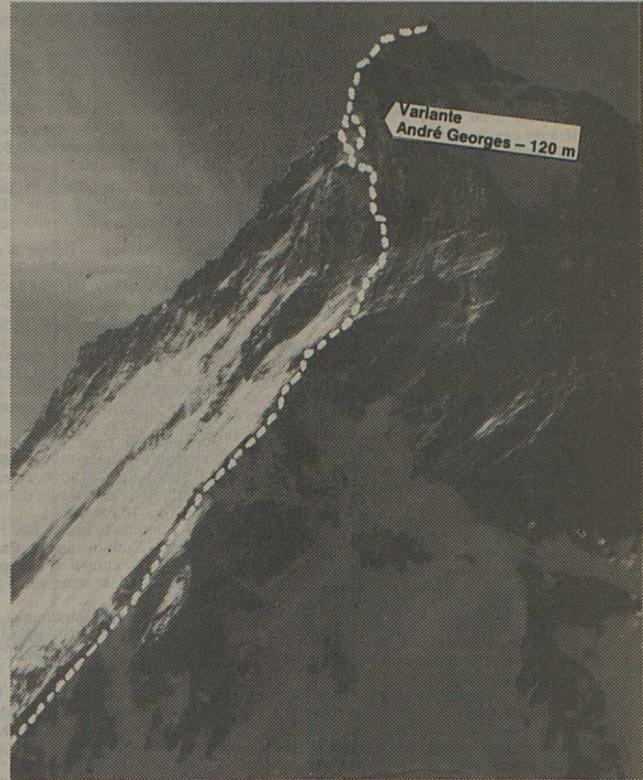
- Pouvez-vous conseiller cette course ?

- Oui, mais seulement à de bons alpinistes qui éprouvent comme moi, des joies exceptionnelles. C'est la plus belle - à mon avis - que l'on puisse faire au fond de la vallée d'Hérens. La plus difficile aussi, bien que cette voie soit aujourd'hui bien équipée. Elle est exposée au nord, exige de l'engagement, mais c'est du beau rocher. Je suis descendu en rappel dans le ressaut. A 20 heures, je me trouvais là où j'avais bivouaqué. Et c'est là que j'ai passé la nuit. Le 9 au soir, j'ai pu dormir au bas du ressaut, puis le 10 juillet je me suis retrouvé à la maison. Cette course, maintenant, peut être effectuée en un jour.



André Georges, souriant dans sa barbe et fumant sa pipe courte et courbe, est heureux quand il a accompli une performance, surtout quand elle permet à d'autres alpinistes de marcher sur ses traces.

F.-Gérard Gessler



L'itinéraire suivi par André Georges avec la variante

### Bon rétablissement, Monsieur Heinzmann

BRIGUE (mt). - Mardi vers 17 h. 15, M. Louis Heinzmann, maître imprimeur, domicilié à Brigue à la Neue Simplonstrasse, traversait l'artère principale vis-à-vis de son logement, lorsqu'il a été heurté par un cycliste et violemment projeté au sol, la tête la première contre la bordure du trottoir.

Immédiatement relevé, M. Heinzmann a été transporté à l'hôpital de Brigue dans un état alarmant. Nous lui souhaitons un bon et prompt rétablissement.

# Des jeunes du monde entier en Valais



Le groupe réuni dans la petite forêt à proximité de l'Ecole cantonale d'agriculture.

SION (gé). - L'International Christian Youth Exchange (ICYE) a été fondée en 1957. En Suisse, cette organisation s'est donné des statuts et un secrétariat central à Winterthour dès 1960. Pour la durée d'une année, de jeunes Suisses, âgés de 16 à 25 ans, sont reçus bénévolement par des familles dans différents pays du monde. La Suisse reçoit un nombre équivalent de jeunes venant de divers pays aussi pour la durée d'une année. Il s'agit le plus souvent d'étudiants, d'apprentis ou de jeunes avec diverses professions.

Durant ce séjour annuel, il y a une période réservée à l'école ou pour exécuter divers travaux sociaux, puis les participants vont travailler dans des familles. Il est prévu également des déplacements dans diverses régions du pays. C'est ainsi que du 29 juin à ce jour l'équipe est venue en Valais. Elle a été reçue à l'Ecole cantonale d'agriculture de Châteauneuf puis les participants sont allés dans des familles pour exécuter divers

travaux (faire les foin, travaux de la vigne, traire les vaches, etc.).

Hier soir, toute l'équipe était rassemblée à nouveau à l'Ecole cantonale d'agriculture. Un souper a été organisé en plein air suivi d'une soirée de jeux, de chants.

Aujourd'hui, chacun rejoindra sa famille adoptive pour poursuivre le séjour. Nous leur souhaitons une bonne continuation de leur passage en Suisse.

## AVIS AUX VITICULTEURS

Dans divers endroits du vignoble, le feuillage est attaqué par le rogeot. Les feuilles sont atteintes par grandes taches toujours délimitées par des nervures. Chez les cépages blancs, les taches sont d'abord jaunes, presque citron ; puis elles brunissent par dessèchement, leur bordure restant verte. Chez les rouges, taches jaunes d'abord, devenant rouges, rouge brun foncé avec une bordure rouge violacé.

L'infection a lieu peu après le débourement. Il faut traiter dès le débourement. En ce moment, tout traitement est inutile.

Châteauneuf, le 11 juillet 1979 Station cantonale d'essais viticoles J. Nicollier

### ANNONCES DIVERSES

A vendre  
**érable du pays**  
1 m3.  
Epaisseur 20 mm.  
Longueur des planches 5 m.  
Beau bois sec.  
A prendre sur place.  
Tél. 027/36 10 63  
Vétroz

A vendre  
**OSSA 310 M.A.R.**  
Compétition.  
Tél. 026/6 29 20  
\*36-400733

A vendre d'occasion  
**monoaxe Bucher K5**  
avec remorque à prise de force.  
Bas prix.  
Tél. 027/36 19 74  
de 12 à 14 heures  
36-27687

A vendre d'occasion  
**monoaxe Rapid S Spécial**  
avec remorque à prise de force et barre de coupe.  
Ecrire sous chiffre P 36-27697 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre  
**un râteau-faneur**  
pour faucheuse Bucher AM 700.  
Etat de neuf.  
S'adresser à Bonvin Frères Machines agricoles Route cantonale Conthey.  
Tél. 027/36 34 64  
36-2860

**Marriage Célibataire**  
32 ans, catholique, handicapé physique, sérieux, situation assurée, goûts simples, souhaite rencontrer **demoiselle** pour rompre solitude, même avec léger handicap.  
Ecrire sous chiffre PT 356271 à Publicitas, 1002 Lausanne.

A vendre  
**Opel Rekord 2000**  
Modèle 1978  
Expertisée  
15 000 km  
Tél. 027/36 13 42  
36-27678

**VOUS** qui possédez une machine à laver dans une des marques AEG - Bendix - Candy Indesit - Castor - Frigidaire - Philco - Rider - Zanussi - Zoppas et qui désirez être dépanné rapidement téléphonez au  
**027 22 80 29**  
**appareils ménagers GASSER**  
GASSER FRERES SION

**Urgent!**  
Famille en Allemagne cherche  
**une jeune fille au pair**  
pour garder les enfants et aider au ménage.  
Vie de famille.  
Renseignements :  
tél. 027/86 28 81  
36-27698

**Boucher bilingue**  
spécialisé dans la vente  
**cherche place**  
Valais central.  
Ecrire sous chiffre P 36-301809 à Publicitas, 1951 Sion.

**sommelière**  
Expérimentée.  
Entrée 1er septembre

**jeune fille**  
à l'année.  
Pour aider au commerce.  
Nourries, non logées.  
Ecrire sous chiffre P 36-900306 à Publicitas, 1951 Sion.

**Café-restaurant**  
aux environs de Sion  
cherche

**sommelière**  
Débutante, étrangère acceptée.  
Congé le dimanche et un samedi sur deux.  
Tél. 027/36 14 78  
36-27713

**Entreprise du Valais central**  
cherche tout de suite  
**un machiniste**  
pour buldozer D8 et trax 977  
**un chauffeur camion**  
Entrée tout de suite ou à convenir.  
Bonnes conditions.  
Faire offre sous ch. P 36-900300 à Publicitas, 1951 Sion.  
Hôtel de première classe, station de montagne du Haut-Valais, cherche

**cuisinier qualifié**  
et  
**commis de cuisine**  
Entrée tout de suite ou à convenir.  
Tél. 027/23 22 33  
028/73 13 18  
36-27610

**Berthod Transports, Bramois**  
Tél. 027/31 12 51  
cherche

**un chauffeur**  
pour train routier.  
36-27451

**Le bar Le Nain rouge à Leytron**  
demande

**une jeune fille**  
dès 16 ans, pour le 1er septembre.  
Congé le dimanche.  
Tél. 027/86 41 62  
36-27529

**un mécanicien sur machines agricoles**  
On cherche, pour tout de suite ou date à convenir  
Bonvin Frères, 1964 Conthey  
Tél. 027/36 34 64  
36-2860

**URGENT**  
Société importation et distribution Sid Moto Guzzi SA  
Av. de Lausanne 65, 1950 Sion  
Tél. 027/22 42 32 - 23 53 45  
cherche

**un(e) employé(e)**  
de bureau pour son service, bilingue (allemand-français) et

**un magasinier**  
36-2803

On cherche  
**dame ou demoiselle**

pour s'occuper d'une dame handicapée, dans un petit appartement.  
A partir du 23 juillet ou date à convenir.  
Tél. 026/7 11 45  
36-27619

Cherche à acheter  
**un terrain à construire**

A vendre  
**Simca Rally 1**  
modèle 1975 très soignée, expertisée.  
Fr. 3700.-  
Tél. 026/5 34 93  
heures des repas  
\*36-400728

Cherche à louer à  
**Nendaz**  
appartement ou villa non meublé 4 pièces et cuisine, pour longue durée.  
Tél. 022/92 72 11  
le soir  
\*18-319443

La solution : une annonce dans le **Nouvelliste**,  
**21 21 11**

A vendre à **Montorge-sur-Sion**  
**un magnifique terrain**  
environ 3000 m2, très belle situation, vue imprenable, entièrement équipé.  
Possibilité de le morceler en 2 ou 3 lots.  
Ecrire sous chiffre P 36-900308 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à **Veyras-sur-Sierre**, immeuble Noble Contrée  
**appartement de 3 pièces**  
Tout confort.  
Prix intéressant.  
Tél. 027/55 22 57  
36-27712

Cherche à acheter  
**une villa ou terrain à construire**

Région de Riddes.  
Ecrire sous chiffre P 36-27716 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à **Glarey-Sierre**  
**local 140 m2**  
à 20 m de la route du Simplon.  
Convientrait pour exposition, bureau, etc.  
Tél. 027/63 13 18  
36-13417

**BOUTIQUE BOUTIQUE BOUTIQUE BOUTIQUE BOUTIQUE BOUTIQUE**

## Karting

autorisée du 10 au 28.7

### SOLDES FRACASSANTS RABAIS de 10% à 70%

Pantalons Karting	110.-	dès 29.-
Jupes Karting	129.-	dès 49.-
Chemisiers Karting	119.-	dès 39.-

Place du Midi 46, bâtiment Les Rochers - Tél. 23 36 26

**L'industrie graphique enrichit votre vie.**

## Sierre

**Pharmacie de service.** - Pharmacie Burgener, tél. 55 11 29.  
**Hôpital d'arrondissement.** - Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 15 h. 30 et de 18 heures à 19 h. 30. En privé de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.  
**Clinique Sainte-Claire.** - Heures des visites: en privé: de 10 à 20 heures; en commune: de 13 à 16 heures et de 19 à 20 heures; en pédiatrie: de 15 à 17 heures; en maternité: de 12 à 14 heures, de 15 à 16 heures et de 19 à 20 heures.

**Centre médico-social régional,** hôtel de ville, aile ouest, tél. 55 51 51.  
**Soins:** à domicile, soins au centre, du lundi au vendredi, de 13 h. 30 à 14 h. 30.  
**Consultations pour nourrissons:** sur rendez-vous, de 13 h. 30 à 16 h. 30, le mardi et le jeudi.  
**Cours: «Soins à la mère et à l'enfant».**  
**Service d'aides familiales:** responsable Michelle Fasnacht.  
**Assistants sociales:** service de la jeunesse, de la famille, du 3<sup>e</sup> âge, centre social.  
**Services spécialisés:** (peuvent être atteints au même numéro).  
 - Service social pour handicapés (AVHPM)  
 - Service psycho-social  
 - Ligue valaisanne contre les toxicomanies  
 - Office cantonal des mineurs  
 - Ligue valaisanne contre le rhumatisme  
 - Caritas Valais  
 - Service médico-pédagogique / Erziehungsberatung (tél. 57 11 71).

**Samaritains.** - Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 55 20 72 et 55 60 42.  
**Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête.** - Appeler le numéro 111 Ambulance. - SAT, tél. 55 63 63.  
**Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans.** - 24 heures sur 24. Garages siérois, téléphone jour et nuit: 55 55 50.  
**Auto-secours siérois.** - 24 heures sur 24. Téléphone 55 24 24. SOS - Panne - Accidents.

**Grène Samaritains.** - Objets sanitaires et matériels de secours, tél. 58 14 44.  
**Pompes funèbres.** - Jean Amooz, téléphone 55 10 16. Eggs et Fils, tél. 55 19 73.  
**Groupe AA.** - Chippis, tél. 55 76 81.  
**A l'écoute (La main tendue).** - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., téléphone 24 heures sur 24, tél. 143.  
**Bibliothèque.** - Tél. 55 19 64 - Ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30; jeudi, de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedi, de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30.

**Centre d'information planning familial.** - Mardi et vendredi, de 14 heures à 15 h. 30 sur rendez-vous, tél. 55 58 18. Permanence téléphonique tous les jours entre 8 et 9 heures. Adresse: hôtel de ville, bureau N° 10.  
**Centre de loisirs et culture Aslec.** - Ouvert du mardi au samedi de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures, ainsi que le soir selon programme propre des activités. Tél. 55 65 51.  
**Centre d'information permanente socio-culturel.** - Le programme des manifestations de la quinzaine, tél. 55 66 00.  
**Taxi Saint-Léonard.** - Service jour et nuit, tél. 027/31 12 69.

**Bibliothèque Aslec.** - Ouverture: mardi, 17 à 19 heures; mercredi, 15 à 19 heures; jeudi et vendredi, 17 à 19 heures; samedi, 15 à 17 heures.  
**Dancing La Locanda.** - Ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 heures et 4 heures suivant la saison, tél. 55 18 26.  
**CPM centre de préparation au mariage.** - Tél. 55 44 33. Rencontres avec un couple tous les vendredis de 20 heures à l'hôtel de ville de Sierre, entrée ouest, 2<sup>e</sup> étage.

## Sion

**Médecin de garde.** - Le N° 111 renseignera.  
**Pharmacie de service** - Tél. 55 11 29.  
 jeudi 12, Bonvin, 23 55 88.  
 vendredi 13, samedi 14, du Nord, 23 47 37.  
 Dimanches et fêtes: 9 à 12 heures, 15 à 21 heures.  
 Jours ouvrables: 8 heures à 12 h. 15; 13 h. 45 à 21 heures.

En dehors de ces heures: pour ordonnances médicales urgentes seulement: 21 21 91 (poste de police); surtaxe de 5 francs.  
**Service dentaire d'urgence.** - Téléphoner au numéro 111.  
**Hôpital régional.** - Permanence médicale assurée pour tous les services. Heures des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 21 11 71.

**Permanence Association des parents de Sion et environs.** - L'APS répond tous les lundis, de 19 à 21 heures, au numéro de téléphone 22 95 91.

**CSFA** - 21 et 22 juillet, course région Chamoniex. Inscriptions au 23 59 39 (soir) jusqu'au 14 juillet.

## BOURSE DE ZURICH

Total des titres cotés 182  
 dont traités 111  
 en hausse 31  
 en baisse 37  
 inchangés 43  
 cours payés 240

Tendance générale soutenue  
 bancaires soutenues  
 financières soutenues  
 assurances soutenues  
 industrielles soutenues  
 chimiques soutenues  
 obligations suisses meilleures  
 obligations étrangères fermes

### CHANGE - BILLETS

France	38.—	40.—
Angleterre	3.55	3.80
USA	1.61	1.70
Belgique	5.25	5.50
Hollande	81.—	83.—
Italie	19.25	21.25
Allemagne	89.50	91.50
Autriche	12.20	12.50
Espagne	2.40	2.70
Grèce	4.25	5.25
Canada	1.39	1.49
Suède	38.—	40.—
Portugal	3.—	4.—
Yugoslavie	8.—	9.50

**Ambulance.** - Police municipale de Sion, téléphone 21 21 91.  
**Dépannage électricité et carburation.** - 24 heures sur 24, tél. 22 57 16.  
**Auto-secours séduois.** - 24 heures sur 24, tél. 23 19 19. SOS panne - accidents.  
**Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans.** - 24 heures sur 24.  
 Vuistiner S.A., Granges, jour/nuit 58 12 58  
**Service de dépannage du 0,8‰.** - Téléphone 38 23 63 et 86 34 50.  
**Dépannage installations frigorifiques.** - Samedi et dimanche sans supplément: Val-Frigo-Technic Sion-Crans, tél. 027/23 16 02

**Pompes funèbres.** - Barras S.A., tél. 22 12 17, Max Perruchoud; tél. 22 16 99, 55 03 02, 55 18 48. Voefray, tél. 22 28 30.  
**Garderle.** - Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 16 h. 30 au rez-de-chaussée de l'école protestante.  
**Service social de la commune de Sion,** avenue de la Gare 21, tél. 22 86 88.  
**Dispensaire médical:** ouvert l'après-midi.  
**Crèche - garderie d'enfants:** ouverte de 7 heures à 18 h. 30.  
**Consultation pour nourrissons, cours de puériculture Croix-Rouge «Soins à la mère et à l'enfant»:** tél. 23 30 96. Renseignements et inscriptions, l'après-midi du lundi au vendredi, de 14 à 18 heures.  
**AA.** - Réunion le mardi à 20 h. 30, rue Saint-Guérin N° 3, au-dessus du Parking.  
**Croix d'Or, centre d'accueil.** - Bâtiment service social, chaque vendredi dès 20 heures.  
**Service d'aides familiales.** - M<sup>me</sup> Oggier-Meytain, rue du Chanoine-Berchold 20, Sion, tél. 22 86 22 du lundi au vendredi de 8 heures à 11 heures et de 17 à 19 heures.

**Centre de planning familial, Service famille-jeunesse.** - Consultation sur rendez-vous, avenue de la Gare 21, salle N° 24, le lundi et le vendredi après-midi et le mardi soir. Téléphone 23 46 48 de 14 h. 30 à 15 h. 30.  
**Bibliothèque municipale.** - Juillet: ouverte de 8 heures à 15 heures; août: fermée pour travaux d'agrandissement.

**Baby-sitters.** - Tél. 22 38 20 et 22 96 63 durant les heures des repas et 22 42 03 le matin.  
**Châteauneuf-Conthey.** - Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée - Bassin de 17 m x 7 m.  
**Taxis de Sion.** - Service permanent et station centrale gare, tél. 22 33 33.

**Dancing le Gallon.** - Ouverture tous les soirs de 22 à 3 heures et 4 heures suivant la saison. Dimanche fermé.  
**Dancing La Matze.** - Ouvert jusqu'à 3 heures, tél. 22 40 42.  
**Consommateur-Information.** - Rue de la Porte-Neuve 20, le jeudi de 14 à 16 heures.  
**Musée des costumes - Vivarium.** - Route de Sierre, Uvrier, ouvert: tous les jours, sauf lundi, de 13 h. 30 à 18 h. 30.  
**Samaritains.** - Dépôt d'objets sanitaires téléphone 22 11 58, M<sup>me</sup> G. Fumeaux, avenue Pratifiori 29, ouvert de 11 à 13 heures.

**Consommateur Information.** - Fermé pendant les vacances scolaires. En cas d'urgence: juillet, tél. 027/22 11 36 et août, téléphone 026/6 26 44.

**OJ-CAS.** - 14 et 15 juillet: course de glace à l'igloo des «pantalons blancs». Départ: 13 h. à la Planta. Inscriptions jusqu'à jeudi soir à 20 h., dernier délai, chez Michel Siegenthaler, tél. 22 09 63. Du 25 août au 1<sup>er</sup> septembre: camp d'été à Orny. Renseignements et inscriptions auprès du chef OJ, M. Paul Kohl, tél. 41 40 70/43 23 30.

## Martigny

**Pharmacie de service.** - Téléphoner au N° 111  
**Médecin de service.** - Appeler le numéro 111.  
**Hôpital.** - Heures des visites, chambres commune tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.  
**Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête.** - Appeler le numéro 111.  
**Ambulance officielle.** - Tél. 22 41 3 et 21 55 2.  
**Pompes funèbres.** - Ed. Bochatay, 22 29 5. Gilbert Pagliotti, 22 50 12. Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 22 41 3 et 21 55 2.  
**Centre de planning familial.** - Avenue de la Gare 28, tél. 26 68 80.  
**Dépannage jour et nuit.** - ACS Martigny, téléphone 026/23 32 32.  
**Dépannage et accidents.** - R. Granges & Cie, carrosserie du Simplon, 2 26 55 et 2 34 63.

**Service d'aide familiale:** pour tous renseignements, s'adresser à la responsable du service: M<sup>me</sup> Philippe Marin, infirmière, chemin de la Prairie 3, Martigny, tél. 23 84 42. Tous les jours de 7 à 9 heures et à partir de 18 heures  
**AA.** - Groupe de Martigny, réunion le vendredi à 20 h. 30, local Notre-Dame-des-Champs N° 2. Tél. 026/2 11 55 et 5 44 61 et 8 42 70.  
**Groupe alcooliques anonymes «Octodure».** - Bâtiment de la Grenette, Martigny: réunion tous les mercredis à 20 h. 30. SOS, téléphone 24 98 3 et 54 68 4.  
**Bibliothèque municipale.** - Mardi, de 15 à 17 h.; mercredi, de 15 à 17 h.; et de 19 h. 30 à 20 h. 30; vendredi, de 15 à 17 h.; samedi, de 15 à 17 h.  
**Fondation Pierre-Glanadda,** musée gallo-romain: du 1.6. au 30.9. de 9 h. à 12 h. et de 13 h. à 18 h.

**Pharmacie de service.** - Pharmacie Gaillard, tél. 65 12 17.  
**Médecin de service.** - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 65 12 12.  
**Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête.** - Appeler le numéro 111  
**Pompes funèbres.** - Albert Dirac, tél. 65 12 19, François Dirac, tél. 65 15 14.  
**Samaritains.** - Dépôt de matériel sanitaire, M<sup>me</sup> Marie Rappaz, chemin des lles, téléphone 65 23 39.  
 Exercices: 2<sup>e</sup> mardi de chaque mois, dès 20 heures.  
**Service médico-social du district.** - Hospice Saint-Jacques, tél. 65 23 33.  
**Taxiphone.** - Service jour - nuit, tél. 71 17 17

## Saint-Maurice

**Pharmacie de service.** - Pharmacie Carraux, tél. 71 21 06.  
**Médecin.** - Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, tél. 71 11 92.  
**Samaritains.** - Matériel de secours, téléphone 71 14 54 et 71 23 30.  
**Ambulance.** - Tél. 71 62 62.  
**Hôpital.** - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.  
**Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête.** - Appeler le 111.  
**Pompes funèbres.** - Maurice Clerc, 71 62 62, J.-L. Marmillod, 71 22 04, Antoine Rithner, 71 30 50.  
**Dancing Treize Etoiles.** - Ouvert jusqu'à 3 h. Fermé le lundi.  
**Taxis de Monthey.** - Service permanent, station place Centrale, tél. 71 48 84.  
**Taxiphone.** - Service jour - nuit, tél. 71 17 17  
**CIRENAC.** - Centre d'information de régulation des naissances et d'aide aux couples, tél. 71 66 11.  
**Dépannage.** - Téléphone jour et nuit: 71 43 37.  
**Bar Le Corso.** - Ouverture jusqu'à 24 heures.  
**Centre Fitness du Chablais.** - Tél. 71 44 10. piscine chauffée, saunas, solarium, gym., ouverture de 8 à 21 heures.  
**Alcooliques anonymes.** - Réunion tous les vendredis au café industriel, à 20 h. 30. Roger, tél. 71 18 32; Jean, tél. 71 13 39.

## Monthey

**Pharmacie de service.** - Pharmacie Anthamatten, 46 22 33.  
**Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête.** - Appeler le numéro 111.

## Viège

**Pharmacie de service.** - Pharmacie Marty, tél. 23 15 18.  
**Alcooliques anonymes.** - Réunion tous les jeudis à 20 h. 15, avenue de la Gare 9, téléphone 23 43 53, 23 62 46 et 23 80 42. Naters, tél. 23 12 61.  
**Dépôt de pompes funèbres.** - André Lambriger, tél. 23 73 37.  
**Patrouilleurs TCS.** - Tél. 022/140 ou 031/140.

## Brigue

**Pharmacie de service.** - Pharmacie Marty, tél. 23 15 18.  
**Alcooliques anonymes.** - Réunion tous les jeudis à 20 h. 15, avenue de la Gare 9, téléphone 23 43 53, 23 62 46 et 23 80 42. Naters, tél. 23 12 61.  
**Dépôt de pompes funèbres.** - André Lambriger, tél. 23 73 37.  
**Patrouilleurs TCS.** - Tél. 022/140 ou 031/140.

AUJOURD'HUI

# madame

### Un menu

Salade niçoise  
 Saucisses  
 Lentilles à la bretonne  
 Fraises à la crème

Le difficile n'est pas d'être avec ses amis quand ils ont raison, mais quand ils ont tort.

André Malraux

### Le plat du jour

#### Lentilles à la bretonne

Faites revenir dans une noix de beurre une grosse carotte coupée en lamelles, un gros oignon émincé. Mouillez deux litres d'eau salée, faites bouillir pendant quinze minutes. Ce temps écoulé, ajoutez 500 g de lentilles soigneusement triées et lavées, trempées pendant deux heures environ. D'autre part, faites fondre dans une cuillerée de beurre non chauffée 500 g d'oignons émincés. Ne laissez pas roussir et si les oignons jaunissent, mouillez-les plusieurs fois au cours de la cuisson d'une cuillerée de lait ou de bouillon. Pour servir, égouttez bien les lentilles, additionnez-les de la fondue d'oignons et de 60 g de beurre. Saupoudrez de persil haché. (Pour quatre personnes.)

### Conseil culinaire

**Crème fraîche.** Pas trop fraîche tout de même!

Les crèmes fraîches, pour accompagner les fraises, et les fromages blancs, qui sont maintenant tous lisses, entrent en consommation. Attention: la crème fraîche traditionnelle se conserve très bien pendant quelques jours au réfrigérateur, mais il faut l'entreposer à l'étage des légumes car elle craint le froid. Gelée elle est irrémédiablement perdue.

### Diététique

#### Qu'appelle-t-on sirops?

Un sirop est une boisson concentrée, aromatisée avec des fruits, des jus, des pulpes, des extraits de fruits ou de plantes aromatiques. La concentration de sucre est de 700 à 800 g par litre. L'adjonction d'additifs (acides organiques, colorants) est autorisée dans certaines conditions; l'utilisation d'antiseptiques est interdite.

## La tendance sur les marchés européens

### PARIS: ferme.

Tous les compartiments ont généralement fait preuve de fermeté, dans un volume de transactions modéré.

### FRANCFORT: meilleure.

Dans un marché irrégulier, de nombreux titres de premier rang ont fluctué à la hausse.

### AMSTERDAM: en baisse.

Toutes les valeurs locales se sont orientées à la baisse sous la conduite d'Ahold et KLM.

### BRUXELLES: irrégulière.

Seuls Hoboken, Socfin, Sidro et Cocke-rill se sont adjugé quelques francs.

### MILAN: en baisse.

Tous les compartiments ont cédé du terrain dans une bourse peu active.

### LONDRES: en baisse.

Toutes les subdivisions du Stock Exchange se sont repliées sous la conduite des titres industriels.

BOURSE DE ZURICH			BOURSE DE NEW YORK		
	10.7.79	11.7.79		10.7.79	11.7.79
Suisse	10.7.79	11.7.79	Alcan	33 7/8	34
Brigue-Viège-Zermatt	92 d	92 d	Burrough	69 7/8	69 1/8
Gornergratbahn	885 d	850 d	Chessie System	30 7/8	30 3/4
Swissair port.	799	800	Chrysler	9	8 7/8
Swissair nom.	797	797	Coca-Cola	38 1/8	38
UBS	3235	3220	Conti Oil	40 1/2	39 1/2
SBS	382	382	Corning Glas	59 1/8	59
Crédit Suisse	2210	2205	Dow Chemical	26 3/8	26 1/8
BPS	1830	1830	Dupont	41 5/8	41
Elektrowatt	2040	2020	Kodak	56 3/4	56 3/8
Holderbank port.	572	570	Exxon	55 3/4	54
Interfood port.	4350 d	4350 d	Ford	41 7/8	41 7/8
Inter-Pan	73 d	73	General Electric	50 7/8	50 3/8
Motor-Columbus	625	650	General Foods	31 1/2	31 3/8
Oerlikon-Bührle	2465	2455	General Motors	57 3/4	57 5/8
C <sup>e</sup> Réassurances port.	5450	5425	General Tel. & Tel	28 5/8	28 1/2
Winterthur-Ass. port.	2410	2420	Goodyear	15 1/4	15 1/4
Zurich-Ass. port.	13050	13050	Honeywell	69 7/8	69 3/4
Brown, Boveri port.	1850	1850	Inco	19 3/4	19 3/4
Ciba-Geigy port.	1240	1245	IBM	72 3/8	71 3/4
Ciba-Geigy nom.	672	671	Paper	43 5/8	43 5/8
Fischer port.	690	670	ITT	30 1/4	29 3/4
Jelmoli	1450	1445	Kennecott	23 1/4	24 1/4
Héro	3060	3060 d	Lilly Elly	56 5/8	56 1/2
Landis & Gyr	1295	1285	Litton	32	32
Losinger	830	820	Minnesota	55 1/2	55 1/8
Globus port.	2250 d	2250 d	Distillers	22 5/8	22 1/2
Nestlé port.	3460	3470	NCR	67 5/8	68 1/4
Nestlé nom.	2265	2265	Pepsico	24 1/2	24 3/8
Sandoz port.	4210	4225	Procter	77	77
Sandoz nom.	1935	1945	Rockwell	37 1/2	37 3/8
Alusuisse port.	1220	1225	Sperry Rand	45 7/8	45 3/4
Alusuisse nom.	489	490	Uniroyal	7 3/8	5 1/8
Sulzer nom.	2600	2600	US Steel	22 1/8	22
<b>Allemagne</b>			United	37 3/4	37 5/8
AEG	45	45	Woolworth	25 5/8	25 1/2
BASF	120	121	Xerox		

# CINEMAS

**SIERRE** Bourg  
Tél. 027 55 01 18

Ce soir à 20 h. 30 - Dernière séance - 16 ans  
De Dino Risi  
**PARFUM DE FEMME**  
avec Vittorio Gassman et dernier film d'Alessandro Momo

**SIERRE** Casino  
Tél. 027 55 14 60

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans  
Festival du fantastique  
**STARCRASH, LE CHOC DES ÉTOILES**  
Anticipation ou science-fiction ?

**MONTANA** Le Casino  
027/7 27 64

Aujourd'hui : RELACHE

**CRANS** Le Cristal  
Tél. 027 41 11 12

Matinée à 17 heures et soirée à 21 heures - 18 ans  
**LA FILLE**  
d'Alberto Lattuada avec Marcello Mastroianni et Natacha Kinski

**HAUTE-NENDAZ** Cinaïpin

Aujourd'hui : RELACHE

**SION** Arlequin  
Tél. 027 22 32 42

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans  
**CAUSES TOUJOURS, TU M'INTÉRESSES**  
Un film d'Edouard Molinaro avec Annie Girardot et J.-P. Marielle

**SION** Capitole  
Tél. 027 22 20 45

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans  
**LA FOLLE CAVALE**  
Un film de Earl Bellamy

**SION** Lux  
Tél. 027 22 15 45

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans  
**L'AMOUR EN HERBE**  
avec Michel Galabru et Françoise Prévost

**ARDON** Cinéma  
Tél. 027 86 12 59

Ce soir : RELACHE  
Vendredi et samedi  
**LE CONVOI**

**FULLY** Michel

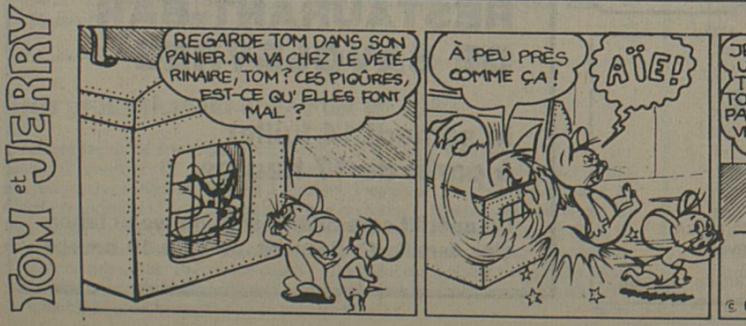
Mini-festival d'été  
Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans  
Science-fiction ! Fantastique ! Epouvante !  
**RAGE**  
Demain soir à 20 h. 30 - 12 ans  
**LE PETIT BAIGNEUR**

A vendre  
**un bateau à moteur HB**

Polyester «Glen Marine».  
6 places. Moteur Evinrude 60 ch.  
Amaré au port du Bouveret.  
Place réservée.  
Pour le prix de Fr. 4000.-

S'adresser au propriétaire: Walter Marlétaz, La Roseraie, Bex-Gare.  
Tél. 025/5 22 94  
36-27702

## INSPECTEUR Paul TEMPLE de Scotland Yard



# TÉLÉVISION

## tv Suisse romande

13.00-18.10 Tennis  
Gstaad  
Voir TV suisse italienne

14.10 Point de mire  
14.20 (ou 14.30) Tour de France 15<sup>e</sup> étape: Evian - Morzine-Avoriaz. (course individuelle contre la montre).

16.15 Chronique montagne  
Opération de secours en rocher. Une émission de Pierre Simoni avec la collaboration des guides vaudois.

16.35 Les petits plats dans l'écran  
Aujourd'hui: tartellettes miellées aux pommes.

16.55 25 fois la Suisse: Vaud  
18.00 Téléjournal  
18.05 Vacances-Jeunesse - Vicky le Viking - Basile et Pécora

18.35 Strip  
Dessins animés  
18.45 Tour de France Reflets filmés  
18.55 Cachecam  
Ce soir en direct de Couvet.

19.25 Un jour d'été  
En direct de Couvet  
19.45 Cachecam  
Un candidat face au lieu mystère.

20.00 Téléjournal  
20.20 Trois jours de congé  
21.25 Romance  
Ce soir: trois semaines de rêve.

22.15 A témoin  
Roland Bahy s'entretient avec M. Georges-André Chevallaz à propos de son livre *Les raisons de l'espoir*.

22.35 Téléjournal

## tv Suisse alémanique

13.00 Tennis  
18.00 Tennis  
Voir TV suisse italienne  
Commentaire: Marcel Meier et Peter Hostenstein  
En cas de mauvais temps, Tour de France, commentaire italien

17.55 Tour de France 15<sup>e</sup> étape: Evian-Morzine/Avoriaz (Course individuelle contre la montre)

18.25 Téléjournal  
18.30 Fin de journée  
18.40 Jean-Christophe Feuilleton. 2. L'adolescent

19.35 Point chaud  
20.00 Téléjournal  
20.20 Heinrich, der gute König Série de Claude Brulé d'après Heinrich Mann, avec Jean Barry, Katerina Jacob, Ellen Schwiens

21.15 Rundschauf  
22.00 Téléjournal  
22.15 Rose d'Or de Montreux 1979

Camping. Emission de la TV suisse italienne  
22.40-23.25 Tennis  
Tournoi international à Gstaad. Éliminatoires

## tv Suisse italienne

13.00-18.10 Tennis  
Tournoi international de Gstaad. Reportage en direct  
Commentaire français: Bernard Vité

14.20-15.40 Cyclisme  
Tour de France. Voir TV romande

18.10 Pierrot  
36. Confiture de prunes. Série

18.15 Vicky le Viking  
18.40 J'ai vu un duo  
Rencontre musicale

19.05 Téléjournal  
19.15 Les corsaires  
Le piège. Série  
19.40 La feuille verte

20.10 Magazine régional  
20.30 Téléjournal  
20.45 Le crime ne paie pas  
Film de Gérard Oury, avec Edwige Feuillère, Gabriele Ferzetti, Rosanna Schiaffino, Michèle Morgan, etc.

22.45 Cyclisme  
Tour de France. Résumé de l'étape du jour  
22.55-23.05 Téléjournal

## tv France 1

11.30 Le francophonissime  
12.00 TF1 actualités  
12.30 Objectif santé  
Le bouche-à-bouche

12.40 La grande vallée  
4. La dernière carte.

13.35 Vicky le Viking  
14.05 Pour les jeunes  
14.07 Acillon. 14.14 Moby Dick. 14.20 Variétés. 14.24 La fourmi atomique

14.30 Tour de France 15<sup>e</sup> étape: Evian-Morzine  
15.40 Face au Tour  
17.00 Evadez-vous sur TF1  
Piliers de la sagesse: la Turquie, pourquoi?

18.00 Anne Jour après Jour (9)  
Feuilleton avec Sophie Barjac, Colette Berge

18.15 Jeune pratique  
Le café-théâtre  
18.20 Actualités régionales  
18.45 Tour de France Résumé

19.00 TF1 actualités  
19.35 L'étrange M. Duvalier  
5. Flic-flash  
Série avec Louis Velle, Sabine Azema, Ivo Garrani

20.32 Fez, une porte de l'Islam  
Reportage  
21.35 Caméra Je  
L'Institut national de l'audio-visuel présente:  
Les Indiens sont encore loin  
Un film de Patricia Moraz,

## tv Antenne 2

11.00 Spécial Tour de France  
11.30 Quoi de neuf?  
11.45 A2 1<sup>re</sup> édition du Journal  
12.25 Tom et Jerry  
12.35 Les aventures de Tom Sawyer

1. Tom fait l'école buissonnière. Feuilleton de Wolfgang Liebeneiner, d'après le roman de Mark Twain.  
Avec: Roland Demongeot, Marc di Napoli, Jacques Biloedeau, etc.

13.00 Aujourd'hui madame  
Comment naissent les phobies? Peur du vide? de la foule? etc.

13.52 Kung Fu  
1. Le puits. Série américaine avec: David Carradine, Philip Ahn, etc.

14.47 C'est nous  
Fantasia au Maroc  
17.00 Récité A2  
17.30 C'est la vie  
Morzibe, village en fête

17.55 Des chiffres et des lettres  
18.20 Actualités régionales  
18.45 Les trois caméras d'été  
19.00 Journal de l'A2 3<sup>e</sup> édition

19.35 Le marchand de Venise  
Opéra de Reynaldo Hahn, d'après la comédie de Shakespeare. Avec: Michèle Command, Annick Dutertre, Ellane Lublin, etc

21.35 La grande parade du jazz  
Woody Herman  
22.10 Journal de l'A2 4<sup>e</sup> édition

## tv France Régions 3

17.55 Tribune libre  
Assistance aux animaux  
18.10 Soir 3  
18.20 Actualités régionales  
18.40 FR3 jeunesse  
19.00 Les chevaliers du ciel (4)  
19.30 Alfredo, Alfredo  
Un film de Pietro Germi. Avec: Dustin Hoffman, Stefania Sandrelli, Carla Gravina

21.15 Soir 3

## tv Allemagne 1-2-3

ALLEMAGNE 1. - 16.10 Téléjournal. 16.15 «Je m'appelle Erika et je suis alcoolique», film. 17.50 Téléjournal. 18.00 Programmes régionaux. 20.00 Téléjournal. 20.15 Le civil et le militaire. 21.00 Musikladen. 21.45 Tout ou rien. 22.30 Le fait du jour. 23.00 Meine beste Freundin, pièce. 0.30-0.35 Téléjournal.

ALLEMAGNE 2. - 14.20 Tour de France. 16.30 Chimie. 17.00 Téléjournal. 17.10 Sindbad. 17.35 Plaque tournante. 18.20 Die Tony Randall show, série. 19.00 Téléjournal. 19.30 Zirkus, Zirkus. 21.00 Téléjournal. 21.20 Point commun. 22.05 1789, télépièce. 0.30 Téléjournal.

ALLEMAGNE 3. - 19.00 La vie de Puccini, série. 20.00 Georg Solti et le Chicago Symphony Orchestra. 20.45 Moi, Claudius, empereur et dieu, téléfilm. 21.40-22.25 Sports sous la loupe.

## tv Autriche 1

AUTRICHE 1. - 10.30-12.15 Kinder, Mutter und ein General, film. 18.00 Magazine culinaire. 18.25 Téléjournal. 18.30 Programme familial. 19.00 Images d'Autriche. 19.30 Magazine culturel et sportif. 20.00 Der Unanständige Profit, téléfilm. 21.15 Überm Tal, téléfilm. 21.40-21.45 Informations et sports.

# RADIO

## Radio romande I

Informations à toutes les heures de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00) et à 12.30 et 23.55.

6.00 Le journal du matin  
Musique variée et informations générales

6.00 7.00, 8.00 Éditions principales  
6.58 Minute œcuménique  
8.05 Revue de la presse romande

8.14 Chronique routière  
8.15 Spécial vacances  
par André Nussli et Cédric Dietschy

8.25 Memento des spectacles et des concerts  
8.55 Bulletin de navigation  
8.58 Minute œcuménique  
9.05 la puce à l'oreille

Musique, évocation, contact, service, avec l'équipe du matin

12.00 Informations et appels urgents  
12.05 La cavale  
12.30 Le journal de midi  
Édition principale

14.05 La radio buissonnière  
par Dominique Guihot (SRF)

16.05 Feuilleton: Pontcarral (4)  
Roman d'Albéric Cahuet  
Mise en ondes: Pierre Walker. (Nouvelle diffusion)

16.15 La cavale

## Radio romande II

7.00 Les titres de l'actualité  
7.05 (s) Suisse-musique  
Production: Radio suisse romande

- F. Chopin  
- N. Rimsky-Korsakov  
- I. Stravinsky  
- S. Rachmaninov  
- A. Dvorak

9.00 Journal à une voix  
9.05 Connaissances  
La pauvreté, richesse des peuples

Une série d'entretiens avec M. Albert Tévoédjrè, directeur de l'Institut international d'études sociales, par François Magnenat

9. La pauvreté au pouvoir (1<sup>re</sup> partie)

9.30 Voix de Suisse romande  
4. Jacques Chessex, Corinna Bille, Alexandre Voisard, Alice Rivaz.

10.00 Radioscope  
par Jacques Chancel  
9. Jean Bernard, cancérologue

11.00 (s) Suisse-musique  
Production: Radio suisse romande

- Cl. Janequin; P. Certon  
- Passereau  
- F.-A. Bonporti  
- K.-Ph.-E. Bach  
- B. Britten  
- E. Bloch

12.00 (s) Stéréo-balade  
par Jean-Pierre Hautier  
12.50 Les concerts du jour  
13.00 Formule 2

Le journal de la mi-journée  
par Demètre Ioakimidis  
- L. van Beethoven  
- G. Bizet

14.00 Réalités estivales  
par Vera Florence  
15.00 (s) Suisse-musique  
Production: Radio suisse alémanique

- Joh.-N. Hummel  
- F. Schubert  
- Joh. Brahms

17.00 (s) Hot line  
En direct du Festival international de jazz de Montreux, par Pierre Grandjean et Gérard Suter.

18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera

## Monte Ceneri

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 12.00, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 23.00, 23.55.

6.00 Musique et Informations  
9.00 Radio-matin  
11.50 Les programmes du jour  
12.10 Revue de presse  
12.30 Actualités  
13.10 Feuilleton  
13.30 Chants populaires italiens  
14.05 Radio 2-4  
16.05 Après-midi musical  
18.05 Le monde du travail  
18.30 Chronique régionale  
19.00 Actualités

20.00 Les grands voyages dans le mythe, la littérature et l'histoire: La fabuleuse expédition d'Alessandro Magno

21.00 Théâtre  
22.05 Disques à gogo  
22.30 Orchestre Radiosa  
23.05-24.00 Nocturne musical

## Beromunster

Informations à 6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00.

6.05 Bonjour  
8.00 Notabene  
10.00 Agenda  
12.00 Musique champêtre  
12.15 Félicitations  
12.40 Rendez-vous de midi  
14.05 Pages de Clementi, Schubert et Mendelssohn

15.00 Kurt Felix au Studio 7  
16.05 Théâtre  
17.00 Tandem  
18.30 Sport  
18.45 Actualités  
19.30 Le concert du jeudi: Schweizerisches Bauernkappellen-Treffen

20.30 Votre problème  
21.30 Magazine féminin  
22.05 Jazz à la carte  
23.05-24.00 Just the Blues

## l'Information en Valais

12.00 (s) Stéréo-balade  
par Jean-Pierre Hautier  
12.50 Les concerts du jour  
13.00 Formule 2

Le journal de la mi-journée  
par Demètre Ioakimidis  
- L. van Beethoven  
- G. Bizet

14.00 Réalités estivales  
par Vera Florence  
15.00 (s) Suisse-musique  
Production: Radio suisse alémanique

- Joh.-N. Hummel  
- F. Schubert  
- Joh. Brahms

17.00 (s) Hot line  
En direct du Festival international de jazz de Montreux, par Pierre Grandjean et Gérard Suter.

18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera

## L'amour c'est...

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 12.00, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 23.00, 23.55.

6.05 Bonjour  
8.00 Notabene  
10.00 Agenda  
12.00 Musique champêtre  
12.15 Félicitations  
12.40 Rendez-vous de midi  
14.05 Pages de Clementi, Schubert et Mendelssohn

15.00 Kurt Felix au Studio 7  
16.05 Théâtre  
17.00 Tandem  
18.30 Sport  
18.45 Actualités  
19.30 Le concert du jeudi: Schweizerisches Bauernkappellen-Treffen

20.30 Votre problème  
21.30 Magazine féminin  
22.05 Jazz à la carte  
23.05-24.00 Just the Blues

## l'Information en Valais

12.00 (s) Stéréo-balade  
par Jean-Pierre Hautier  
12.50 Les concerts du jour  
13.00 Formule 2

Le journal de la mi-journée  
par Demètre Ioakimidis  
- L. van Beethoven  
- G. Bizet

14.00 Réalités estivales  
par Vera Florence  
15.00 (s) Suisse-musique  
Production: Radio suisse alémanique

- Joh.-N. Hummel  
- F. Schubert  
- Joh. Brahms

17.00 (s) Hot line  
En direct du Festival international de jazz de Montreux, par Pierre Grandjean et Gérard Suter.

18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera

## Orages... ô désespoir!

Ouest et Valais: temps variable, souvent très nuageux. Pluies orageuses intermittentes. Température: 20 à 25 degrés cet après-midi. Zéro degré vers 4000 mètres. Vent modéré du sud-ouest en montagne, rafales lors des orages.

Reste de la Suisse: temps encore en partie ensoleillé. Orages régionaux parfois violents, surtout cet après-midi.

Evolution pour vendredi et samedi: variable et orageux.

A Sion hier à 13 heures: nuageux, 25 degrés. 22 à Berne, Zurich et Genève, 23 à Locarno, 24 à Bâle, 9 au Säntis, 16 à Berlin, 17 à Copenhague, 20 à Amsterdam et Londres, 21 à Lisbonne et Vienne, 22 à Bruxelles, 23 à Innsbruck, Paris et Madrid, 25 à Nice, 26 à Milan, 29 à Rome.



**Coca-Cola**  
litre **1.85**



**Jambon cuit de campagne**  
extra 100 g **1.75**

**Sugus**  
caramels aux fruits sachet 125 g **1.10**

**Gendarmes**  
3 paires **3.30**

**Le Parfait**  
crème sandwich tube 180 g **1.95**

**Thon blanc**  
d'Espagne, Pescado boîte 120 g **1.50**

**DISCOUNT COMBI**

**DISCOUNT COMBI**

**la Source**

**la Source**

**AGENCES IMMOBILIÈRES**

**Valais Chalet**  
Fr. 38 000.-  
A vendre directement de l'artisan-constructeur. Altitude 900 m entre Vercorin et Nax, à Erdesson-Loye. Dominant la vallée du Rhône. Chalet de construction traditionnelle avec madriers massifs, sur un seul niveau. Cuisine équipée, salon avec cheminée à feu ouvert, coin à manger, hall, 2 chambres, entrée abritée avec véranda, réduit. Avec tout le confort et 500 m<sup>2</sup> de terrain.  
Fr. 158 000.-  
Pour traiter: Fr. 38 000.-  
Solde: Fr. 120 000.- par crédit éventuellement sur 20 ans, ou par mensualités.  
Libre à la vente aux étrangers. En cours de construction, choix pour les finitions.  
Tél. 027/22 88 88  
demandez M. Margelisch  
027/43 14 12 le soir  
36-260

**AGENCE IMMOBILIÈRE PATENTÉE**  
A vendre à **Venthône**  
**magnifique maison rénovée**  
Intérieur très rustique plus carnotzet.  
Fr. 130 000.-  
Hypothèque maximum.

**ANDRE PHELENQ**  
**(027) 55 54 70**  
Rue de Glarey 8  
3960 Sierre

**AGENCE IMMOBILIÈRE PATENTÉE**  
A vendre près de Montana affaire exceptionnelle  
**chalet neuf meublé**  
Salon, salle à manger, 2 chambres à coucher, salle de bains. Garage.  
Tout confort. Vue imprenable.  
Hypothèque maximum  
Fr. 140 000.-

**ANDRE PHELENQ**  
**(027) 55 54 70**  
Rue de Glarey 8  
3960 Sierre

A vendre à Sion, par particulier  
**magnifique appartement résidentiel de 5 1/2 pièces**  
en attique dans petit immeuble très bien situé.  
**A la même adresse: appartements 3 1/2 - 4 1/2 pièces** à de très bonnes conditions.  
**Pour tous renseignements**, téléphoner dès 19 h. au 027/22 51 91, ou pendant les heures de bureau au 22 89 31, int. 12.

Cherche à louer à **Sion**, éventuellement à acheter  
**un magasin**  
avec vitrine, centre ville, Grand-Pont de préférence.  
Ecrire sous chiffre P 36-301792 à Publicitas, 1951 Sion.

**Bungalows pour vacances au Tessin**  
Maisonnettes et appartements pour vacances à Caslano, au **lac de Lugano**. Dès Fr. 10.- par personne. Libre depuis le 18 août.  
Beltrami M.D., via Ciseri 6, 6900 Lugano.  
Tél. 091/22 01 80 ou 71 41 77

**Veyras-Sierre VILLA**  
Fr. 220 000.-  
S'adresser à case postale 37, 3960 Sierre.

**Réunion de club - Cours du soir, etc.**  
Nous louons, 1 soir ou 2 par semaine

**un magnifique local**  
au centre ville de Sion  
Location avantageuse. Personnel de service à disposition.  
Tél. 021/62 56 75 ou 62 22 86  
22-161240

**A vendre près des Collons**, alt. 1500 m, en bordure de route

**un terrain de 8000 m<sup>2</sup>**  
complètement équipé, pour construction de chalets. Event. par parcelles. Prix à discuter.  
Ecrire sous chiffre P 36-301759 à Publicitas, 1951 Sion.

Rentier suisse cherche  
**terrain à bâtir**  
Alt. au-dessus de 800 m, ou petite maison habitable toute l'année. Faire offre avec indications de grandeur et de prix sous chiffre 33-330294 à Publicitas, 9470 Buchs.

**Montana-Crans**  
A louer à l'année

**appartement de 4 1/2 pièces**  
Fr. 450.- par mois plus charges.  
Tél. 027/55 01 10  
55 03 42  
36-27673

A vendre aux mayens d'Arbaz

**un terrain de 1000 m<sup>2</sup>**  
compl. équipé  
Bordure de route principale.  
Renseignements: tél. 021/54 29 71  
36-301793

A louer à **Pont-de-la-Morge**  
Immeuble Les Morgettes

**appartements 3 1/2 pièces**  
dès Fr. 275.- plus charges  
**appartements 4 1/2 pièces**  
dès Fr. 335.- plus charges  
Situation privilégiée. Prix intéressants. Libres tout de suite ou à convenir.  
Tél. 027/23 22 25  
36-280

A louer en ville de **Sion**, tout de suite (ou à convenir)

**très joli appartement de 3 1/2 pièces meublé** (ou non)  
Tél. 027/22 87 39  
heures des repas  
\*36-301805

A vendre à **Sion**, à proximité immédiate du centre ville

**magnifique terrain**  
environ 3000 m<sup>2</sup>, très bien situé. Convient pour immeubles résidentiels.  
Ecrire sous chiffre P 36-27708 à Publicitas, 1951 Sion.

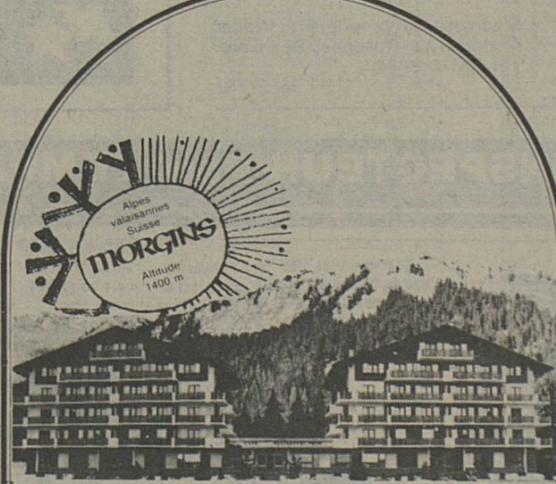
**Pour vacances au bord de la mer**  
A louer à **Biblone** près de **Lignano**

**petite villa**  
de 8 lits, sur 2 étages  
A 150 m de la plage. Convientrait évent. pour deux familles. Libre 1er au 15 août.  
Tél. 026/5 34 40  
36-4607

**Martigny**  
A louer

**studio moderne meublé ou non meublé.**  
Tél. 026/2 31 13  
36-2649

**Torgon**  
**Hommes, femmes, jeunesse c'est à vous de jouer...**  
La Société de développement de Torgon-Reverez vous invite tous à participer au concours de pétanque à La Volière (entrée du village)  
**samedi 14 juillet dès 9 heures**  
Une petite finance d'inscription de Fr. 6.- par équipe sera demandée.  
Inscription et renseignements: tél. 025/81 29 53.  
36-100464



**Ouverture du RESTAURANT-BAR DE SAVOLEYRES**  
**le samedi 14 juillet à partir de 17 heures**  
Un apéritif sera offert par le nouveau tenancier, famille C. Bernard, de 17 à 19 heures.

**OLLON - VILLARS: UNE RÉSURRECTION?**

On en parlait depuis longtemps, presque trop longtemps pour y croire encore. Mais cette fois, il semble bien que ce soit sérieux : Ollon-Villars, l'épreuve en côte au passé prestigieuse, pourrait revoir le jour dès la saison prochaine, après une interruption de huit ans. Les Vaudois étudieraient un parcours d'un kilomètre plus faible avec le départ maintenu à Ollon, mais l'arrivée jugée à l'entrée du village de Huemoz et non plus aux portes de la station de Villars. Bénéficiant d'une solide expérience en matière d'organisation, les instigateurs d'Ollon-Villars pourraient voir leur manifestation reprendre leur place dans le calendrier national (avec participation internationale autorisée) dès l'année prochaine. A l'heure où l'ACS tente de trouver des remèdes appropriés pour relancer l'intérêt du championnat suisse et des courses nationales (une conférence de presse a lieu aujourd'hui-même à Lausanne à ce sujet), la nouvelle de la possible résurrection d'Ollon-Villars est à accueillir avec enthousiasme... J.-M. W.



**Sprint massif à Evian enlevé par Demeyer**

**Hinault grignote des secondes**



Le peloton se présenta en bloc sur la ligne à Evian. Le sprinter belge Marc Demeyer enleva le sprint devant l'Irlandais Kelly et le Français Esclassan. Bélineo UPI

**Le Tour commence pour Sutter**

Est-ce que la bonne position d'Ueli Sutter comme leader de l'équipe dirigée par Peter Post sera défendue par ses équipiers hollandais, le Belge Wellens et son compatriote Mutter? Le Soleurois était un peu énervé au Ballon d'Alsace de voir arriver avant lui ses camarades Van de Velde et Lubberding. Mais son directeur sportif, Post, mettait les choses au point : «Tout d'abord, il faut se rappeler, que nous ne nous sommes jamais imaginé qu'un de nos coureurs, pouvait remporter le Tour de France. A Sutter, notre équipe ne demandait cette saison que de faire un bon Tour de France. Mais sa position au classement gé-

ral ne peut pas être notre seul but. C'est seulement les victoires d'étapes ou des autres succès dans les classements spéciaux qui font rentrer de l'argent dans la caisse de l'équipe et qui assurent, en même temps, une publicité à nos maisons. Or, l'élimination de Wesemael, Raas et Van Vliet - ces deux derniers ayant enlevé chacun une étape - était un coup dur pour notre formation. Wellens a lourdement chuté dans l'étape de lundi. Maintenant, la parole est à Ueli Sutter dans les Alpes, qu'il a tant attendues. Il sera le seul responsable de ses prestations. Dans la montagne, l'aide des équipiers ne joue pas le même rôle que dans les

étapes plates. Et dans celles-ci, notre équipe a toujours fait le nécessaire pour notre Suisse. Est-ce que le champion du monde, Knetemann, n'a pas donné une roue à Sutter lors d'une crevaillon sur les pavés avant Roubaix? » W.G.

UNE FOIS n'est pas coutume, le peloton du Tour de France s'est présenté groupé à l'arrivée de la quatorzième étape, qui conduisait les 111 rescapés de la «grande boucle» de Belfort à Evian-les-Bains. Pourtant, les coureurs n'ont guère musardé dans cette étape, qui empruntait durant 158 km les routes helvétiques. Malgré la distance (248,2 km, la plus longue du Tour) et la lourde chaleur, en dépit également des nombreux vallonnements de la route, la caravane a tout de même rallié l'arrivée avec une avance importante sur l'horaire le plus favorable des organisateurs puisqu'elle a roulé à la moyenne respectable de 37 km/heure.

**AU PROFIT DES SPRINTERS**

Ce dénouement en groupe a bien évidemment été mis à profit par les sprinters, qui n'ont guère été avantagés jusqu'ici et qui ne trouveront pas dans les Alpes non plus un terrain à leur mesure. Et lors de l'emballage final, à Evian et devant une foule innombrable, c'est le Belge Marc Demeyer qui s'est montré le plus rapide. Demeyer a précédé de justesse sur la ligne l'Irlandais Sean Kelly, le Français Jacques Esclassan, l'Allemand Dietrich Thurau et l'Italien Giovanni Mantovani. Devant son public, Ueli Sutter n'a pas eu de peine à suivre le rythme et à terminer dans le peloton tandis que Stefan Mutter, malgré une chute collective provoquée par un chien à La Chaux-de-Fonds, se classait au 28<sup>e</sup> rang.

**LE DUEL CONTINUE**

Mais, s'il faut saluer cette victoire de Marc Demeyer, le fait principal de la course a encore une fois été le duel qui oppose Joop Zoetemelk à Bernard Hinault. Cette 14<sup>e</sup> étape comportait en effet cinq sprints volants qui attribuaient des bonifications. Le moins que l'on puisse écrire, c'est que le Français gardera un bon souvenir de son passage en terre helvétique puisqu'il s'imposa dans les trois sprints placés en Suisse, deux fois devant le Hollandais et reléguant une autre fois Zoetemelk à la troisième place. Hinault remporta encore le sprint placé à 7 km du but tandis qu'à La Vue-des-Alpes, où le sprint était jugé en côte, Sutter se signalait en passant en troisième position.

**HINAULT : 40" DE BONIFICATION DE PLUS QUE ZOETEMELK**

Chacun de ces sprints attribuant 10" de bonification au premier, puis encore 20" au terme de la journée au vainqueur du classement par points des divers sprints du jour, le calcul des secondes est fastidieux. Il n'en reste pas moins que, sorti de la règle à calculs, Bernard Hinault a empoché 40" de bonification de plus que Joop Zoetemelk lors de cette quatorzième étape. Si bien que le Français n'est plus désormais qu'à 49" du Hollandais à la veille de la difficile étape contre la montre entre Evian et Morzine-Avoriaz, sur plus de 50 km. C'est dire que ces incessantes escarmouches voulues par les organisateurs et disposées tout au long des rares étapes «qualifiées de plates» pourraient bien décider de l'attribution du maillot jaune, ce soir à Morzine. C'est donc bien là le fait important de la journée, au-delà de la victoire au sprint de Marc Demeyer.

**Gstaad : Günthardt, facile qualification**

Aux dépens du vainqueur de 1977, l'Américain Jeff Borowiak, le Suisse Heinz Günthardt s'est aisément qualifié pour les quarts de finale des internationaux de Suisse, à Gstaad, 6-4, 6-3.

Servant avec une remarquable efficacité, le Zurichois a toujours eu le contrôle du jeu face à un adversaire à l'attitude parfois désinvolte. Le Californien prenait des risques inutiles en montant de façon inconsidérée au filet. Sa vitesse de déplacement, sa concentration également étaient insuffisantes. En début de partie, Günthardt connaissait quelques problèmes avec son revers. Heureusement, il réussissait toujours des «aces» dans les moments critiques. Tout au long de la partie, il ne concéda jamais son service.

Le Suisse faisait le break au premier jeu déjà. Il menait 1-3 puis 2-4. Au huitième jeu, Borowiak avait une balle de break, mais deux «full aces» du Suisse anéantissaient cet avantage. Cette mise en jeu percutante décourageait visiblement le Californien au dixième jeu, trois services gagnants de Günthardt décidaient du gain du set.

Dans la seconde manche, Borowiak servait en premier. Au septième jeu, sur des retours croisés du revers, le Zurichois faisait le break, menait alors 4-3, réalisait un jeu blanc à 5-3, avant de prendre une nouvelle fois le service de son rival qui n'y croyait plus.

Auparavant, le Français Pascal Portes avait brisé la résistance du coriace Allemand Peter Elter. Véritable marathon, le premier set avait duré 57 minutes. Le vainqueur de Vilas découvrait une opposition tenace de la part d'un adversaire qui ne commettait aucune faute et répliquait à chaque accélération par des retours plus rapides encore. Le jeu essentiellement défensif du tennisman de la Ruhr ne pouvait à la longue prendre le meilleur sur celui beaucoup plus incisif du Bordelais. Les deux hommes perdaient fréquemment leur service, mais finalement, Portes s'imposait, il faisait une première fois l'écart décisif à 5-3 dans le premier set et il mena 5-2 dans le second pour vaincre 6-3, 6-3.

Si, entre Portes (20 ans) et Elter (21 ans), le public avait l'impression de vivre une guerre des tranchées d'autrefois, l'affrontement de deux joueurs chevronnés, el Shafei et Velasco, était plus chatoyant. Cette fois, la subtilité manœuvrière du Colombien demeura vaine face à l'autorité de l'Egyptien, qui possédait un atout décisif avec son service (6-1, 6-2).

Le quatrième match du second tour du simple messieurs, prévu au programme d'hier, a donné lieu à la victoire attendue d'Ueli Pinner. La tête de série N° 3 a battu le Yougoslave Zeljko Franulovic en trois sets (6-1, 2-6, 6-4).

En double, Heinz Günthardt a signé sa seconde victoire de la journée avec le concours de Colin Dowdeswell. Le Rhodésien a préféré s'abstenir en simple, afin de ne pas compromettre la guérison d'un claquage musculaire survenu à Wimbledon. Face au tandem de fortune Elter - Yuill, Günthardt et son partenaire ont réservé au public (1274 spectateurs) quelques échantillons de leur virtuosité technique. Cédant

parfois à la facilité, il leur fallut toutefois un troisième set pour briser la résistance adverse.

**Simple messieurs. - Deuxième tour :** Pascal Portes (Fr) bat Peter Elter (RFA) 6-3, 6-3; Ismail el Shafei (Egy) bat Jairo Velasco (Col) 6-1, 6-2; Heinz Günthardt (S) bat Jeff Borowiak (EU) 6-4, 6-3; Ueli Pinner (RFA) bat Zeljko Franulovic (You) 6-1, 2-6, 6-4.

**Simple dames. - Premier tour :** Petra Delhees (S) bat Viviane Zarhi (Chi) 6-0, 6-1; Diane Evers (Aus) bat Monika Simmen (S) 6-4, 7-6; Karin Stempfli (S) bat Jutta Deisslin (RFA) 6-2, 6-4; Yvona Brzakova (Tch) bat Annemarie Ruegg (S) 6-3, 7-5.

**Double messieurs, premier tour :** Feaver - Jarrett (GB) battent Maurer - Zinggib (RFA) 6-4, 7-6; Haillet - McNamara (Fr-Aus) battent M. Günthardt - Stadler (S) 6-3, 6-4; Cano - Damiani (Arg-Uru) battent Parun - Carter (NZ-Aus) 6-3, 6-4; Edmondson - Marks (Aus) battent Clerc - Rodriguez (Arg-Chi) 6-3, 6-3; H. Günthardt - Dowdeswell (S-Rho) battent Elter - Yuill (RFA-AS) 6-3, 6-7, 6-2.

La journée d'aujourd'hui comprend onze rencontres, dont quatre réservées aux derniers matches du second tour du simple messieurs.

**Les tournois à l'étranger**

● **NEWPORT (Rhode Island).** - Simple messieurs, 1<sup>er</sup> tour : Bob Lutz (EU) bat Bob Giltinan (Aus) 7-5, 1-6, 7-6; Dave Schneider (AS) bat Deon Joubert (AS) 6-7, 7-5, 7-5; Tim Gullikson (EU) bat John Austin (EU) 6-4, 6-7, 6-3; Geoff Masters (Aus) bat Bruce Nichols (EU) 6-2, 6-3; Tom Gullikson (EU) bat Charles Pasarell (EU) 6-3, 6-3; Stan Smith (EU) bat Harron Ismael (EU) 7-6, 6-2; Brad Drewett (Aus) bat Ramesh Krishnan (Inde) 6-4, 6-4; Brian Teacher (EU) bat Tom Gorman (EU) 6-0, 6-2.

● **FOREST HILLS.** - Tournoi par invitations, 2<sup>e</sup> journée : Harold Solomon (EU) bat Sandy Mayer (EU) 6-1, 6-2; Eddie Dibbs (EU) bat Peter Fleming (EU) 6-1, 7-6.

● **BOXE. - Zanon conserve son titre**

L'Italien Lorenzo Zanon a conservé son titre européen des poids lourds au Palais des sports de Rimini en faisant match nul avec son compatriote Alfio Righetti à l'issue des douze reprises du combat. Le verdict de parité entre les deux poids lourds italiens est parfaitement justifié. Lorenzo Zanon, le tenant, avait pour lui sa technique et sa grande intelligence de la boxe, Righetti la puissance et l'appui des 6000 spectateurs puisque le championnat avait lieu dans son fief.

**Football. - OGC Nice - CS Chênnois 2-0 (0-0)**

Stade de Bas-Monthoux à Annemasse (Haute-Savoie). - 1000 spectateurs. - Arbitre : M. Laplace (Annemasse). - Buts : 47<sup>e</sup> et 55<sup>e</sup> Bje-kovic 1-0 et 2-0.

**Breu probablement chez Post en 1980**

Accompagné de son père Max, qui fut, il y a une vingtaine d'années, un excellent coureur de cyclo-cross, le jeune néo-professionnel Beat Breu (22 ans), a rencontré Peter Post à Belfort. Depuis le Tour de Suisse déjà, le directeur sportif de l'équipe du champion du monde, Knetemann, ainsi que de Ueli Sutter et Stefan Mutter, est intéressé au petit grimpeur saint-gallois. Il est très probable, que Breu va courir, l'an prochain, pour «Ti-Raleigh-McGregor». A ce sujet, Beat Breu nous disait : «Il y a encore à régler des détails. Mais je ne voudrais naturellement pas manquer cette chance, de rejoindre cette formidable équipe, si l'occasion se présente.» W.G.



# Coop-informations

Le hit du mois de juillet dans nos restaurants Coop de la Suisse romande avec self-service:

## Festival des salades



Dans toute la Suisse il existe plus de 100 restaurants Coop et vous en trouverez certainement un dans votre voisinage.

### Hits <weekend> du jeudi 12 juillet au samedi 14 juillet 1979

**Sirop de framboises Coop**  
«Le favori des enfants»  
Bouteille de 1 litre (+ dépôt) **2.75** au lieu de 3.30

**Cake aux abricots** Panofina  
Biscuit frais fourré aux abricots  
Pièce de 330 g **2.80** au lieu de 3.90

# HITS d'été

**Bière suisse normale** en sixpack, 6 bouteilles de 33 cl **3.45** au lieu de 3.90

**Concombres Délicatesse** midi 2 verres de 400 g Poids égoutté: 230 g **2.30** au lieu de 2.90

**Pepsi-Cola** Boîte de 3,3 dl **-45** seulement

**Cuisses fines de poulet** surgelées, 500 g **3.90** au lieu de 4.90

**Salades** en sachets midi, prêtes à servir, Sachet de 250 g

- Carottes **1.95** au lieu de 1.30
- Céleri **1.20** au lieu de 1.45
- Haricots **1.45** au lieu de 1.70
- Racines rouges **0.95** au lieu de 1.20

### Hits hebdo 11-17 juillet 1979

**Lipton's Tea Yellow Label**  
Paquet de 50 sachets de 2 g = 100 g **2.60**

**Ramequins** surgelés  
Paquet de 4 pièces = 280 g **1.90** au lieu de 2.40

**Yogourt Coop**  
chaque sorte en gobelet de 180 g **-10** meilleur marché

**Thon blanc japonais** à l'huile, «Ocean Fresh»  
2 boîtes de 200 g poids égoutté 155 g **3.30** au lieu de 3.80

Maintenant, toute la charcuterie **VIANDO** en tranches emballées sous vide **15%** meilleur marché

**Incarom** Bocal de 550 g **7.80** au lieu de 8.90

### Prix choc actuel

**Cassettes** enregistrées. Titres assortis - folklore, musique classique, sound, derniers succès, jazz et hit-parade. **1 pièce seulement 5.-**

**Cassettes vierges** low-noise; les cassettes de qualité **5.-**  
Triopack 3x C90 seulement

## Coop compte pour qui sait compter!

### ANNONCES DIVERSES

**A Lourdes et Fatima cet automne**  
avec les traditionnels pèlerinages du Rosaire

1. Paris - Lisieux - Chartres et Lourdes 26 septembre au 6 octobre
2. Paris - Lisieux - Chartres 26 septembre au 1er octobre
3. A Lourdes directement 30 septembre au 6 octobre
4. A Fatima pour le grand anniversaire avec Lisbonne, Madrid, Tolède, Avila, Barcelone et Montserrat (en avion)

Programmes détaillés et inscriptions: père C. Frund, Botzet 8, 1700 Fribourg, tél. 037/22 18 23

A vendre quelques **mobili-homes**

neufs de 1-2 ou 3 chambres avec places à disposition au camping des Grangettes.

Renseignements: **Caravanes Schaub** ☎ 021/60 20 30 ou camping Les Grangettes ☎ 021/60 15 03 (ouvert le dimanche pour visiter) 83-7045

**Machines à laver** linge - vaisselle

Retour d'exposition légèrement griffée à céder avec gros rabais

Miele - Schulthess  
AEG - Bauknecht  
Gehrig - Bosch  
Indesit - Hoover  
Crosley - Zanker

Livraison et pose gratuites  
Facilités de paiement  
Location dès Fr. 30.- par mois  
**Réparations** toutes marques.

**MAGIC VALAIS**  
Tél. 027/22 73 21  
Lausanne  
Tél. 021/36 52 12 83-7506

A vendre d'occasion **une moto-faucheuse Aebi AM 10** révisée.

Tél. 027/36 19 74 de 12 à 14 heures 36-27687

A vendre **une jeep Willys**

Modèle 1952  
Mécanique neuve.  
Expertisée.

Tél. 027/58 13 89

A vendre cause double emploi **machine à laver**

Etat de neuf.  
Fr. 600.-

Tél. 027/22 63 21 89-44263

A vendre **une armoire vaudoise ancienne**

Noyer.  
Dimensions: 200 - 150 - 40.

Tél. 025/26 35 85 heures des repas 36-27711

R. Revaz SION

**Garage de l'Ouest** ☎ 22 81 41

**Occasions**

Chevrolet Monza coupé 2 + 2	45 000 km	1976
Commodore coupé 2,8 l	16 000 km	1977
Commodore GSE 2,8 l		1973
Ascona 16 S Luxe	40 000 km	1977
Ascona 1200 S	17 000 km	1977
Ascona 1200 S	32 000 km	1977
Kadett City SR	24 000 km	1977
Rekord Karavan 1700	65 000 km	1974
BMW 2800		1970
Kadett Automatic 1200 S	44 000 km	1976
Mazda 818 break	32 000 km	1977
Alfetta 1800	74 000 km	1974
Mazda 1200	73 000 km	1973

**coop valais**  
de MARTIGNY à BRIG

**RÔTI DE GÉNISSE** 500 g **8.50**

**SALAMI BASILEA** pièce de 400 g **6.50**

**BANANES** kg **1.30**

# LES TRANSFERTS EN SUISSE

## Neuf internationaux changent de club

**L**ES POINTS FORTS de la campagne 1979 des transferts, dans le championnat suisse, peuvent se résumer ainsi : neuf internationaux ont changé de club dans le même temps que plusieurs joueurs de renom mettaient un terme à leur carrière. Dernier en lice des internationaux à avoir changé de couleurs, Rudi Elsener, qui a signé un contrat avec le FC Zurich. Auparavant, les passages de René Hasler et Josef Küttel à Bâle, de Hansjörg Pfister et Charly In-Albon à Grasshopper, de Peter Risi à Lucerne, de Frédy Scheiwiler à Saint-Gall, de Roland Schönenberger aux Young Boys et de Walter Seiler au FC Zurich avaient déjà été enregistrés. Par ailleurs, cinq anciens internationaux se sont retirés : Rolf Bollmann, Vincenzo Brenna, Mario Prosperi, Kurt Scheiwiler et Georges Vuilleumier, qui œuvreront désormais dans des clubs de série inférieure. Pius Fischbach est encore à la recherche d'un club de LN B, tandis que Karl Odermatt occupera un poste de directeur technique aux Young Boys.

A relever enfin le retour surprenant en Suisse du Danois Eigil Nielsen, qui tentera avec Peter Risi de maintenir le FC Lucerne au plus haut niveau.

De nombreux clubs sont restés fidèles à une certaine ligne de conduite donnant la primeur au recrutement de jeunes talents. Ainsi, Lausanne et Grasshopper notamment se sont beaucoup tournés vers les séries inférieures. Neuchâtel Xamax, pour sa part, a connu une campagne agitée avec les départs de René Hasler à Bâle, de Michel Decastel à Strasbourg et de Jean-Claude Richard à Sion et les arrivées du Lausannois Lucien Favre, de Marc Duvillard (Chênois), de l'international junior Stéphane Forestier, de l'ex-Saint-Gallois Christian Fleury et de l'ancien international français Jean-Marc Guillou.

Le champion suisse Servette a, pour sa part, perdu quatre attaquants : Angelo Elia (Lugano), Franz Peterhans (Zurich), Hansjörg Pfister (Grasshopper) et Hanspeter Weber (Saint-Gall). Ces départs devraient être

compensés par les arrivées de Claude Sarrasin (Sion), Franco Cuccinotta (Chiasso) et du talentueux junior veveysan Christian Matthey. Des trois néo-promus en ligue nationale A, le FC Lucerne a consenti le plus de sacrifices. A relever par ailleurs le spectaculaire échange entre Josef Küttel et Roland Schönenberger, deux joueurs qui ne s'entendaient plus très bien avec leurs entraîneurs respectifs. A ce propos, les Young Boys et le FC Bâle sont arrivés à un accord peu fréquent : les deux clubs ne se doivent pas le moindre franc...

Du côté des entraîneurs, la stabilité a été de mise. Fait notable tout de même, l'arrivée de Jürgen Sundermann à Grasshopper, le passage de Stefan Szabo de Sion à Lugano, ainsi que l'entrée en lice de deux anciens joueurs suisses, Charly Hertig à Lausanne et Daniel Jeandupeux à Sion, tandis que cinq formations de ligue nationale B changeaient d'entraîneur.

# Tous les changements en ligue nationale A

**Bâle.** - Entraîneur : Helmut Benthous (depuis 1965). - Départs : Paul Fischli (Münchenstein), Urs Siegenthaler (Schaffhouse), Roland Schönenberger (Young Boys). - Arrivées : Roman Dätwyler (Aarburg), René Hasler (Neuchâtel Xamax), Josef Küttel (Young Boys), Ernst Schleiffner (Neuchâtel Xamax).

**La Chaux-de-Fonds.** - Entraîneur : Ilija Fatic (depuis 1978). - Départs : Michel Amacker (Rarogne), Georges Vuilleumier (arrêt). - Arrivées : Mario Capraro (Neuchâtel Xamax), Jean-Marc Kälin (Delémont).

**Chênois.** - Entraîneur : Hervé Revelli (depuis 1978). - Départs : Marc Duvillard (Neuchâtel Xamax), Kurt Scheiwiler (arrêt). - Arrivées : Patrice Garande (Saint-Etienne), Michel Pont (Etoile Carouge).

**Chiasso.** - Entraîneur : Otto Lutrop (depuis 1977). - Départs : José Altafini (arrêt), Fulvio Binetti (arrêt), Mario Prosperi (arrêt), Franco Cucinotta (Servette). - Arrivées : Peter Mast (Berne), Josef Mohorovic (Breda).

**Grasshopper.** - Entraîneur : Jurgen Sundermann (nouveau). - Départs : Thomas Bachmann (Winterthur), Oskar Bouli (Winterthur), Erich Sauter (Winterthur), Roger Piccand (Bulle). - Arrivées : Claudio Bundi (Coire), Markus Haas (Vaduz), Charly In-Albon (Sion), Hansjörg Pfister (Servette), Metin Sengör (Veltheim Winterthur).

**Lausanne.** - Entraîneur : Charles Hertig (nouveau). - Départs : Lucien Favre (Neuchâtel Xamax), Walter Seiler (Zurich). - Arrivées : Beat Borri (Rarogne), Gérard Castella (Young Boys), Jean Echenard (Saint-Maurice), Patrick Fardel (Saint-Maurice), Jean-Lévy (Saint-Maurice), Gilbert Lobsiger (Orbe), Daniel Lometti (Malley).

**Lugano.** - Entraîneur : Stefan Szabo (nouveau). - Départs : Vincenzo Brenna (arrêt), Peter Walder (Young Boys). - Arrivées : Christian Constantini (Neuchâtel Xamax), Angelo Elia (Servette), Erich Jauner (Berne).

**Lucerne.** - Entraîneur : Paul Wolfsberger - Josef Vogel (depuis 1978). - Départs : Rolf Blättler (Locarno). - Arrivées : Bruno Kaufmann (Nord-

stern), Eigil Nielsen (Dan), Heinz Risi (Fribourg), Peter Risi (Zurich), André Schär (Kriens).

**Neuchâtel Xamax.** - Entraîneur : Erich Vogel (depuis 1978). - Départs : Mario Capraro (La Chaux-de-Fonds), Michel Decastel (Racing Strasbourg), René Hasler (Bâle), Martin Müller (Aarau), Jean-Claude Richard (Sion), Ernst Schleiffner (Bâle), Hanjo Weller (arrêt). - Arrivées : Marc Duvillard (Chênois), Lucien Favre (Lausanne), Christian Fleury (Saint-Gall), Stéphane Forestier (Vevey), Jean-Marc Guillou (OGC Nice), Philippe Saunier (Aurore Bienne).

**Saint-Gall.** - Entraîneur : Willy Sommer (depuis 1975). - Départs : Rolf Bollmann (arrêt), Christian Fleury (Neuchâtel Xamax). - Arrivées : Bruno Hafner (Brühl), Beat Rieder (Etoile Carouge), Fredy Scheiwiler (Zurich), Hanspeter Weber (Servette).

**Servette.** - Entraîneur : Peter Pazmandy (depuis 1976). - Départs : Angelo Elia (Lugano), Franz Peterhans (Zurich), Hansjörg Pfister (Grasshopper), Hanspeter Weber (Saint-Gall). - Arrivées : Franco Cucinotta (Chiasso), Christian Matthey

(Vevey), Claude Sarrasin (Sion).

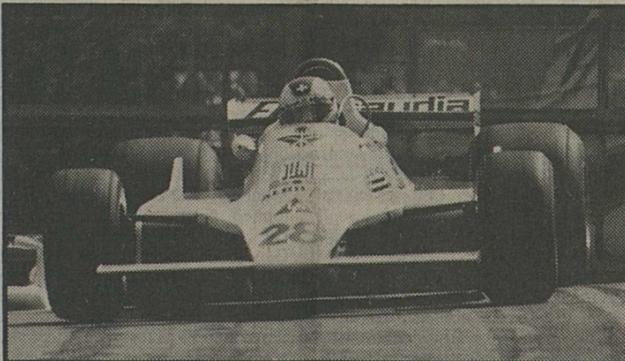
**Sion.** - Entraîneur : Daniel Jeandupeux (nouveau). - Départs : Kurt Fussen (Fribourg), Charly In-Albon (Grasshopper), Claude Sarrasin (Servette), Pierre-Antoine Dayen (Conthey). - Arrivées : Georges Bregy (Rarogne), Jean-Claude Richard (Neuchâtel Xamax).

**Young Boys.** - Entraîneur : Timo Konietzka (depuis 1978). - Départs : Gérard Castella (Lausanne), Josef Küttel (Bâle), Beat Müller (Winterthur), Karl Odermatt (arrêt). - Arrivées : Bernard Brodard (Etoile Carouge), René Fritsch (Young Fellows), Hansjörg Lüdi (Nordstern), Marcel Lüthi (Soleure), Peter Walder (Lugano), Martin Weber (Bienne), Peter Zahnd (Lerchenfeld).

**Zurich.** - Entraîneur : «Tschik» Cajkvoski (depuis 1978). - Départs : Pius Fischbach (?), Fredy Scheiwiler (Saint-Gall), Peter Risi (Lucerne). - Arrivées : Rudi Elsener (Eintracht Frankfurt), Franz Peterhans (Servette), Walter Seiler (Lausanne).

# Silverstone : encore Renault ?

Après son triomphe à Dijon, lors du Grand Prix de France de formule 1, va-t-on désormais assister chaque quinzaine au même scénario, à la victoire d'un moteur turbocompressé ? C'est la question banale que, ce matin, à quelques minutes de la première séance d'essais officiels en vue du Grand Prix de Grande-Bretagne (samedi, en direct à la TV suisse romande), se pose chacun. Ce qui est certain, c'est que les Renault de Jabouille et d'Arnoux abordent dès maintenant des tracés convenant à merveille à leur mécanique (circuits rapides). Silverstone, choisi en alternance avec Brands-Hatch pour mettre sur pied cette fête du sport automobile, marquera l'anniversaire de l'entrée voici deux ans, de la régie dans le monde de la formule 1 tout comme celle d'un certain Gilles Villeneuve à l'époque sur McLaren qui, avec Jody



Que fera Regazzoni sur sa Williams ?

Scheckter et leurs Ferrari, seront, une fois de plus, à considérer comme des favoris à part entière.

Mais à la lumière des entraînements privés s'étant déroulés il y a huit jours à Silverstone, ce sont bien les Williams d'Alan Jones et de Clay Regazzoni qui paraissent avoir les meilleures chances de vaincre. L'Australien a en effet pulvérisé tous les records au volant de la monoplace du Tessinois en précédant, de peu, il est vrai, les Brabham-Alfa de Lauda et de Piquet, elles aussi en gros progrès.

Verra-t-on enfin une voiture engagée par Frank Williams franchir en vainqueur la ligne d'arrivée d'un grand prix ? Depuis dix ans qu'il «manage» une écurie de formule 1, ce serait une récompense amplement méritée pour lui. Théâtre d'un nouveau combat sans pitié entre Michelin et Goodyear, cette neuvième manche du championnat du monde des conducteurs coïncidera avec l'apparition de la nouvelle McLaren destinée à John Watson tandis que l'on suivra avec un œil attentif les chronos des Arrows fraîchement sorties du «moule», (Mass et Patrese), de Patrick Gaillard sur l'Ensign et des Ligier de Ickx, qui voudra effacer sa modeste prestation en Bourgogne et surtout de Laffite, tant il est vrai qu'une contreperformance de la part de l'équipe Gitanes, aussi «sèche» que celle de Dijon, équivaldrait à l'éloigner définitivement de la couronne suprême... J.-M. W.

### Les positions avant Silverstone

- |                                     |                                      |
|-------------------------------------|--------------------------------------|
| 1. Scheckter (Ferrari), 30 points ; | 7. Jarier (Tyrrell), 9 points ;      |
| 2. Villeneuve (Ferrari) 26 points ; | Jabouille (Renault), 9 points ;      |
| 3. Laffite (Ligier) 24 points ;     | 9. Pironi (Tyrrell), 8 points ;      |
| 4. Dépailler (Ligier), 20 points ;  | Watson (McLaren), 8 points ;         |
| Reutemann (Lotus), 20 points ;      | 11. Regazzoni (Williams), 7 points ; |
| 6. Andretti (Lotus), 12 points ;    | Jones (Williams), 7 points. etc.     |

### Une Martini pour Laffite

Que Jacques Laffite revienne cette année aux Rangiers, c'était probable car lorsqu'il promet quelque chose, il n'a pas l'habitude de sauter à pieds joints sur ses engagements. Encore fallait-il déterminer et choisir la monoplace de formule 2 qu'il aurait à dompter le week-end du 19 août prochain sur ce parcours très rapide. Depuis hier, tout est clair : il conduira une Martini MK 28 à moteur BMW-Mader inscrite sous les couleurs de l'écurie française appartenant à Jimmy Miesusset. Si Laffite constituera - c'est évident - l'attraction numéro un de cette manche du championnat d'Europe de la montagne, n'oublions pas de mentionner, parmi les premières inscriptions parvenues sur le bureau des organisateurs jurassiens, celle de Markus Hotz, le vainqueur de l'an passé, qui s'alignera au volant d'une BMW M 1, et celle du Britannique David Franklin, roi de la montagne dans son pays, annoncé sur la March-BMW 782 de formule 2 ex-Giacomelli. J.-M. W.

# TOURNOI JUNIORS 1980

## La Suisse hérite d'un adversaire difficile

La Suisse a hérité d'un adversaire difficile pour le tournoi juniors de l'UEFA 1980, dont la phase finale aura lieu du 16 au 25 mai 1980 en RDA. Elle devra en effet affronter l'Espagne, un adversaire avec qui elle n'a guère eu de réussite dans le passé : dans le tour préliminaire 1977, elle s'était en effet inclinée 1-4 à Murcie et elle avait encore perdu 0-1 lors de la phase finale en Tchécoslovaquie en 1971. Une seule fois, en 1976, en Hongrie, elle avait réussi à partager l'enjeu (0-0) avec l'Espagne. Comme il est de coutume, la RDA, en tant que pays organisateur, a été exemptée des éliminatoires, dont les parties devront être disputées avant le 7 avril 1980. Le résultat du tirage au sort :

Groupe 1 : Belgique, France, Irlande du Nord. - Groupe 2 : Eire, Pays-de-Galles. - Groupe 3 : Norvège, Suède. - Groupe 4 : Finlande, Islande. - Groupe 5 : Hollande, Ecosse. - Groupe 6 : Danemark, Angleterre. - Groupe 7 : Luxembourg, RFA. - Groupe 8 : Portugal, Malte. - Groupe 9 : Espagne, Suisse. - Groupe 10 : Italie, Autriche. - Groupe 11 : Chypre, Pologne. - Groupe 12 : Bulgarie, Tchécoslovaquie. - Groupe 13 : Grèce, Hongrie. - Groupe 14 : URSS, Yougoslavie. - Groupe 15 : Turquie, Roumanie.

Tour final en RDA (16-25 mai 1980). - Groupe A : vainqueur des groupes 9, 10, 3, 13. - Groupe B : vainqueurs des groupes 12, RDA, 5, 1. - Groupe C : vainqueurs des groupes 15, 4, 11, 7. - Groupe D : vainqueurs des groupes 2, 6, 14, 8.

### Programme de préparation de Vevey

Le Vevey-Sports a arrêté le programme de préparation suivant, avant la reprise du championnat :

21 juillet : Thonon - Vevey, à Roche. - 26 juillet : Sion - Vevey, à Bagnes. - 31 juillet : Montreux - Vevey, à Montreux. - 4 août : Fribourg - Vevey (coupe de la ligue). - 7 août : Orbe - Vevey, à Vallorbe. - 11 et 12 août : coupe de Suisse. - 15 août : Renens - Vevey, à Renens. - 18 ou 19 août : coupe de Suisse.

## Budget des championnats du monde 1986

La phase finale des championnats du monde 1986, qui doit se dérouler en Colombie, coûtera 4000 millions de pesos colombiens, soit environ 160 millions de francs suisses, a déclaré le ministre colombien de l'éducation, M. Rodrigo Lloreda. Cette somme, a ajouté le ministre, comprend la construction et la rénovation de plusieurs stades, l'édification de plusieurs routes, la mise en place de systèmes de communications modernes, et tous les dérivés de base nécessaires à un grand événement sportif tel qu'un championnat du monde de football.

### DERNIÈRE HEURE

## Bob Evans : oui pour la formule 1

La Fédération internationale du sport automobile (FISA) a donné une réponse positive à la demande formulée en faveur du Britannique Bob Evans comme pilote de formule 1. Le nom de Bob Evans s'ajoute donc à ceux des pilotes de formule 1 autorisés à participer aux épreuves du championnat du monde 1979 des conducteurs.

## Roux : la vie à l'anglaise...

Pas de palace, mais une chambre toute simple, à quinze «balles» la journée, au pair, dans une famille anglo-saxonne dont l'habitat est situé tout près du circuit automobile de Snetterton.

Pas de «gueleton» chaque jour, mais un copieux «breakfast» et un repas à nouveau consistant le soir. Entre deux, des sandwiches seulement. Pas de «frime», pas de show, mais une vie menée à 300 à l'heure dans l'ambiance de la course, la plupart du temps en compagnie des membres de son équipe Russell - Neve. Voilà le nouvel univers de Philippe Roux. Depuis le début juillet et cela jusqu'à la fin du mois d'août, il s'est installé outre-Manche pour accomplir son apprentissage en monoplace, par le biais d'une participation intensive à un des trophées britanniques de formule Ford.

Dimanche dernier, il passait son premier test officiel sous la forme d'une course réunissant soixante concurrents («tous plus flingués les uns que les autres»). Avec seulement vingt-six places sur la grille de départ de la finale...

A peine intimidé par la hardiesse de ses adversaires, tous plus entraînés et mieux aguerris que lui, Philippe parvint à se qualifier en 17<sup>e</sup> position pour cette fameuse finale. «Déjà aux essais, les bagarres sont très vives, car il faut obtenir rapidement un bon temps, les séances ne durant pas plus de quinze minutes. Le départ est quelque chose de très impressionnant. Par manque d'habitude, j'ai perdu quelques rangs, mais par la suite, j'ai effectué une belle remontée et j'ai terminé quatorzième...»

En lui-même, ce résultat ne signifie pas grand-chose. Cependant, lorsqu'on sait que la plupart des néophytes «mettent» plusieurs courses avant d'arracher leur première qualification pour une finale, la performance du Verbiéran ne prend que plus de valeur : «Toute mon équipe était très contente, car elle ne s'attendait pas à ce que je me glisse tout de suite parmi les qualifiés...». «Mon châssis était neuf et il reste un tas de réglages à lui apporter, de même qu'au moteur. Ce week-end, je serai à Silverstone pour suivre le grand prix de formule 1, mais dès le début de la semaine prochaine, en prévision des meetings de Donington, le 22 juin, et de Snetterton, le 29 juin, nous irons tourner pour améliorer le comportement de l'auto. Moi-même, je dois déjà pouvoir gagner une, voire deux secondes par tour avec davantage de pratique et j'espère qu'en la réglant correctement, j'arriverais bientôt à combler les trois secondes qui me séparent des tout premiers. L'ambiance au sein de mon écurie est très bonne. Je me débrouille pas trop mal en anglais et les conseils de Patrick Neve me sont très utiles. Comme il y aura des épreuves chaque week-end du mois d'août, je ne pense pas rentrer à la maison. Je crois qu'il est important de vivre continuellement avec les gens qui travaillent pour moi. Le dialogue est encore plus facile, le «courant» passe mieux...»

Pour prendre d'emblée confiance dans un environnement jusqu'alors totalement étranger, pour se sentir «adopté», Philippe Roux se devait de ne pas rater le départ de son exil outre-Manche. De ce point de vue, la partie est gagnée. Reste maintenant à poursuivre sur cette lancée : Philippe en est parfaitement conscient : «J'ai tout à apprendre. L'autre jour à Snetterton, j'ai pu mesurer le fossé qui existe entre la participation des 24 Heures du Mans et une manche d'un de ces championnats de formule Ford : au Mans, quand une «grosse» apparaît dans tes rétros, tu te ranges pour la laisser doubler, quitte à perdre quelques secondes dans l'aventure. Ici, pas de cadeau. Un dixième c'est un dixième et la moindre erreur de pilotage, la moindre hésitation, tu es pénalisé et tu as perdu trois places...» J.-M. W.

**ATHLÉTISME**

# Nyambui: 3'37"6 au 1500 mètres

Le Tanzanien Suleiman Nyambui a réussi la meilleure performance de la réunion internationale de Belgique en remportant le 1500 mètres en 3'37"6. Par ailleurs, un succès suisse a également été enregistré, grâce à Patrick Wamister, vainqueur du 200 mètres en 21"19. Les principaux résultats de la réunion.

**Messieurs.** - 100 m : 1. Deal (EU) 10"46. - 800 m : 1. Maina (Ken) 1'50"64. - 1500 m : 1. Nyambui (Tan) 3'37"6. 2. Zdravkovic (You) 3'38" (record national). 3. Boit (Ken) 3'38"32. - 5000 m : 1. Karparcev (Bul) 13'53"65 ; puis : 6. Umberg (S) 14'19"93. - 110 m haies : 1. Pistic (You) 13"98. 2. Schneider (S) 14"04. - Triple saut : 1. Haines (EU) 16"65. - Poids : 1. Milic (You) 20 m 08. - 4 x 100 m : 1. Yougoslavie. 2. Etats-Unis. 3. Suisse (Schneider/Haas/Wamister/Kamber) 41"12.

**Dames.** 400 m : 1. Damianova (Bul) 52"61. 1500 m : 1. Stevera (Bul) 4'15"09. - Javelot : 1. Janak (Hon) 58 m 96.

## Les réunions à l'étranger et en Suisse

● **HELSINKI.** Match Finlande - France, 1<sup>re</sup> journée. Messieurs : 95-110. Dames : 34-37. - 10 000 m : 1. Kaarlo Maaninka (Fin) 28'33"40. 2. Lasse Viren (Fin) 28'39"50.

● **DUBLIN.** Messieurs. 800 m : 1. Steve Ovett (GB) 1'46"17. 2. Josef Plachy (Tch) 1'46"70. - Mile : 1. Steve Scott (EU) 3'56"26. - 5000 m : 1. Eamonn Coghlan (Ir) 13'30"41. - 400 m haies : 1. Ray Greybehl (EU) 49"86.

● **AARAU.** Messieurs. 100 m : 1. Henrich Notter (Aarau) 10"9. - 800 m : 1. Beat Ryser (Stäfa) 1'51"6. - 1500 m : 1. Urs Brody (Frauenfeld) 3'49"7. - 5000 m : 1. Fritz Rügsegger (Zurich) 14'15"4. - Dames. 100 m : 1. Isabella Wild (Aarau) 12"6. - 200 m : 1. Vroni Wertmüller (Gösgen) 24"6. - Disque : 1. Margrit Müller (Urswil) 40"02. - Poids : 1. Brigitte Jost (Aarau) 12 m 44.

● La Roumaine Ileana Silai a réussi une excellente performance lors d'une réunion à Bucarest. Elle a en effet couru le 1500 mètres en 3'58"57, meilleure performance mondiale de l'année et deuxième meilleur « chrono » de tous les temps sur la distance. Seule en effet la Soviétique Tatiana Kasankina avec son record du monde à 3'56" a jusqu'ici fait mieux qu'Ileana Silai.

## Championnat d'Europe de la montagne 1979

Le tiers des épreuves Cime a eu lieu à ce jour. Les « Crêtes de Spa », Varèse - Campo dei Fiori, Monte-Faudo n'ont pas été comptabilisés car les classements complets n'ont pas encore été transmis. Voici quelle est la position intermédiaire dans chaque catégorie. Chaque coureur ne peut totaliser, au maximum, que les points obtenus dans les cinq épreuves qui lui ont rapporté le plus de points, auxquelles s'ajoutent les points obtenus dans les trois super-courues Mont-Faron (déjà eu lieu), Sierre - Zinal (12 août) et Fully - Sorniot (23 septembre).

**Dames :** 1. Herzog (S) 171. 2. Perissin (Fr) 127. 3. Beck (S), Schumacher (S) 86. 5. Bonny (Fr) 81.

**Juniors :** 1. Rienenberger (S) 206. 2. G. Roduit (S) 161. 3. C. Carron (S) 100. 4. Pena (Fr) 94. 5. Camenisch (S) 90.

**Seniors :** 1. Soler (S) 203. 2. Tramonti (S) 165. 3. Mouat (GB) 132. 4. Allegranza (It), Fischer (S) 116. 6. Wolfsberger (Fr) 98. 7. Thompson (GB) 95. 8. Betschart (S) 83. 9. Blerch (RFA) 74. 10. André (Fr) 72.

**Vétérans 1 :** 1. Devilliers (Fr) 174. 2. Eichmann (S) 170. 3. Buderdara (Fr) 143. 4. Áby (S) 138. 5. Fatton (S) 105. 6. Perone (S) 99. 7. Paul (Fr) 93. 8. Vivet (Fr) 83. 9. Schmid (S) 78. 10. Jond (Fr) 76.

**Vétérans 2 :** 1. Schumacher (S) 200. 2. Chessex (S) 118. 3. Irschlinger (S) 114. 4. Borloz (S) 86. 5. Pena (Fr) 78.

## 7<sup>e</sup> course pédestre Lourtier - Mauvoisin

### RÉSULTATS :

**Enfants en dessous de 11 ans :** 1. Roduit Yves, Fully, 10'25". 2. Martenet Claude, Troistorrents, 10'40". 3. Martenet Steve, Troistorrents, 10'52". 4. Caillet-Bois Gilbert, Choëx, 11'02". 5. Bellon Martine, Troistorrents, 11'15". 6. Thurler Yves-André, Saint-Maurice, 11'37". 7. Cordonier Cédric, Montana, 11'47". 8. Ducret Olivier, Saint-Maurice, 11'53". 9. Nigro Michel, Doréaz, 11'58". 10. Ducret Patrice, Saint-Maurice, 12'10".

**Enfants de 12 ans et plus :** 1. Granger Dominique, Troistorrents, 9'31". 2. Lugon Jean-Charles, CAB Martigny, 10'08". 3. Pilet Stéphane, Lausanne, 10'21". 4. Masson Dominique, Le Cotterg, 10'23". 5. May Norbert, Sarreyer, 11'. 6. Fellay Régine, Le Châble, 11'01". 7. Nigro Pascal, Doréaz, 11'50". 8. Pirolet Philippe, Paudex, 11'51". 9. Fellay Patrick, Bruson, 12". 10. Cermieux Christian, Bruson, 12'11".

**Hors concours :** Vaudan Yvette, Le Châble, 16'22".

**Dames :** 1. Bellon Valérie, Troistorrents, 34'40". 2. Pirolet Christine, Paudex, 39'44". 3. Bachler Danielle, Bex, 39'45". 4. Quennoz Isabelle, Sappey, 40'08". 5. Fellay Marylise, Le Châble, Baillifard Olivia, Sappey, 41'21". 6. Bachler Jacqueline, Bex, 42'09". 8. Masztalerz Ada, Spiridon AL Tutzing, 43'50". 9. Manigley Claudine, Vouvy, 44'07". 10. Bruchez Brigitte, SC Grand-Combin, Bruchez Lucienne, SC Grand-Combin, 46'58".

**Juniors :** 1. Voutaz François, Sembrancher, 26'28". 2. Moulin Ami, CA Sion, 27'04". 3. Roduit Gilles, Trotteurs Fully, 27'18". 4. Frossard Raphy, Collombey, 28'24". 5. Carron Christophe, Trotteurs Fully, 28'35". 6. May Claudy, Sarreyer, 29'02". 7. Promant Thierry, Troistorrents, 29'43". 8. Bruchez Bernard, SC Grand-Combin, 30'05". 9. Besson Félix, Verbier, 30'37". 10. Cajoux Jean-Marie, Trotteurs Fully, 31'27".

**Vétérans :** Voefray Marc, Vissoie, 1 h. 21'18".  
**Seniors II :** 1. Glannaz Michel, Farvagny, 52'52". 2. Tornay Jean-Claude, CA Bas-Valais, 57'58". 3. Áby Louis, Grand-Lancy, 59'38". 4. Puipe Raymond, Saxon, 1 h. 02'55". 5. Forestier Pierre-André, Bex, 1 h. 03'13". 6. Fracheboud André, Genève, 1 h. 03'20". 7. Favrod Gaston, Corseaux, 1 h. 09'15". 8. Scholer Ivan, CA Montreux, 1 h. 09'46". 9. Planchamp Olivier, Vouvy, 1 h. 10'13". 10. Mottier Georges, Fully, 1 h. 11'46".

**Seniors I :** 1. Thompson Gordon, Savièse, 51'16". 2. Luyet Rémy, Savièse, 53'56". 3. Darbellay Laurent, CAB Martigny, 54'50". 4. Dumuc Bertrand, CA Montreux, 56'03". 5. Favre Freddy, Isérables, 56'17". 6. Reynard Basile, Savièse, 56'31". 7. Duplan Daniel, Lausanne-Sport, 56'47". 8. Bellon Octave, Troistorrents, 58'08". 9. Crettenand André, Isérables, 58'37". 10. Griffon Max, CA Montreux, 58'56".

**Classement aux points en 5 ans, total après 2 ans :** 1. Glannaz Michel 45 points. 2. Luyet Rémy 35. 3. Gordon Thompson 25. 4. Darbellay Laurent 19. 5. Monnet Raymond 15. 7. Pellouchoud Lucien 11. 7. Dumuc Bertrand 8. 8. Reynard Basile, Favre Freddy, Farquet Pierre-Alain 6. 11. Javet Jacques 4. 12. Bruchez Edmond, Duplan Daniel 3. 14. Tornay Jean-Claude 2. 15. Terretaz Jean-Pierre 2. 16. Bellon Octave 1.

## Jeux panaméricains : une seule médaille

Une seule médaille a été attribuée lors de la neuvième journée des Jeux panaméricains, à San Juan de Porto-Rico : celle de la compétition au fleuret féminin, qui a été remportée par la Cubaine Maria del Risco. Le classement du fleuret féminin :

1. Maria del Risco (Cuba). 2. Margarita Rodriguez (Cuba). 3. Nikki Franke (EU).

# 4<sup>e</sup> meeting international de Lausanne L'EAU À LA BOUCHE...

« **L'EAU À LA BOUCHE** », avons-nous titré. Ce serait vraiment faire preuve de mauvais goût que de grimacer devant le menu gastronomique proposé par les organisateurs du 4<sup>e</sup> meeting international de Lausanne qui déroulera ses fastes mercredi 18 juillet au stade Pierre-de-Coubertin à Vidy. Nous avons déjà mouillé en dégustant la liste des participants à cette manifestation qui ne peut que déboucher sur une réussite sans précédent. Mais la conférence de presse de hier s'est payé le luxe d'ajouter encore un peu de sel à un plat pourtant déjà agréablement pimenté. Comme un bambin qui dévore son paquet de bonbons sans même penser qu'au fond se niche une surprise, nous nous sommes rendu au bord du lac sans nous tremousser à l'idée d'une nouveauté de dernière heure. Et pourtant. Qu'il est bon de se tromper... parfois! En effet, la ville de Lausanne, le Lausanne-Sports et le Stade Lausanne, en bref les organisateurs de ce gala, ont démontré qu'ils ont plus d'un tour dans leur sac et une boîte magique pratiquement sans fond.

### Un «R» populaire...

... aussi populaire qu'un disque de Travolta! R comme... Rono. Eh oui, le quadruple recordman du monde foulera la piste de Vidy, la semaine prochaine. Dans un 3000 m qui fera certainement monter dans le public « la fièvre du mercredi soir ». Le Kényan aura à ses côtés Ryffel bien sûr, mais aussi Simmons, Gonzalès, Treacy, Puttemans, Rose, Dixon et Lafranchi. Le clou de la soirée, sans aucun doute. Avec, comme autres points chauds, le

## CYCLISME

### Premier GP de la ville de Saint-Maurice (pour cadets A et B)

Dimanche 8 juillet 1979, à 8 h. 30, était donné, place Val-de-Marne, le départ du premier Grand Prix de la ville de Saint-Maurice pour cadets A et B.

L'organisation, en tous points parfaite, était assurée par le vélo-club local, récent initiateur de la course de côte Saint-Maurice - Mex et responsable des championnats valaisans 1980.

Mois de juillet, temps de vacances, mais participation surprenante : 72 inscriptions. Un parcours de 43 km (cadets A) et de 28 km (cadets B). Et les temps des premiers : 1 h. 16'59" (cadets A) et 56'22" (cadets B). Les calculs opérés et réopérés - manuellement, mécaniquement - révèlent une moyenne étonnante : 33,506 km/h pour Joël Reymond, Carouge, vainqueur chez les cadets A ; 29,864 km/h pour Marco Marcucci, Fribourg, vainqueur chez les cadets B.

Chez les cadets A, malgré un parcours sélectif - les organisateurs songent déjà à le compléter de quelques bosses - 20 coureurs sont arrivés dans le temps du premier. Chez les cadets B, moins nombreux, les temps sont plus échelonnés, le dernier terminant à 5'29 du gagnant.

Toute une région (Saint-Maurice, Monthey, Lavey) a bénéficié du spectacle offert par les organisateurs auxquels vont notre admiration et notre gratitude. Il est rare de voir un club se soucier à un tel point de la sécurité des

coureurs : les organisateurs ne sont-ils pas allés jusqu'à balayer tous les points du parcours pour y enlever gravier, cailloux, branchages, pour y boucher les moindres trous.

Et pour conclure, voici le classement des deux catégories :

**Cadets A.** - 1. Reymond Joël, Carouge, 1 h. 16'59" ; 2. Pahud Jean, Chailly, à 1" ; Piccand Roland, Fribourg ; Fontannaz Richard, Val-lorbe ; Bolay Sylvain, Le Locle ; Wyssa André, Fribourg ; Biassi Denis, Carouge ; Bolay Sylvain, Le Locle ; Bruhlhart Yvan, Genève ; Bruhlhart André, Genève ; Finetto Paolo, Carouge ; Fischer Victor, Nyon ; Franceschini Luc, Sierre ; Furlan Jean-Paul, Carouge ; Henniger Roland, Fribourg ; Maire Olivier, Vevey ; Rey Christian, Payerne ; Rittiner Pascal, Nyon ; Rohrbasser Pierre-Alain, Fribourg ; Tinguely Christophe, Fribourg ; Wuillomet Claude-Alain, Martigny, tous même temps.

**Cadets B.** - 1. Marcucci Marco, Fribourg, 56'22" ; 2. Bartoli Emilio, Genève, 56'22" ; 3. Zuber Olivier, Monthey, à 2'28" ; Wolker Christophe, Nyon ; Harder Philippe, Genève ; Szabo Gérard, Monthey ; Gander Michel, Val-de-Travers ; Ady Olivier, Martigny, tous même temps ; puis : 9. Schaller Eric, Nyon, à 3'17" ; Broiller Martial, Val-de-Travers ; puis : 11. Galletti Stéphane, Monthey, à 4'28" ; 12. Willommet Thierry, Martigny, à 5'29".

## GOLF

### MÉMORIAL OLIVIER-BARRAS

Une centaine de joueurs (51 professionnels et 48 amateurs) ont pris part les 5, 6, 7 et 8 juillet au « 15<sup>e</sup> mémorial Olivier-Barras » sur le parcours du Golf-Club de Crans-sur-Sierre.

Patronné par l'Association suisse de golf, ce tournoi est organisé annuellement en souvenir du plus grand joueur de golf que sans doute la Suisse ait jamais eu.

Chez les professionnels, en présence des meilleurs joueurs suisses et de deux fortes délégations italienne et espagnole, la victoire est revenue à l'Italien Roberto Bernardini (deux fois vainqueur déjà de l'open suisse en 1968-1969) avec l'excellent score de 284 (70 - 70 - 73 - 71), soit deux sous le par. A la seconde place se trouve son compatriote A. Croce avec un total de 289. Ces deux joueurs précédent d'autres joueurs chevronnés tels Angelo Gallardo, Valentin Barrios ou encore Jaime Gallardo (tous anciens vainqueurs d'open). Du côté helvétique, il faut relever un excellent comportement d'ensemble avec, à la huitième place ex aequo Patrick Bagnoud et Franco Salmira avec un très bon total de 292 ; à la quatorzième place, Denis Maira (298) et à la 17<sup>e</sup> place ex aequo Jacky Bagnoud, Bernard Cordonier et Alain Rey (302). Signalons encore que Patrick Bagnoud, avec Luciano Grapassoni et Luciano Marsala, a réalisé le meilleurs parcours du tournoi en 69.

**Résultats professionnels :** 1.

Roberto Bernardini, 284 ; 2. Alberto Croce, 289 ; 3. Luciano Grapassoni et P. Molteri, 290 ; puis : 8. Patrick Bagnoud et Franco Salmira, 292 ; 14. Denis Maira, 298 ; 17. Jacky Bagnoud, Bernard Cordonier, Alain Rey, 302.

Chez les amateurs, la victoire est revenue pour la seconde fois consécutive à Charles-André Bagnoud, membre de l'équipe nationale suisse et joueur du Golf-Club Crans-sur-Sierre, avec le score de 301 (77 - 76 - 74 - 74). A quatre trous de la fin, lors du dernier parcours, Frank Markus, de Saint-Gall, champion suisse 1979, avait encore un coup d'avance sur Charles-André Bagnoud. Mais un hors-limite au 14 où il inscrit un 8 (par 5) et une balle perdue au 18 pour un parcours en 81 lui ôtèrent tout chance de victoire et le firent même sérieusement rétrograder dans le classement. La seconde place revient ainsi à un autre joueur de Crans, Gustave Cordonier qui, après avoir commencé par deux scores moyens de 80 et 78, termine en toute beauté par 73 et 72 pour un total de 303 devançant d'un coup Max Bagnoud, de Crans également (304).

**Résultats amateurs :** 1. Charles-André Bagnoud, 301 ; 2. Gustave Cordonier, 303 ; 3. Max Magnoud et Yves Robyr, 304 ; 5. Frank Markus, 306.

**Résultats dames (3 parcours) :** 1. Régine Lauters, 234 ; 2. Madeleine Barras, 243 ; 3. Marina Ducrey, 245.

400 m haies (toute l'élite mondiale sera au départ à l'exception de l'Allemand Harald Schmid, c'est-à-dire Moses, Shine, Wheeler, Walker, Graybehl et de Suisse Haas), le 110 m haies (Nehemiah, Foster, Bethel), la perche (Tully, Abada, Houvion, Desruelles, Tracaneli, Buciariski, Slusarski et Pullard). Restons dans les noms communs aux « mordsus » d'athlétisme. On pourra encore se mettre dans la pupille McTear, Gilkes, Edwards et Panzo en sprint. Demarthon, Green et Rodgers sur 400 m, Boit, Eneyart sur 800, Walker et Pierre Déleze sur 1500 - un duel qui promet et qui enflammera les cœurs valaisans et suisses. Chez les dames, Szewinska, Bürki, Larrieu et Frederick tiendront la vedette. Nous reviendrons en détail sur cette grande soirée, mais pour l'heure sachons gré à tous ceux qui ont payé de leur personne pour offrir au public romand un meeting qui, désormais, se loge en bonne place dans la vitrine de l'athlétisme européen et mondial. Signalons, pour terminer, que des billets sont en vente au Centre Métropole à Sion. Dans ce cas précis, mieux vaut être prévoyant que se retrouver... bredouille!

MIC



Rono-Ryffel main dans la main. Cette émouvante réunion de deux « monstres » de l'athlétisme, on pourra l'apprécier au terme

de 3000 m qui sera le bouquet final du 4<sup>e</sup> meeting international de Lausanne.

gribis A

### Inquiétude des médecins allemands

Les médecins sportifs allemands se montrent vivement préoccupés par le recours apparemment croissant aux corticoïdes, notamment de la part des cyclistes. Au cours d'un symposium organisé à Munich, le professeur Manfred Donike, spécialement chargé des problèmes de dopage à l'Institut des sciences sportives de Cologne, a souligné la forte nocivité des hormones des glandes surrénales du type des corticoïdes et des hormones de régulation produites par l'hypophyse et également employées par certains sportifs.

Les corticoïdes réduisent sensiblement la résistance aux infections, retardent la guérison des fractures et décalcifient les os. Les

experts ont rappelé au cours du symposium que l'usage continu des corticoïdes provoque notamment de forts tassements des vertèbres, observés couramment chez les cancéreux traités à la cortisone. Or, affirment ces mêmes spécialistes, certains cyclistes s'administrent des doses de cortisone plus fortes que celles injectées aux cancéreux. Après avoir encore fait observer que l'emploi des corticoïdes ne peut pas être prouvé du fait que l'hydrocortisone injectée se mélange dans le sang avec celle que produit normalement tout organisme, le professeur Donike a souligné la difficulté d'en interdire l'usage du moment que l'analyse ne permet pas de confondre les coupables.

### Avis aux ski-clubs valaisans

Nous rappelons aux ski-clubs valaisans que le 4<sup>e</sup> mémorial Charly-Veuthey aura lieu les 4 et 5 août prochain. Que chacun se fasse un devoir de prendre part à cette manifestation, en mémoire du grand pionnier que fut Charly Veuthey pour le ski de fond. Envoyez aujourd'hui encore le bulletin de commande ci-dessous.

#### Bulletin

**3<sup>e</sup> mémorial Charly-Veuthey - Crans-Montana 4-5 août - ski de fond 12 km - glacier Plaine-Morte Patronage: Nouvelliste, Valaiski, Air-Glacières**

**Inscription: Fr. 15.- (aller et retour Montana - Plaine-Morte, inscription, participation, médaille-souvenir).**

**Le soussigné s'intéresse à la marche à skis «mémorial Charly-Veuthey» et désire recevoir.....bulletin (s) d'inscription et renseignements.**

**Nom:** .....

**Prénom:** .....

**Adresse:** .....

**N° postal:** .....

**Ville:** .....

**A retourner à: «TVMP», 3962 Montana.**

**VENTE AUX ENCHÈRES**

à la **SALLE DE L'AIGLON à AIGLE**

**SAMEDI 14 juillet 1979 dès 14 h. 30**

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques d'un

**IMPORTANT LOT de TAPIS D'ORIENT**

authentiques d'origine, noués à la main et dédouanés, comprenant notamment de magnifiques pièces de toutes dimensions de Kirman, Kachan, Is-pahan, Ghoum, Tabriz, Machad, Bakhtiar, Chiraz, Serabend, Afghan, Balouch, tapis de prière nomade, Kazak, Chirvan, Boukhara russe, Ghilims, Pakistan, Inde, ainsi que quelques pièces rares et anciennes de l'Iran, de la Turquie et du Caucase russe.

Héréréké soie, broché or, tapis de prière turc d'une finesse extraordinaire, 146 x 106 cm.

Exposition de 10 h. à 12 h. 30 et de 13 h. 30 à 14 h. 30

Adjudication à tout prix et minima. Paiement au comptant. Echute 5%. Vente avec garantie.

Des listes seront distribuées pendant l'exposition et la vente.

Commissaire priseur: Charles Grisoni

**CLEMENT**  
Importation tapis d'Orient  
Route des Jeunes 23  
1227 Genève  
Tél. 022/43 33 77

**DENNER**

Actions à partir du 12.7.79

**économie garantie!**



**Maggi**

- Bouillon gras corsé**  
au véritable goût de viande  
6 litres ~~2.60~~ **2.15**
- Bouillon de bœuf extra riche**  
au goût succulent de viande de bœuf et à la fine saveur de légumes  
3 litres ~~1.30~~ **1.10**

**Heró**

**Confitures**

maintenant 40 centimes meilleur marché

- Abricots ~~1.90~~ **1.50**
- Fraises/Rhubarbe ~~1.85~~ **1.45**
- Fraises ~~2.30~~ **1.90**
- Framboises ~~2.05~~ **1.65**
- Cerises noires ~~2.50~~ **2.10**
- Oranges amères ~~1.60~~ **1.20**



**ZWEIFEL**  
**Chips Nature**  
- le complément idéal pour tous vos menus  
270 g ~~3.40~~ **2.75**



**Jus d'oranges et d'abricots**  
riche en vitamines C  
**Multipack**  
2 x 1 litre ~~2.60~~ **1.90**  
TETRA PAK

nouveau chez DENNER



**Savon « pomme verte »**  
125 g ~~1.90~~ **1.90**



**Gard** shampoings spéciaux  
3-sortes  
● shampooing traitant pour cheveux éprouvés 200 ml ~~3.15~~  
● shampooing spécial pour cheveux gras **2.45**  
● shampooing volume pour cheveux fins



**AJAX Citron**  
5 kg **12.75**  
lessive complète 30-95°  
la puissance qui rend tout votre linge d'une propreté impeccable



**dato** Redonne blancheur même aux rideaux jaunis  
Ce qu'il a de mieux pour vos rideaux  
1.85 kg ~~7.70~~ **6.45**



**VIGOR**  
Semi-liquide pour une propreté imbattable  
820 g ~~2.40~~ **1.95**

A vendre

**bateau hors-bord**  
Type Ritz-Jouet. Coque en polyester. Longueur 5 m 30. Moteur Chrysler, 105 ch. Avec place d'amarrage au Bouveret.  
Fr. 15 000.-  
Tél. 021/60 14 00 de 19 à 21 h. 36-27551

**PIONEER**



4,5 kg, 5 ch Fr. **490.-**  
10 modèles de 5 à 8 CV

**Fleisch SA, Saxon**  
Machines agricoles - 026/6 24 70  
**J. Niklaus-Stalder**  
Sion  
Quincaillerie, Grand-Pont  
Tél. 027/22 17 69  
**Pierre Antille, Sierre**  
Apiculture moderne  
Tél. 027/55 39 82  
36-2416

101



**Mon bel oranger**

Droits de presse: Cosmopress, Genève  
José Mauro de Vasconcelos

C'est alors que la chose arriva. Je marchais lentement, comme toujours, sur la route Rio-São Paulo quand la grosse auto du Portugais passa tout doucement près de moi. Le klaxon retentit trois fois et je vis le monstre me regarder en souriant. Ce qui fit renaître ma haine et le désir de le tuer quand je serais grand. Je réunis tout mon orgueil et passai d'un air digne en feignant de l'ignorer.

— C'est comme je te le dis, Minguinho. Tous les jours pareil. On dirait qu'il attend que je passe et il se met à klaxonner. Il klaxonne trois fois. Hier, il m'a même fait un signe de la main.

— Et toi ?

— Moi, je ne bronche pas. Je fais semblant de ne pas le voir. Il commence à avoir peur de moi, je vais avoir six ans et bientôt, bientôt je serai un homme.

— Tu crois qu'il veut être ton ami parce qu'il a peur ?

— Il n'y a pas de doute. 'tends-moi, je vais chercher la caisse.

Minguinho avait passablement grandi. Pour monter sur ma selle je devais mettre une caisse par terre.

— Ça y est. Maintenant nous pouvons bavarder.

Juché là-haut, je me sentais plus grand que le monde. Je dominais le paysage, les touffes d'herbes du ruisseau, les chardonnerets et les mésanges qui venaient picorer par là. Le soir, dès qu'il faisait un peu sombre, un autre Luciano venait tourner joyeusement au-dessus de ma tête, comme un avion du Campo dos Afonsos. Au début, même Minguinho s'étonna que je n'aie pas peur de la chauve-souris, car, en général, tous les enfants en avaient peur.

(A suivre)

DO-28/12779

**Rabais 10 à 50%**

Vente spéciale du 10 au 28 juillet

**Rabais 10% sur tous les articles non baissés**

**Duvets piqués**

120/160	89.-	69.-
	110.-	84.-
	102.-	139.-
	229.-	185.-

135/170	104.-	85.-
	128.-	93.-
	202.-	175.-
160/170	181.-	118.-
	280.-	218.-
	331.40	295.-
160/200	318.-	235.-
	363.-	329.-
	484.-	415.-

**Oreillers**

60/60	18.-	15.-
	19.50	17.-
	20.50	21.-
	38.-	28.-

**Couvertures**

170/220 mi-laine	115.-	89.-
230/260 mi-laine	128.-	99.-
230/260 pure laine vierge	220.-	150.-

**Fourres à fleurs**

couleurs - 100% coton	19.90	4.95
60/60		6.50
60/90		19.90
120/160		21.-
135/170		

**Draps de lit de dessous**

mi-fil	39.-	28.-
180/270		52.-
240/280	78.-	

**Draps de lit**

mi-fil, avec dentelle	45.-	35.-
180/270		59.-
240/280	85.-	

**Draps de lit double chaîne, blanchis**

240/270	35.-	29.-
---------	------	------

**Draps de lit couleurs, Percalette 100% coton**

240/270		25.-
---------	--	------

**Nappes mi-fil à fleurs plus 6 serviettes l'ensemble**

		25.-
--	--	------

**Nappes pur fil à carreaux**

127/160		12.-
---------	--	------

**Tissu coton imprimé, pour robes et jupes largeur 90 cm le mètre**

		3.-, 4.-, 5.-
--	--	---------------

**Tabliers de cuisine avec bavette pour dames divers coloris coton**

14.80	10.90
mi-fil	18.80 - 12.-

**Grand choix de tissus rideaux, vitrage et décoration à des prix soldés**

**Grand choix de tissus pour robes RABAIS 20%**

Envois partout

**A L'ÉCONOMIE**

**Edy Röhrner - SION**

Place du Midi, Sion  
Tél. 027/22 17 39 - 22 17 40

**Thon rosé «Fancy a»** à l'huile végétale

boîte de 200 g, 1.50 (poids égoutté 155 g)

**2 boîtes**

**Multipack 11.7.-17.7.**

**240** au lieu de 3.-

Eg (100 g = -77,4)



**Boisson instantanée au cacao «Frey Instant»** Se dissout instantanément dans du lait froid ou chaud.

**Offre spéciale 11.7.-17.7.**

boîte de 400 g **250** (100 g = -62,5) au lieu de 3.-

boîte de 800 g **440** (100 g = -55) au lieu de 5.40



**Cake Financier** **MIGROS data**

**Offre spéciale 11.7.-14.7.** cake de 330 g

**190** (100 g = -57,6) au lieu de 2.30

tout frais de la boulangerie Migros



**Crèmes glacées en gobelet** MIDOR

Vanille/fraise, Ice-Coffee, pêche Melba, etc.

Gobelet de 90 g

**Offre spéciale**

chaque gobelet **-.60** au lieu de -.80 (100 g = -66,7)



**Crèmes glacées double-crème** **MIGROS data**

Crèmes glacées délicieusement fondantes avec des morceaux de fruits, de chocolat, de caramel ou de noix.

**Offre spéciale jusqu'au 17.7.**

**1.-** de réduction sur chaque paquet



**«Aproz» minical** **Multipack 11.7.-24.7.** Grapefruit, orange ou arôme citron

bouteille de 1 litre, -.80

**2 bouteilles au choix**

**120** (+ dépôt) au lieu de 1.60

minical = pauvre en calories, artificiellement édulcoré



**Jusqu'à épuisement du stock**

**Crackers au fromage** paquet de 220 g

**180** (100 g = -81,8) Idéal pour l'apéritif, le pique-nique, etc.



**NEU IN DER MIGROS**

**Crêpes-Mix** la crêpe miracle, si fine, si légère!

Mélanger simplement Crêpes-Mix à de l'eau. Faire dorer la pâte à la poêle pour obtenir de délicieuses crêpes à fourrer à votre goût, soit sucrées, soit salées.

2 sachets de 100 g (env. 8 crêpes)

**150**



**Prix. Qualité. Choix.**

**MIGROS**

**ANNONCES DIVERSES**

Chaque samedi merveilleux buffet froid Fr. 30.- p.p.

Avec la chambre/douche et un excellent petit déjeuner Fr. 60.-

Au milieu d'une région de promenades extraordinaires. Seulement une heure de Lausanne. Réservation jusqu'à vendredi 12 h. Hôtel familial de première classe, piscine, sauna, discothèque

**HÔTEL \*\*\*\***  
*Aux Mille Étoiles*

1923 Les Marécottes VS (10 km de Martigny), Tél. 026/8 15 47  
Membre club des hôtels suisses «aimant vos enfants»

Vends à très bon prix

Meuble vaisselier pyramide  
Petit buffet de cuisine  
Garniture de salon comprenant: 1 divan transformable en lit deux places, 2 fauteuils, 1 table guéridon  
Meuble à chaussures  
Morbier  
Rouet  
Divers petits meubles

Tél. 027/22 54 25 36-4424

Je cherche

jeune loulou de Poméranie

Tél. 025/71 15 03 entre 18 et 19 heures 143.673.456

**CITROËN-VEVEY**  
Tél. 021/52 88 52

Beau choix de **CITROËN GS 1220**

Dès Fr. 3000.-

Expertisées - Facilités

Privé vend très belle

**R 16 TS**

Modèle 1972. Expertisée.

Seul. Fr. 3200.-

Tél. 027/61 18 24 36-27380

A vendre

**un transporter Bucher 2600**

22 ch, diesel. Révisé et expertisé. Avec garantie.

Bonvin Frères, machines agricoles  
1964 Conthey, tél. 027/36 34 64 36-2860

**Ecole de voile**

Bateaux lestés plus dériveurs  
Préparation au permis A  
Mai - juin - septembre: les week-ends en français seulement.  
Juillet - août: semaines de voile français-allemand  
Réservez dès maintenant

**Voile & Segel, case post., 1897 Le Bouveret**  
Tél. 027/38 18 34, le soir 36-25550

A vendre quelques **BMW** d'occasion

**1602, 1802, 2002 2002 Tii, Touring**

**GARAGE DES ALPES S.A.**  
1814 La Tour-de-Peilz  
Tél. 021/54.33 91/92

# Championnat d'Europe d'Enduro Les Transalpins les plus titrés



L'Italien Augusto Taiocchi fut le meilleur en 350 cm<sup>3</sup>.

Le championnat d'Europe d'Enduro vient de se terminer par la dernière manche en Autriche.

Encore une fois, les Transalpins se partagent les titres et en remportent 6 sur 10.

Le sport Enduro prend une telle ampleur pour les usines officielles que la Fédération internationale motocycliste a décidé, lors du dernier congrès en Pologne, de changer les règlements. Si bien que pour cette année déjà, les points attribués par jour sont homologués comme en moto-cross, par manche, donnant ainsi un très grand avantage au pilote, car auparavant, il fallait terminer les deux jours pour être classé.

Ces épreuves d'Enduro se nomment réellement concours international de deux jours de régularité et ne

peuvent pas encore compter pour un championnat du monde, car la FIM demande que douze épreuves soient inscrites au calendrier pour un tel championnat. Pour l'instant, seulement sept épreuves sont inscrites, tellement il est difficile d'en organiser; on espère que la Suisse se décide un jour.

Cette année, un stupide accident mortel est venu endeuiller la magnifique épreuve italienne disputée dans la province de Bergame. Le pilote suédois Andersonn a manqué un virage et est venu s'écraser contre un pylône, alors qu'il se trouvait sur un parcours routier très facile. Dans cette belle discipline, qui reste de loin la plus dure, les accidents ou les chutes sont nombreuses et sans gravité, mais jamais mortels. Il est vraiment dommage d'en déplorer un cette année.

### Résultat final du championnat d'Europe

Classe	Rang	Nom	Pays	Points
Classe 50 cm <sup>3</sup>	1.	Pietro Gagni	Italie, Fantic Motor	169
	2.	Angelo Signorelli	Italie, Fantic Motor	126
	3.	Erwin Schmider	RFA, Zundapp	122
Classe 75 cm <sup>3</sup>	1.	Stanislaus Olszewski	Pologne, Simson	192
	2.	Giuseppe Dignorelli	Italie, Fantic	162
	3.	Zbigniew Kluijszo	Pologne, Simson	124
Classe 100 cm <sup>3</sup>	1.	Eduard Hau	RFA, Zundapp	199
	2.	Bernd Lamel	DDR, Simson	157
	3.	Rolf Hubler	DDR, Simson	113
Classe 125 cm <sup>3</sup>	1.	Gualtiero Brissoni	Italie, SWM	202
	2.	Harald Strössenreuther	RFA, KTM	135
	3.	Jürgen Grisse	RFA, Zundapp	97
Classe 175 cm <sup>3</sup>	1.	Andreino Marinoni	Italie, SWM	175
	2.	Klaus B. Kreuz	RFA, Zundapp	155
	3.	Paul Rottler	RFA, KTM	131
Classe 250 cm <sup>3</sup>	1.	Franco Gualdi	Italie, SWM	175
	2.	Elia Andreletti	Italie, KTM	161
	3.	Franck Schubert	DDR, MZ	129
Classe 350 cm <sup>3</sup>	1.	Augusto Taiocchi	Italie, KTM	165
	2.	Harald Sturm	DDR, MZ	164
	3.	Rheinhard Christel	RFA, KTM	120
Classe 500 cm <sup>3</sup>	1.	Guglielmo Andreini	Italie, SWM	162
	2.	Gianangelo Croci	Italie, KTM	136
	3.	Stanislav Zloch	Cs, Jawa	109
Classe 750 cm <sup>3</sup>	1.	Heino Büse	RFA, Maico	165
	2.	Manfred Jäger	DDR, MZ	149
	3.	Kvetoslav Masita	Cs, Jawa	131
Classe plus de 750 cm <sup>3</sup>	1.	Hass Egbert	RFA, Maico	139
	2.	Kurt Distler	RFA, Yamaha	92
	3.	Richard Schalber	RFA, BMW	86

## Victoire suisse en Allemagne

En l'absence des favoris Kalberer (retenu au moto-cross de Payerne) Werner Von Ah (champion suisse de la spécialité, ennui de santé), les leaders actuels du championnat se sont imposés comme d'habitude sans rencontrer de résistance lors de cette 6<sup>e</sup> épreuve du championnat suisse, disputée à Oberkirch en Allemagne.

Hans Meister, de Selzach, fut de loin le meilleur représentant helvétique puisque, du même coup, il réalisa le scratch sur les 300 concurrents au départ de cette confrontation avec les Allemands et apporte ainsi une victoire suisse.

Jean-Jacques Loup, de Payerne, et Pascal Pouly, de Bussigny, ont été les meilleurs Romands, sans oublier la surprise du jour qui nous vient d'un vieux routinier, Bernard Belet, de Penthalaz, réalisant une excellente opération en prenant la troisième place de sa classe.

### Résultats

Classe	Rang	Nom	Pays	Points
Classe 125 cm <sup>3</sup>	1.	Weiss Alois	Zurich, KTM	280,4
	2.	Schmid Michel	Nusbaumen, KTM	281,3
	3.	Pouly Pascal	Bussigny, KTM	292,7
	4.	Luisoni Giovanni	Morbio, SWM	295,5
	5.	Hausamann Hans-R.	Ostermundigen, SWM	295,7
Classe de 126 à 175 cm <sup>3</sup>	1.	Meister Hans	Selzach, SWM	279,4
	2.	Schmidli Bruno	Fislisbach, KTM	280,9
	3.	Graf Willy	Rotenfluh, KTM	282,4
	4.	Engli Erich	Diessenhofen, Sachs	286,2
	5.	Loup J.-J.	Payerne, KTM	288,5
Classe plus de 175 cm <sup>3</sup>	1.	Ramser Rolf	Mendrisio, KTM	289,5
	2.	Frei Walther	Thalwil, SWM	292,3
	3.	Belet Bernard	Penthalaz, SWM	294,7
	4.	Schwendimann Karl	Zoug, Bto	295,9
	5.	Von Rotz John	Alpnach, KTM	298,8

## CYCLOSPORTIFS

### Succès du critérium bellerin

Plusieurs coureurs valaisans avaient pris part au premier critérium bellerin, qui se disputait sur un circuit de 7 km, à effectuer plusieurs fois selon la catégorie. Avec un départ au centre de la cité, le parcours offrait une montée sur le Bevioux, la colline des Salines et retour. Les dames et les juniors devaient l'effectuer trois fois, alors que toutes les autres catégories avaient un pensum de cinq tours, soit 35 km. Nous relèverons les victoires du toujours jeune Albini Tornay, de Saxon, de Christian Parejas (en seniors), suivi du Sierrois Michel Bonvin. Nous donnons ci-après les principaux résultats :

**Dames :** 1. Morel Evelyne, Cossonay, 42''21; 2. Sauvignat André, Sion, 49''35.

**Catégorie juniors :** 1. Dreier Olivier, Bex, 58''46.

**Catégorie élites :** 1. Meylan Harry-James, Avanchet-Parc, 1'00''49; 2. Witz Alain, Prilly, 1'00''49; 3. Lambiel Jean-Pierre, Ollon, 1'00''49; 4. Mai Pierre, Allaman, 1'00''49; 5. Sumi Jean-Jacques, Ecublens, 1'00''49. - **Puis :** 15. Szabo Zoltan, Choëx, 1'07''01; 16. Narnhofer Richard, Collombey, 1'07''01; 17. Emeri Willy, Bramois, 1'07''01; 18. Daudies Christian, Bramois, 1'08''20; 19. Emeri Gérard, Villars, 1'08''20; 20. Marino Francesco, Monthey, 1'10''25.

**Vétérans I :** 1. Tornay Albini, Saxon, 1'00''46 (meilleur temps de la journée); 2. Tonus Guillaume, Genève, Comina Roger, Bramois, 1'00''49. - **Puis :** 7. Sabbadini Angelo, Monthey, 1'07''01.

**Super-vétérans :** 1. Beyerle A., Montreux, 1'16''06; 2. Rondoni Paul, Montreux, 1'16''06.

**Seniors :** 1. Parejas Christian, Le Lignon, Bonvin Michel, Sierre, Dusideri Pino, Genève, 1'00''49; 4. Crittin Michel, Chamoson, Zurbrugg Pierre, Renens, 1'01''55. - **Puis :** 11. Daman Auguste, Vex, 1'07''01; 12. Pochon Raphaël, Collonges, Paquier Charles, Bex, 1'08''20.

# Samedi et dimanche à Uvrier Grand prix valaisan de karting



Ce dimanche, le sympathique «team» du Kart-Club Valais organise, sur une piste spécialement préparée, à l'usine d'incinération d'Uvrier, le 2<sup>e</sup> Grand Prix valaisan de karting.

Les ténors de la spécialité s'affronteront dans quatre catégories internationales : A, B, C, sport. Les trois premières sont concernées par des épreuves de promotion. On attend près de cent pilotes.

Les organisateurs comptent sur un nombreux public, lors de ces courses spectaculaires. En effet, ces petits bolides de 100 cm<sup>3</sup> de cylindrée, sans changement de vitesse, sont capables de pointes jusqu'à 180 km/h. Leur maniabilité est telle que

des accidents graves sont rares. Les luttes n'en sont que plus chaudes, et l'accès aux places d'honneur donne lieu à de solides empoignades.

Précision de la conduite, réflexes, et un sens aigu du pilotage font du karting une excellente préparation à la course automobile. En outre, le prix de revient relativement peu élevé d'une machine préparée favorise la promotion de jeunes talents.

De grands champions sont issus récemment en Europe de la course de kart : Ricardo Patrese, champion du monde de kart en 1974, et le regretté coureur suédois Ronnie Peterson, finaliste en 1966.

**Programme du week-end :** samedi 14 juillet, dès 15 heures, essais libres. Dimanche 15 juillet : 07.00-8.00 contrôles techniques 08.30-09.00 essais libres 09.05-10.30 essais chronométrés 10.35-12.10 courses et finale 13.10-17.25 courses et finale dès 18.00 remise des prix

### SC Ovronnaz

Dimanche 15 juillet 1979, Derby de la Rambert, Premier départ à 9 heures.

Le comité

## ATHLÉTISME

### Samedi 5<sup>e</sup> tour du Mont à Vercorin

Organisé par le Ski-Club Vercorin-La Brentaz, le 5<sup>e</sup> tour du Mont à Vercorin se disputera samedi 14 juillet. Les organisateurs annoncent la participation du couple Marijke et Albrecht Moser, ainsi que de Siegenthaler. Les départs auront lieu depuis 14 h. 30, et les actifs s'élanceront à 15 h. 30 pour effectuer les 15 km du parcours. Nous donnons ci-après le

programme-horaire :

**Départs :** 14 h. 30, poussins (0,5 km); 14 h. 40, écolières A et B (1 km), écoliers A et B (1 km); 14 h. 50, cadettes A et B (1,5 km), cadets A et B (4,5 km); 15 heures, dames (4,5-8,5 km), juniors (4,5 km); 15 h. 10, populaires (9 km); 15 h. 20, vétérans (13 km); 15 h. 30, actifs (13 km).

## HIPPISME

### Dès aujourd'hui le concours de Crans-Montana

Toute l'élite équestre valaisanne sera au rendez-vous du concours de Crans-Montana. Durant quatre jours, de nombreuses épreuves d'obstacles se succéderont sur les terrains de l'Etrier sur le Haut-Plateau (domaine du Pas-de-l'Ours). La renommée du concours hippique de Crans-Montana n'est plus à faire avec les spécialistes que sont les frères Peter et

Roland Gaulé. Ainsi, les nombreux spectateurs pourront apprécier les intéressantes épreuves. Voici le programme-horaire de cette manifestation :

Jeu 12 juillet, dès 15 heures. Vendredi 13 juillet, dès 15 h. 30. Samedi 14 juillet, dès 15 heures. Dimanche 15 juillet, dès 8 h. 30.

### FC Nendaz : les joueurs changent de gazon !

**NENDAZ (A).** - Les familles et les joueurs, ainsi que les membres actifs et passifs du FC Nendaz étaient conviés dimanche au traditionnel rallye de la société. Celui-ci était organisé par M. Nestor Charbonnet. Quelque quinze équipages ont pris le départ, parcourant les petits villages de la commune de Nendaz à la recherche des divers postes. Après un apéritif pris sous le pont de la N9, près de Saint-Pierre-de-Clages, les participants se rendirent aux Vêrines, dans les mayens de Chamoson. Là, une pêche à la truite constitua l'essentiel du menu du jour. Une belle journée, vraiment.

Voici les principaux vainqueurs : 1. Antoine Maytain; 2. Maurice Maytain; 3. Jean-Claude Aymon.

Notre photo : les vainqueurs du jour avec, à gauche, le président Guy Glassey.



## Vient de paraître

### Livre-anniversaire « Les 25 ans de l'UEFA »

Le livre-anniversaire, *Les 25 ans de l'UEFA*, que l'UEFA vient de publier pour son propre compte en français, en anglais et en allemand, résume un quart de siècle d'histoire du football européen. S'y trouvent abordés l'ensemble des compétitions européennes - de la coupe des clubs champions au tournoi international des juniors - ainsi que tous les aspects du football sur le plan international. Une équipe d'auteurs de plusieurs nationalités a rédigé des articles qui constituent un ouvrage de référence de l'UEFA, richement illustré, un apport en matière de jeu attendu depuis longtemps.

248 pages, format oblong 24 x 33 cm, relié pleine toile, 18 pages en couleurs, dos frappé or, comprenant de nombreuses photos et illustrations ainsi qu'une abondante documentation. Prix : 50 francs. Peut être obtenu auprès du secrétariat général de l'UEFA, case postale 16, 3000 Berne 15.

## Sport-Toto

1. Lausanne-Sports - Bordeaux	3 3 4
2. Neuchâtel Xamax - Lyon	3 3 4
3. Young Boys - Metz	4 3 3
4. AS Monaco - Servette	3 4 3
5. Chênois - LASK Linz/A	5 3 2
6. Zurich - Odense BK/DK	6 2 2
7. Eintracht Braun./D - St. Gallen	7 2 1
8. R. Antwerp/B - Grasshopper	4 4 2
9. B. Ostr./CS - Darmstadt 98/D	5 3 2
10. Mac. Nathanya/IL - St. Liège/B	4 3 3
11. Malmö FF/S - Slavia Prag/CS	4 3 3
12. Vejle BK/DK - MSV Duisburg/D	2 3 5
13. W. Bremen/D - Rapid Wien/A	5 3 2

## Toto-X

14. Boh. Prag/CS - IFK Göteborg/S	5 3 2
15. First Vienna/A - Esbjerg BK/DK	5 3 2
16. GAK Graz/A - Öst. Växjö/S	3 3 4
17. Lausanne-Sports - Bordeaux	3 3 4
18. Neuchâtel Xamax - Lyon	3 3 4
19. Young Boys - Metz	4 3 3
20. AS Monaco - Servette	3 4 3
21. Chênois - LASK Linz/A	5 3 2
22. Zurich - Odense BK/DK	6 3 1
23. Eintracht Braun./D - St. Gallen	5 4 1
24. R. Antwerp/B - Grasshopper	3 4 3
25. B. Ostr./CS - Darmstadt 98/D	6 3 1
26. Mac Nathanya/IL - St. Liège/B	4 3 3
27. Malmö FF/S - Slavia Prag/CS	3 4 3
28. Vejle BK/DK - MSV Duisburg/D	2 4 4
29. W. Bremen/D - Rapid Wien/A	4 4 2
30. Boh. Prag/CS - IFK Göteborg/S	5 4 1
31. F. Vienna/A - Esbjerg BK/DK	4 3 3
32. GAK Graz/A - Öst. Växjö/S	2 3 5
33. Austr. Salzbr./A - P. Blag./BG	2 2 6
34. Katow./PL - AGF Aarhus/DK	7 2 1
35. Sp. Trnava/CS - Kalmar FF/S	6 3 1
36. Zb. Brno/CS - Sl. Sofia/BG	3 2 5

# FC Sion - OGC Nice à Tourbillon

Vendredi 13 juillet  
à 20 h. 15

Séance  
de dédicaces à



Sion

vendredi  
de 17 h. 30 à 18 h. 30

avec la collaboration  
de la maison



«le coq sportif»



Debout de gauche à droite: Bjekovic, Giacomo, Sacher, Ferry, Arouh, Guesdon, Barraja, Ascery, Pigal, Bousdina, Damiano, entraîneur, Rossi, entraîneur, Letizi. Accroupis: Gal, Buscher, Baratti, Roland, Jouve, Perron, Castellani, Bochi, Gentili, Cappadona, Mariot. (Photo NF)

**À L'ASSOCIATION DU CHABLAIS VAUD-VALAIS**

**Cet automne, le gros du travail**

**MONTHEY.** - Une quarantaine de séances jusqu'à fin novembre, c'est ce qui attend les sept commissions formées dans le cadre de l'association du Chablais Vaud-Valais. L'enjeu - bénéficier des crédits d'investissements prévus par la LIM - est en effet d'importance. D'autant que la région du Haut-Valais a déjà touché 27 millions, que celle de Martigny s'apprête à déposer ses conclusions et que la zone Sion - Sierre laisse entrevoir à brève échéance la fin de ses travaux. Pour autant qu'ils fassent valoir des objectifs prioritaires avant 1982, Vaudois et Valaisans peuvent espérer toucher quelque 20 à 25 millions, montant qui correspond à des réalisations globales de l'ordre de 100 millions.

De l'année 1975 qui vit leur création à leur officialisation en 1977 en tant que région, l'ARMS et l'ARDA ont parcouru un long chemin. L'étude entreprise par divers bureaux (subventionnée à raison de 850 000 francs) a permis de cerner les secteurs qui répondront aux critères de la LIM. Mais le gros du travail se fera cet automne. Les 28 communes concernées vont, en effet, être sollicitées pour établir un catalogue complet de tous les investissements susceptibles de les

engager. Sur ce point, il faut relever que les crédits appelés à être débloqués pourront aussi bien concerner des œuvres à caractère public que privées, le fil conducteur retenu s'inspirant avant tout d'une notion d'intérêt communautaire. Bien sûr, il va de soi que des réalisations à caractère intercommunal ou régional primeront sur des idées de moindre envergure. Cela ne devrait pas engendrer de frictions, les différents partenaires de l'association étant conscients du

rôle qui leur appartient. On s'aperçoit d'ailleurs aujourd'hui que certaines barrières s'estompent et que le temps des prérogatives jalousement entretenues est dépassé.

A l'échelon de la région du Chablais Vaud-Valais, le pouvoir décisionnel se trouve - il est bon de le rappeler - entre les mains d'un aréopage «éclairé». La fermeté qui devra guider ces instances, le moment venu, n'en exclura pas pour autant une certaine souplesse: rien n'interdit de supputer une modification du programme initialement proposé.

**La course aux millions**

L'importance des crédits prévus par la LIM qui permettent un remboursement allant jusqu'à 30 ans, n'échappe pas aux membres de l'association. La vingtaine de millions accordés avec comme date limite 1982 constitue une manne qu'il faut absolument employer.

Preuve en est le propos ré-

cemment tenu à Martigny par le grand argentier de la Confédération. M. Chevallaz a, en effet, fait savoir au président de la commune et au conseiller national Bernard Dupont que le temps des largesses était révolu. Or - un député Haut-Valaisien a déjà demandé que les crédits prévus pour la région du Chablais soient répartis sur les autres associations s'ils n'étaient pas employés en temps utile. Précisons, au nom de l'objectivité, la bonne foi du parlementaire qui envisageait de rétroceder ultérieurement la part ainsi obtenue. Mais, rétroceder quoi, si Berne coupe les vivres?...

Non, aujourd'hui, de part et d'autre du Rhône, ceux qui tiennent en main les guides de la région sont condamnés à une fuite en avant. Les populations de montagne, pour avoir été longtemps prétérites, ont le droit d'exiger un soutien sans faille. Même si cela doit se faire par le biais d'un forcing difficile.

Michel Pichon

**Au pays des Drances**

**SEMBRANCHER**

**Dix exposants pour «Art et artisanat»**

**SEMBRANCHER.** - L'exposition de céramique de Liddes est ouverte! L'exposition Félix Cortey, au Châble, draine une grosse affluence. L'Heure musicale de Champex a été annoncée pour mardi prochain. Il ne manque plus, au peloton des traditions culturelles et estivales entremontantes, que l'exposition «Art et artisanat» de Sembrancher. Cette dernière s'ouvrira ce samedi 14 juillet prochain et connaîtra, pour l'édition 1979, une «explosion» de talents régionaux!

Ce ne sera en effet pas moins de dix artistes qu'accueilleront pour tout l'été les cimaises de la maison de la cure. On y retrouvera avec plaisir, bien sûr, des anciens comme le chanoine Léon Giroud et ses sculptures, notre ami François Luy, également avec des sculptures, sans oublier les travaux de ferronnerie de Louis Bruchez, d'ébénisterie de Georges Marchetti et Vincent Moulin. Puis l'on y découvrira des nouveaux artistes ayant pour nom Geneviève Bourquin et ses peintures, les travaux de céramique d'Evelyn Gugger, les peintures aussi de Jeanne Luenberger et de Marguerite Künzi, sans oublier les

sculptures d'Emile Moulin. Comme on peut le constater, l'effort de la Société de développement, qui organise depuis plusieurs années cette exposition dans la capitale entremontante, commence à porter ses fruits. Cette année, l'exposition peut prendre le terme de «collective» et devrait être un vrai panorama de l'activité aussi bien artistique qu'artisanale entremontante.

Une visite s'imposera donc à Sembrancher, au vernissage de ce samedi 14 juillet à 17 heures, ou dans tous les cas, dans le courant de l'été.

**Vacances de glace pour 120 jeunes Suisses**



On a beau être amateurs, quel sérieux...

**CHAMPERY (mp).** - Le curling n'est plus aujourd'hui l'apanage d'un cercle élitiste. Sa démocratisation bienvenue a suscité de nouvelles vocations dans les milieux les plus divers. Les enfants n'échappent pas au phénomène, prenant plaisir à

«plonger» au cœur de la glace pour imprimer aux pierres une trajectoire judicieuse. 120 garçons et filles venus de toute la Suisse en témoignent ces jours à Champéry.

C'est en effet, un camp suisse qui regroupe des juniors acquis aux plaisirs du curling. Si la participation romande intervient en force, l'esprit qui règne entre les différents groupes linguistiques est excellent comme le relèvent M. Jean-Paul Bidaud, président de la région ouest et le dynamique Champérolain André Berthoud. Les responsables du rassemblement mettent d'autre part en exergue les distractions offertes par la station qui valent aux jeunes de s'adonner indifféremment aux joies de la natation, du tennis ou de l'équitation. Varier le rythme des cours constitue assurément un avantage...

**Cyclomotoriste blessé**

**MASSONGEX.** - Dans la nuit de mardi à mercredi, vers 3 h. 30, M. André Sarrasin, né en 1940, domicilié à Monthey, circulait au guidon de son cyclomoteur de Saint-Maurice en direction de Massongex. Au lieu dit Les Paluds, pour une raison indéterminée, il fit une chute sur la chaussée. Légèrement blessé, M. Sarrasin a été conduit à l'hôpital.

**FESTIVAL DE JAZZ DE MONTREUX**

**Reggae, country et blues: Départ en trombe!**

Week-end bien garni et départ en trombe du 13<sup>e</sup> festival de jazz montreuvisien. Reggae, country, blues étaient à l'affiche.

Ambiance sans précédent pour une première soirée Reggae. Musique envoûtante, swingante et toute une salle s'embrase pour une nuit de rythmes et de danse.

Samedi, beaucoup de musiciens pour un minimum de musique réellement «country». Mais à mentionner tout de même l'excellent moment passé avec Doc et Merle Watson. Doc est un personnage légendaire, bien connu par sa maîtrise de la guitare acoustique et ses imperturbables chansons traditionnelles. Accompagné par son fils Merle et le bassiste Coleman Thomas, il nous offrit un des meilleurs instants de cette soirée. Ajoutons aussi l'énergique Clarence Gatemouth Brown. Guitarière de country blues qui, par sa finesse et son charme parvient à donner une couleur agréable à son blues bien «gras». Par contre, nous classerons dans le tiroir des oubliés une très «commerciale» Barbara Mandrell, des Oak Ridge Boys insignifiants ou un Roy Clark bien décevant et démonstratif.

ceptionnelle d'ailleurs. Blues électrique précisons-le. Les amateurs de ce style auront été comblés, car il est rare de rencontrer ensemble sur scène un nombre aussi impressionnant de guitaristes de blues. Avec Guitar Junior, Little Milton, Gatemouth Brown, A. Collins, Taj Mahal et... le «boss» de la soirée B.B. King et son orchestre, à chacun sa manière de crier ou de charmer avec son instrument. Notes fines et spirituelles pour Gatemouth Brown ou Taj Mahal (que un peu tard), phrasés sensibles, charmants pour B.B. King, provocants et violents pour Albert Collins, simples et caressants chez Little Milton... Véritable «exposition» du blues-électrique qui, par une «jam» finale, orchestrée par B.B. King, nous permit de passer une soirée remarquablement chaleureuse, sans surprises, soirée de blues, quoi!

Passons à la nuit de blues, ex-

**Tournoi de bridge à Evian**

**Succès montheysan**

**EVIAN.** - La Maison pour tous (MJC) d'Evian a connu dimanche dernier une affluence record à l'occasion de la première édition du Tournoi international de bridge du BC de Saint-Gingolph. En effet, quatre-vingt-seize concurrents ont joué trente-deux donnes. La victoire est revenue aux deux sociétaires du club de Monthey, MM. Kohn et Terretaz, qui ont signé une grande performance en totalisant 883 points, soit la moyenne exceptionnelle de 77%. Ce succès du club de Monthey a été complété par la quatrième place de la paire Simone Suard-Gruber.

Le classement: 1. Kohn-Terretaz (Monthey). 2. M. et M<sup>me</sup> Clairefond (Fr). 3. M<sup>me</sup> Delcroix (Saint-Gingolph). 4. Simone Suard-Gruber (Monthey). 5. M<sup>me</sup> Bihl-Vernas (Fr). 6. Bagur-Chaumont (Fr). 7. Schwob-Rieder (Genève). 8. M<sup>me</sup> Barde-Torriole (Monthey).

Le BC Monthey a remporté la Coupe de la ville d'Evian.

**VERBIER**

**Botanique, promenade, musique, sport et folklore**

**VERBIER (Set).** - La saison estivale bat cette fois-ci son plein à Verbier. L'occupation, sans «défrayer la chronique», est normale et, depuis une dizaine de jours, de très nombreux touristes ont rejoint chalets, hôtels et pensions, plus particulièrement des Belges, des Allemands mais aussi, en forte majorité, des Suisses aussi bien alémaniques que romands.

L'animation joue pleinement son rôle attractif aussi bien dans les domaines sportifs que culturels.

Dans la journée d'hier on eu lieu les deux «premières éditions» des manifestations, qui sont en fait une tradition de la station: la course pédestre à travers Verbier et aussi le premier concert de la XI<sup>e</sup> Heure musicale, concert réalisé avec la participation de l'Heure Musicale de Champex. Le prochain concert sera donné le mercredi 25 juillet et le 3<sup>e</sup> le mercredi 8 août. Les promenades

botaniques, sous la direction du professeur Lawalree, connaissent, elles aussi, leur habituel succès alors qu'au slogan de l'été «Fitness et nature», la Société de développement propose un nouveau programme intitulé «La bonne santé est une façon de vivre». Ce programme «Relaxation, créativité» se déroule tous les lundis et mercredis, dans les locaux de l'Ecole suisse de ski, sous la direction de M<sup>me</sup> Francisca Gehrig, directrice du centre «Porte-d'Arc-en-Ciel» de San Francisco.

Pour sa part, l'animation sportive verra, elle, se dérouler le jeudi 12, la coupe Jacques-Spiers à l'approach-golf.

Enfin, le folklore reste toujours de mise et le vendredi soir 13, un soir de chance, les hôtes de la station pourront applaudir les prestations d'un des meilleurs groupes folkloriques valaisans Les Bletzettes, de Champlan.

**L'«aventure» passionnante de deux Suisses en pays varois LE CHOIX DE LA VIE**

Depuis quelques semaines, forêts, garrigues et pinèdes sont à nouveau menacées par le feu que la sécheresse a mis en appétit sur les côtes de la Méditerranée. Les ravages ainsi commis par l'incendie font perdre à la France, bon an mal an, 250 000 hectares de forêt. Dans le monde, ce sont des millions d'hectares qui sont ainsi réduits en cendres à chaque saison chaude - 500 000 hectares en Amérique ces deux dernières années et 500 000 hectares de forêt varoise en 50 ans - représentant des millions de tonnes de matières végétales détruites en vain.

Conscients du rôle primordial de la forêt dans notre existence et «polarisés» par tout ce qui touche à la nature, deux frères, André et Bernard Martin, vaudois de souche et varois d'adoption, se sont installés au cœur des immenses territoires forestiers du Haut-Var en 1975, dans un domaine de 60 hectares délaissé depuis plus de 50 ans. Leur propos était double: sauver la forêt de l'incendie en la débroussaillant puis, avec la matière brute constituée, fabriquer un humus naturel fertilisant. En fait, les raisons de la démarche des frères Martin sont ce choix écologique qu'ils ont fait dans l'alternative «Humus ou désert» et qui vise essentiellement à associer la qualité de la vie à celle de l'environnement naturel. Dans cette démarche intervient nécessairement la sauvegarde de la forêt, nécessaire à la vie, par un moyen préventif: le débroussaillage, action qui permet dans un second temps le recyclage des végétaux dans un but de fertilisation agricole naturelle.

Le domaine des Romey, à Sillans-la-Cascade, dans le Var, est ainsi devenu depuis quatre ans le haut lieu d'une expérience du plus haut intérêt pour l'agriculture en général et pour l'éco-

nomie varoise en particulier. Une expérience qui pourrait tout aussi bien s'étendre à nos contrées boisées. Dès leur arrivée, les frères Martin défrichèrent les anciennes terres cultivables et débroussaillèrent une dizaine d'hectares de forêts, afin

d'assurer un pare-feu provisoire complété les années suivantes par l'entretien d'autres zones critiques. Les végétaux coupés furent broyés et compostés et ce compost servit à la fertilisation des terres arables. Après trois ans d'activité, et obéissant à une politique écologique globale permettant d'apporter une solution à des problèmes fondamentaux tels que protection de l'environnement forestier, revalorisation sylvicole et pastorale, fertilisation humique de terres productives, amélioration qualitative des produits, économie globale d'énergie et augmentation de l'emploi, le domaine couvrait déjà 40 hectares de forêt dé-

broussaillée et dix hectares de cultures fertilisées au compost forestier.

Aujourd'hui, les frères Martin semblent avoir gagné ce pari qu'ils tinrent avec la foi des pionniers. Ils n'étaient pourtant ni agriculteurs, ni forestiers au départ de cette «aventure». Cadres commerciaux, ils étaient préoccupés par ces problèmes depuis de nombreuses années, passionnés qu'ils étaient au départ par tout ce qui touche à la nature et à la qualité de la vie. Le domaine des Romey leur a permis de faire ce qu'ils appellent une autre Révolution dont le moteur sera une Fondation au nom promoteur d'Aurore et qui aura pour mission de diffuser leur idée et de choisir dans l'alternative «Humus ou désert» le premier terme de la vie.

H. Be



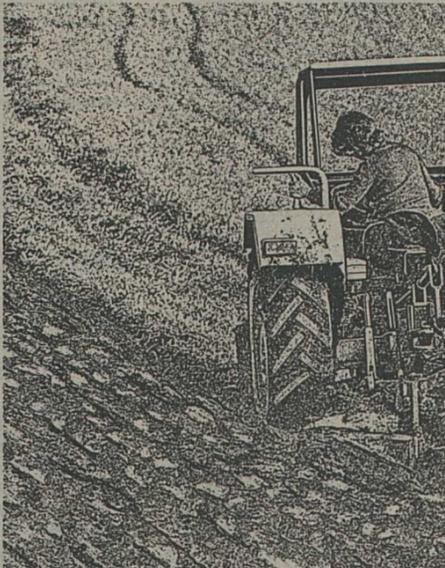
Broyage et évacuation des végétaux coupés après le débroussaillage de la sylve varoise: une prévention contre l'incendie.

Cette annonce est la **9**e d'une longue série d'articles destinés non seulement à la clientèle Migros, mais aussi à tous les consommateurs, pour attirer leur attention sur l'un des grands problèmes de notre temps.

## Le long chemin de la pomme des moissons au «S» de la Migros

# A l'écoute de la terre

Quand on s'est donné pour tâche - comme la Migros avec le programme Migros-S-Production - d'offrir aux consommateurs un nombre toujours plus élevé de denrées d'origine agricole obtenues avec toujours moins de traitements chimiques, on ne peut qu'être ramené sans cesse sur terre, au double sens de l'expression: le terrain des réalités et le sol où s'étalent jardins, prairies et cultures, tels que l'enfant de la campagne les a encore devant les yeux.



La terre est sans doute notre bien le plus précieux. Or que constatons-nous dans notre pays? Entre 1917 et 1975, malgré d'importantes améliorations, la surface utile des terres agricoles a passé de 1,321 à 1,055 millions d'hectares, soit diminué de 20% cependant que, par ailleurs, la population qu'elle avait à nourrir s'élevait de 3,57 à 6,33 millions d'habitants, c'est-à-dire s'accroissait de 77%. Alors que jusqu'encore dans l'ère industrielle, on a pu s'offrir le luxe de l'assolement triennal - laissant la terre en jachère tous les trois ans pour qu'elle se repose - il est devenu depuis longtemps indispensable de tirer chaque année un rendement maximum de chaque parcelle. Mais l'exploitation intensive du sol ne peut se concevoir sans apports de l'extérieur, sans engrais judicieusement mesurés et sans une protection optimale contre le parasitisme animal et végétal. Les spécialistes du programme Migros-S se sont eux aussi, dès la première heure, rendus à cette évidence. C'est donc la terre, objet de recherches complexes et minutieuses, qui allait leur permettre de venir à bout de leur tâche en leur livrant une réponse importante.

\*

D'ailleurs quand on cherche à déterminer la provenance des résidus de pesticides dans les fruits et autres denrées agricoles - si dangereux pour l'homme et son environnement - on en revient toujours au problème de la terre.

Certes, les pesticides et herbicides dont on asperge la végétation ne devraient en principe toucher que les parties aériennes des plantes. Mais il est pratiquement inévitable qu'ils aillent en partie au sol et finalement pénètrent dans la terre, où fréquemment ils sont absorbés par les racines des végétaux. Et c'est par cette voie qu'ils peuvent se retrouver dans ce que nous mangeons. Dès lors il s'imposait aussi - souvenons-nous du fil d'Ariane - d'examiner régulièrement la terre à la loupe, c'est-à-dire de la soumettre à des analyses rigoureuses, pour barrer la route, avant qu'il ne soit trop tard, au risque de contamination progressive de notre alimentation. Car il peut s'écouler des décennies, si ce n'est des siècles, avant que la nature ait résorbé ces matières toxiques.

\*

Mais si les propriétés et aptitudes d'une terre sont les facteurs déterminants de sa fertilité, ils sont tout autant responsables de la qualité des produits au moment de la récolte. Les spécialistes de la Migros-S-Production se sont donc trouvés en présence d'un nouveau jeu d'interactions, qui les a obligés à aller bien plus loin qu'ils ne l'avaient prévu initialement. Pourquoi?

Les terres agricoles ne sont pas indifféremment toutes aptes à recevoir n'importe quelle production, arbres fruitiers ou céréales, légumes ou betteraves ou encore plantes fourragères.

Les cultivateurs le savent depuis leur plus tendre enfance. Il n'empêche qu'à partir du moment où l'industrie chimique a mis sur le marché toutes sortes d'engrais synthétiques, il est devenu possible de pressurer sans relâche et des années durant une même parcelle, invariablement et toujours porteuse d'une même production avec des chances de rendement chaque fois équivalentes. Double effet: D'une part cela permet d'obtenir cette nouvelle génération de superbes pommes dont la beauté et la qualité ne se démentent jamais - ces pommes dont nous parlions au début de notre campagne. D'autre part cela offre la possibilité de mettre le sol en monoculture - système agricole fondé sur une seule production, qu'il s'agisse d'une seule sorte de salade ou rien que d'aubergines, de pommes Jonathan ou encore de poires William, ce système cultural assurant à l'exploitant une structure de production infiniment plus rationnelle.

Hélas les monocultures sont aussi le paradis des mauvaises herbes et des parasites: Auparavant, quand un puceron cendré ne parvenait pas à assouvir sa faim sur un pommier, il lui fallait courir mille dangers pour retrouver un autre territoire de chasse, un autre pommier. Tandis que prospectant aujourd'hui dans une monoculture, il lui suffit de voler d'arbre en arbre pour que l'une après l'autre se présentent à lui des tables richement garnies. Résultat: les pucerons cendrés se multiplient beaucoup plus rapidement que dans les cultures mixtes d'autrefois, cependant que leurs ennemis naturels ne parviennent à combler leur retard qu'avec un décalage de plusieurs années. Bien plus de temps qu'il n'en faut pour que la monoculture se transforme en ... «mono-désert».

Dans ces conditions, ne subsiste qu'une seule alternative: ou bien renoncer aux productions monoculturelles et donc se priver d'un système agricole très rationnel, ou bien alors faire de plus en plus appel à la chimie avec ses herbicides, fongicides et insecticides. Comme il ne restait rien d'autre à faire qu'à adopter cette dernière solution, il importait dès lors d'intégrer au programme de la Migros-S-Production les dispositions à prendre pour inciter les exploitants à ne faire qu'un emploi raisonné et raisonnable de ces pesticides divers, afin que l'on ne trouve plus, dans les produits alimentaires eux-mêmes, des quantités de résidus susceptibles de nuire à l'organisme humain.

Pour la Migros, emprunter cette voie impliquait évidemment de la poursuivre jusqu'au bout. Et cela ne pouvait aboutir à rien d'autre qu'à aider les agriculteurs décidés à participer à cette action, en les conseillant dans le choix et dans les mesures d'amélioration de leurs terres, de façon à ce qu'ils ne récoltent bientôt plus que des produits de première qualité.

C'est le raison pour laquelle les contrôles effectués par le laboratoire de la Fédération Migros ne se limitent pas à détecter la présence éventuelle de résidus toxiques dans les pommes et les abricots, les salades, les petits fruits, etc. que lui apportent les conseillers techniques de la Migros-S-Production. Toutes ces denrées sont encore soumises à des analyses minutieuses, portant sur l'ensemble de leurs qualités intrinsèques. Le résultat est d'une importance capitale pour le consommateur: Par comparaison avec d'autres, la pomme parée du label Migros-S n'est pas seulement une pomme saine. Elle est encore, pour ce qui est de sa valeur nutritive et à tous autres points de vue, celle qui triomphe sur les marchés d'automne comme la meilleure de sa catégorie.

\*

Il semble bien que les quelque 180 000 coopérateurs qui, en 1970, ont voté le programme Migros-S-Production pressentaient déjà que leur «oui» allait également servir une autre cause d'intérêt supérieur, vers laquelle les efforts de la Migros ont toujours tendu: couvrir les besoins quotidiens des consommateurs en garnissant les tables de produits alimentaires avantageux et, par dessus tout, veiller à ce que la qualité de ces produits soit à tous égards exemplaire.



# MIGROS

C'est souvent en silence que la Migros a mené à ses plus grandes réalisations.



Si vous avez manqué l'une de nos précédentes annonces portant sur le sens et le but de Migros-S-Production, notre service d'information se fera un plaisir de vous l'envoyer. Adresse: Fédération des Coopératives Migros, Presse et relations publiques, Case postale - 8031 Zurich

# Vallée du Trient

## Situation touristique agréable

Croyez-moi, la vallée du Trient n'est certes pas le «parent pauvre» du tourisme régional. Bien au contraire. Mais voilà, de Salvan aux Marécottes, en passant par... chemins pédestres à Finhaut ou Trient, on cultive avec humour le calme, la tranquillité, la détente en famille. Ce qui n'exclut aucunement ni l'ambiance, ni l'animation et encore moins l'occupation.

A Salvan par exemple si l'on regrette quelque peu une légère baisse touristique on fait par contre un très gros effort d'animation. Ce soir verra la venue du **Circus Helvetia**, samedi soir verra monter sur les planches la **Troupe du Mazot** alors que l'on organisera pour le 26 juillet prochain une **ournée des enfants** des hôtes en attendant bien sûr l'événement folklorique de la saison: la soirée du **Vieux-Salvan**. Et puis, nos amis salvanins le disent aussi, l'animation faite en ville de Martigny attire bon nombre d'estivants du haut village! Finalement et encore sur le plan de l'occupation on songe très sérieusement à envisager dorénavant les locations à la semaine et à la quinzaine, ce qui permettrait probablement de pallier certaines déficiences dues surtout à la cherté du franc suisse.

Aux **Marécottes** par contre on affiche presque complet avec par exemple un hôtel «envahi» de

touristes anglais, une très forte majorité dans le village de Belges et de Hollandais sans oublier quelques Français et, bien sûr aussi, les estivants suisses. Avec le retour des «grandes chaleurs» la piscine alpestre de M. Gross connaît une bonne occupation alors même que celle de M. Moll permet aux responsables du tourisme d'afficher à leur propagande «piscine couverte et chauffée». Et puis sans faire de «publicité tapageuse» annonçons tout de même qu'un dancing vient de recevoir une patente dans l'établissement des Mille-Etoiles et qu'il s'appelle ni plus, ni moins que... l'Etoile filante! A ne pas manquer donc lors de votre prochaine sortie nocturne. De l'autre côté de la vallée, on a «oublié» momentanément les soucis et les préparatifs de la future station des Esserts pour se consacrer à la saison estivale en cours.

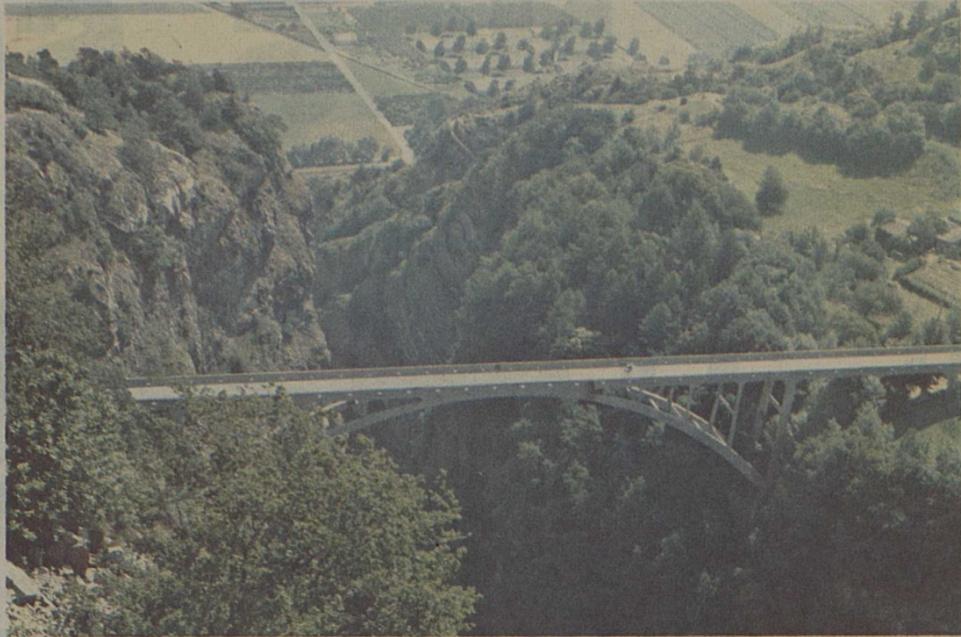
A **Trient**, bonne occupation notamment avec une colonie française alors même que la plupart des chalets et appartements sont également occupés.

A **Finhaut**, la saison estivale battra son plein dès le 15 juillet prochain et jusqu'au 15 août mais, aujourd'hui déjà, le mouvement est là notamment avec une bonne occupation genevoise et de nombreux Belges aussi. Si les chalets sont occupés, on

constate qu'il s'agit d'une ambiance très familiale et que les touristes ne sortent que très peu dans le village. Gageons toutefois qu'il en sera tout autre samedi soir puisque l'on élira «Miss Finhaut» au Bellevue! Avec bien sûr le concours de l'orchestre du village «Jean-Michel» et celui attendu de toute la population aussi bien résidente qu'estivante!

### SITUATION AGRÉABLE

Ce premier «flash estival» sur la saison touristique 1979 de la vallée du Trient fait apparaître une situation que nous qualifierions d'agréable. Au titre des chiffres précis, on rappellera que, par exemple, la seule station des Marécottes avait enregistré lors du dernier exercice hivernal une augmentation de quelque 3000 nuitées. Les pronostics annoncés ci-dessus font état, toujours pour ce seul village, d'une très bonne occupation. On en déduira donc que la région ne recule pas, bien au contraire. C'est donc un premier point satisfaisant. Nous ne voudrions pas «clôturer» ce panorama sans ajouter encore un bref commentaire pour le vallon de Van: il est actuellement rutilant de ver-



Une des grandes attractions touristiques de la vallée du Trient, le pont du Gueuroz ! Il est d'autre part la seule jonction routière de toute la vallée et, sans porter le titre de «pont de l'Europe», on peut lui décerner sans autre le titre de «pont des vacances» pour tous les hôtes de la vallée. Photo NF

... dure et de... neige! Oui vous avez bien lu «neige». Et, croyez-moi, c'est une véritable attraction que de voir, dans le scintillant ruban du ruisseau alpestre se baigner et mourir quel-

ques coulées de neige aussi exceptionnelles qu'effrayantes qui ont dû faire passablement de bruit dans le courant de l'hiver mais sont aujourd'hui, nous le répétons, une

attraction qui permettra aux plus petits comme aux plus grands d'effectuer un beau milieu de l'été... une bataille de boules de neige. SET

## Une nonagénaire heureuse M<sup>me</sup> Gabrielle Michellod



M<sup>me</sup> Gabrielle Michellod en compagnie du président, du secrétaire et de son fils.

MARTIGNY. - Nous avons rencontré une nonagénaire heureuse, accompagnée de son fils Pierre, de ses belles-filles.

Deux de ses petits-enfants, Anne et Xavier l'entouraient aussi de leur affection. Gabrielle Michellod a fêté ses 90 ans en présence du président

de la commune, M. Jean Bollin, et du secrétaire communal M. Marc Morlet.

Des fleurs et des félicitations! Une belle soupière en étain avec le plateau. Le tout arrosé d'un bon petit vin blanc en ce mercredi 11 juillet. La vie est belle, Madame Michellod. En route pour le 100<sup>e</sup>!

## «Treize Etoiles»: va, marche!

C'est une invite proposée par la revue illustrée Treize Etoiles, dans son numéro de juin, à reconsidérer la marche et ses vertus, en compagnie de l'Association valaisanne de tourisme pédestre, qui nous entraîne du côté de Nendaz et le long du bisse de Saxon. Un moyen simple, salutaire et gratuit de reprendre contact avec la nature et ses beautés.

D'autres beautés nous attendent en parcourant les pages de ce numéro estival. Ainsi, dans le val d'Hérens, une incursion dans le passé de Thyon-Les Collons avec Pierrette Michellod, puis dans une famille paysanne des Haudères, enfin la présentation de cinq pages en couleurs sur les belles façades peintes des maisons d'Evolène, Les Haudères, La Sage et La Forclaz,

d'après les pastels de Pierre Guinand. Du passé, mais dans le Bas-Valais, Daniel Anet publie le troisième et dernier volet du triptyque sur Vouvry.

Place à la musique d'été avec Tibor Varga, l'orgue de Valère et la dynastie des Wenger, une étude sur Jean Quinodot et ses mélodies à l'occasion de la parution de «Rose rouge».

Un reportage encore sur le D' Flavio Parvis de Varzo, qui pratique jusque dans les vallées les plus reculées et n'hésite pas à franchir la frontière italo-suisse pour soigner ses patients; un autre reportage sur une entreprise valaisanne en plein développement: les machines à café Valca. Donc, un numéro varié et très imagé, ce Treize Etoiles de juin.

### A Pro Senectute

Le bureau de Pro Senectute de Martigny, sera fermé jusqu'au 18 septembre 1979. En cas de nécessité, veuillez vous adresser au bureau de Sion, rue des Tonneliers 3, téléphone (027/220741.

Pro Senectute  
L'assistante:  
Colette Ravera

### Leytron: résultats des tirs obligatoires

Les tirs obligatoires de la société l'Espérance de Leytron se sont déroulés les 9 et 10 juin dernier. Ce n'est pas moins de 160 tireurs qui se sont couchés sur les stalles du nouveau stand intercommunal.

Les tireurs ci-après obtiennent la mention de la Société suisse des carabiniers.

Crettenand Claude, 98 points; Blanchet Pierre-André 92; Chatriand Willy 91; Roduit Pierre-André 91; Huguet Michel 90, Ramuz Charles, 90; Carrupt Jean-Michel 89; Jacquier Martial 89; Buchard Jean-Jacques 88; Michellod Raymond 88.

Les tirs de retardataires auront lieu le dimanche 15 juillet de 7 h. 30 à 11 heures. PAR

RIDDES-ISÉRABLES (DDK). - Riddes - Isérables et retour. - 9 heures! messieurs-dames en voiture s'il vous plaît! En huit minutes, à travers le ciel et au-dessus des forêts on arrive vers Isérables, celle qu'on appelle «La jolie» accrochée à sa montagne avec la vallée du Rhône à ses pieds.

La cabine rouge a transporté l'été dernier 73125 personnes contre 61345 en hiver.

On se souvient qu'en février de cette année-là, la route avait été emportée. Isérables isolée, le téléphérique travailla plus que de coutume et sa raison d'être parut encore plus évidente. Ce moyen de transport prit un essor que l'on chiffre aujourd'hui à 20% d'augmentation. Ainsi 134000 personnes et 2100 tonnes de matériel sont parties de

Riddes vers là-haut. Le matériel? Des produits alimentaires en passant par les ciments, matériaux de construction, sans compter les machines pour l'industrie du village.

### IL Y A DIX ANS...

Le téléphérique fonctionne depuis 37 ans sans aucun accident. Il est vrai que l'Office fédéral des transports veille, comme pour tous les téléphériques, aux révisions indispensables à apporter à de tels engins. L'été, on prévoit 11974 courses contre 11060 l'hiver. Il y a dix ans, ce moyen de transport était prospère et son exploitation rentable. Aujourd'hui, le chiffre d'affaires est estimé à 450 000 francs avec 60 000 francs de déficit. L'ère de l'exploitation déficitaire a commencé il y a dix ans avec

l'ouverture de la route des Mayens-de-Riddes et de la liaison du Rosselin. Neuf personnes sont occupées à l'exploitation du téléphérique dirigée par M. Rezert. Son adjoint, M. Solioz, a débuté en même temps que l'installation, il y a 37 ans.

Même déficitaire, comme tous les moyens de transport actuellement,

le téléphérique reste un moyen sûr de rejoindre Isérables la jolie. De plus, l'attrait touristique de ce moyen de transport demeure et le typique village d'Isérables attire chaque année bon nombre de curieux qui viennent apprécier le charme du village... qui s'accroche à la montagne.

## Tribune du lecteur

### Pourquoi pas le chauffage solaire à distance?

La hausse constante du prix de l'or noir incite les pays industrialisés à prendre des mesures pour économiser le pétrole et à chercher des énergies de remplacement. Les automobilistes sont les premiers «visés». Pourtant le trafic routier consomme moins de 20% du pétrole importé en Suisse, tandis que le chauffage à lui seul en consomme plus de 50%! Le remplacement de l'essence et du mazout comme carburant pour les automobiles n'est guère envisageable à court terme (moteur à hydrogène ou alcool, voiture électrique). Les économies obtenues par des limitations de vitesse sont faibles, voire dérisoires. Il n'en est pas de même pour le chauffage. Plusieurs alternatives existent en effet dans ce domaine. D'aucuns proposent une électrification intégrale. Cela est certes envisageable, mais il faudrait au moins une centrale nucléaire pour couvrir les besoins en électricité. Le chauffage «à distance» ou centralisé existe déjà dans plusieurs localités suisses et d'autres communes ont l'intention d'appliquer ce système, qui permet certes d'économiser du pétrole, mais reste cependant dépendant de cette source d'énergie. Les panneaux solaires ont aussi fait leur apparition, quoique dans une mesure assez limitée. Pourtant, dans des conditions favorables, ces panneaux permettent une économie pouvant aller jusqu'à 50% du fuel domestique. Depuis plusieurs années, un autre collecteur solaire a fait son apparition sur le marché. Il a la forme d'un entonnoir et permet d'obtenir une température de 130 degrés. Ce genre de collecteur, de type industriel, ne convient pas tellement à la maison d'habitation, à cause de son volume et de sa forme. Mais ne pourrait-on pas l'utiliser pour le chauffage à distance? En les installant en grand nombre dans un endroit ensoleillé («usine solaire») et en les munissant d'un dispositif leur permettant de «suivre» le soleil dans son cours, on pourrait obtenir de l'eau chaude à une température suffisante pour tous les besoins du ménage, avec une source d'énergie gratuite. On objectera que, vu la

durée relativement limitée de l'ensoleillement, la rentabilité est assez faible. Il y aurait plusieurs manières d'y remédier: utilisation de chauffe-eau électriques (pour ne pas dépendre du pétrole) ou, si nécessaire, à l'huile lourde, durant les heures de temps couvert ou durant la nuit. Mais il serait possible d'appliquer un système plus simple et qui permettrait d'utiliser à 100% l'installation solaire: en munissant chaque entonnoir d'un «couvercle» sur lequel on fixe à l'intérieur un «soleil artificiel» (lampe à quartz ou ampoule de forte puissance) avec lequel on obtiendrait le même résultat qu'avec le soleil naturel. Le couvercle servirait en même temps de protection en cas de pluie ou de neige. Si, dans le Valais central, par exemple, l'ensoleillement annuel est de l'ordre de 1900 heures en plaine, 2000 sur le coteau de la rive droite et même 2150 sur le Plateau suisse, surtout en hiver, à cause des stratus et brouillards. Sans les «soleils artificiels», une installation solaire à distance ne serait pas rentable en saison froide, lorsque précisément les besoins en eau chaude sont les plus grands. La consommation d'électricité est en outre moins forte que dans le cas d'un chauffage électrique intégral. La fabrication d'eau chaude est actuellement le seul moyen rentable d'utiliser l'énergie solaire, mais elle permettrait, avec l'électricité, d'économiser la moitié du pétrole consommé en Suisse. Même si le chauffage solaire à distance demande des investissements importants, il serait rentable à moyen et long terme, car la hausse du pétrole ne va pas s'arrêter. Au contraire, il faudra s'attendre à devoir payer le litre d'essence ou de mazout 5, voire même 10 francs le litre vers la fin du siècle. En outre, il s'agit d'une source d'énergie propre, donc favorable à l'environnement. La pollution de l'air et les risques de pollution de l'eau par les produits pétroliers utilisés pour le chauffage seraient supprimés et les balances commerciales des pays industrialisés se porteraient à merveille... A.V.



Le téléphérique est bon à tout faire! Il vient de transporter ce réservoir d'essence. Maintenant, c'est le déchargement. A droite, M. Joseph Solioz qui travaille depuis 37 ans au téléphérique - c'est le plus ancien! A gauche, le plus jeune, Jean-Louis Crettenand.

### DE FULLY À CHARRAT

#### Carottes, choux-fleurs et tomates

FULLY-CHARRAT (DDK). - Convois agricoles, main-d'œuvre à l'ouvrage et toujours le soleil et les jets d'eau: l'agriculture valaisanne récolte ce qu'elle a semé: les caissettes s'empilent dans les champs. Ici, à Fully, la carotte a 15 jours d'avance. Les petits monticules de touffes vertes et légumes orange jonchent les lignées. 161 950 kilos sont déjà partis du Valais pour approvisionner nos voisins.

Là-bas, plus loin vers Charrat, les têtes blanches des choux-



fleurs émergent de leurs feuilles vertes. Toute la journée la cueillette et les chargements vont bon train. La remorque tractée s'en va vers l'entrepôt pour le triage, la pesée et le chargement. On a expédié à ce jour plus de 362 346 kilos.

Les tomates ont un mois d'avance et leur maturation se fait ces jours. Les plants sont porteurs de beaux fruits.

La terre valaisanne est fébrile ces jours sous le soleil et la cadence de l'étalement des récoltes est harmonieuse.

**GREY-POUPON**  
GP  
DUON 1177

Haute qualité - Bas prix.  
Moutarde - conserves  
au vinaigre - olives - vinaigres  
et sauces à salade.  
AIGLE (VD) 025/265711

# NOS SOLDES

C'EST UN TRÈS GRAND SUCCÈS

# Vente spéciale

AUTORISÉE DU 10 AU 28 JUILLET

Nos actions journalières

**20% de rabais supplémentaire sur des articles déjà soldés - dure encore 3 jours**

**Soyez parmi les heureux qui en profitent!**

# Gonset

## ANNONCES DIVERSES

### Vacances balnéaires

RIMINI, séjours de 1, 2 ou 3 semaines en août et septembre 1979

Renseignements et inscriptions:  
Service automobile Martigny-Orsières  
1937 Orsières  
Tél. 026/4 11 43



A vendre  
**Renault 20 TS**

novembre 1977  
vert métallisé  
20 000 km

Fr. 12 500.-

Tél. 025/71 43 67  
\*36-425400

**Ford Fiesta 1100 L**

1977, 34 000 km  
expertisée 3.79

Fr. 7900.-

Tél. 028/23 36 86  
privé

36-12391

A vendre  
**Comet**

Moteur en parfait état  
de marche.

Prix à discuter.

Tél. 027/31 13 15

**Réparations machines à laver**

toutes marques

F. Chamorel  
Tél. 025/71 31 50 ou  
021/61 65 85  
22-223

Disponible du stock

Moteurs 2,5 l échange standard, boîtes de vitesses, ponts arrière, caisses Aluvan, ponts fixes, ainsi que nombreuses pièces  
Centre véhicules utilitaires B. Bussy  
1024 Ecublens  
Tél. 021/35 68 25  
140.148.518

Absent?  
Les répondeurs d'appels automat. NOVITON répondent pour vous!

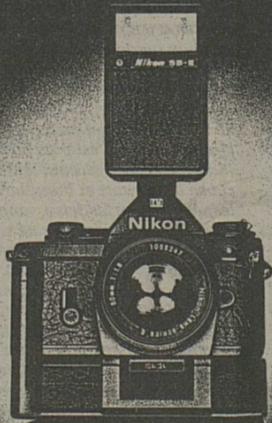
Modèles à partir de Fr. 498.- avec télécommande Fr 1890.-  
Demandez nos prospectus spéciaux et la liste des magasins de vente.

**NOVITON SA**  
In Böden 22  
8056 Zurich  
01/571247

Pour toutes vos annonces 21 21 11

## Le nouveau Nikon EM

La façon la plus simple de se rallier à Nikon



Fr. 595.-\*



Chez votre marchand photographe

\*Boitier avec 50 mm f/1.8 E

## Prêts personnels pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit. Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le maximum de discrétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

**X** Prêts de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-, sans caution. Votre signature suffit.

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

**Banque Procrédit**

1951 Sion, Avenue des Mayennets 5  
Tél. 027-23 50 23

Je désire Fr. \_\_\_\_\_  
Nom ..... Prénom .....  
Rue ..... No. ....  
NP ..... Lieu ..... L

## Le confort dans l'élégance...



Si vous cherchez un cadre reposant pour vous détendre de vos tracas quotidiens, vous trouverez dans nos collections de sièges garnis et habillés par des maîtres tapissiers: l'élégance, le confort et la finition de luxe qui donneront à votre intérieur la classe d'une personnalité de goût. Cette haute qualité, devenue introuvable, existe chez Gobet meubles de style, le fabricant spécialisé, à des prix encore raisonnables.

Attention: notre exposition se trouve dans une villa sans vitrines. Vous y serez reçu par une équipe de personnes dynamiques qui sauront vous conseiller dans l'aménagement de votre intérieur. Livraison franco domicile dans toute la Suisse.

Ouverture tous les jours, sauf dimanche, le samedi sans interruption.



**GOBET**  
Fabrique de meubles de style S.A.  
1630 BULLE  
Rue du Vieux-Pont 1  
Tél. (029) 2 90 25

**BON** pour recevoir une documentation sans engagement:

Nom et prénom: \_\_\_\_\_  
Rue: \_\_\_\_\_  
Localité: \_\_\_\_\_  
Je m'intéresse à: \_\_\_\_\_

# TALBOT EST DE RETOUR.

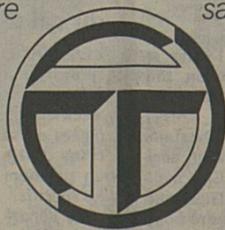


## LES MODELES CHRYSLER SIMCA DEVIENNENT DES MODELES TALBOT SIMCA.

Depuis le 10 juillet 1979, Chrysler Simca a un nouveau nom et un nouvel avenir. Naturellement, la production des modèles Chrysler Simca continue: désormais ils s'appellent TALBOT Simca, il y aura donc des TALBOT Simca Horizon, des TALBOT Simca Sunbeam, des TALBOT Matra, etc...

Le réseau Chrysler Simca, devenu réseau TALBOT, en assurera bien entendu le service et l'entretien. Pourquoi ce changement? Depuis près d'un an, Chrysler Simca n'appartient plus au constructeur américain Chrysler, mais fait partie du premier groupe automobile européen au même titre que Peugeot et Citroën.

Il n'était donc plus possible de conserver le nom d'un constructeur américain pour des voitures européennes. Il était cependant indispensable de donner à notre marque un nom unique, fédérateur, européen.



Ce nom est TALBOT. TALBOT était non seulement un constructeur français associé à Simca depuis plus de 20 ans, TALBOT était en son temps un constructeur qui manifestait déjà une vocation européenne. TALBOT construisait des automobiles de qualité, brillantes, performantes et sûres. TALBOT, c'était une solide réputation acquise dans le sport et la compétition automobiles. TALBOT, c'était l'amour des automobiles, la passion de les conduire, la volonté de les perfectionner sans cesse.

Mais, aujourd'hui, il faut satisfaire l'attente de millions d'automobilistes, respecter l'environnement et économiser l'énergie.

Etre TALBOT aujourd'hui, c'est répondre aux contraintes de l'époque sans sacrifier l'essentiel: le plaisir de conduire.

L'ESPRIT AUTOMOBILE.

# TALBOT

## GRAIN DE SEL

## Travail en équipe...

— De plus en plus les hommes sont appelés à travailler en équipe. Cette notion échappe pourtant à bon nombre d'individus qui entendent faire cavalier seul...

— Et que l'on retrouve sur le derrière, désarçonnés, complètement démunis. C'est surprenant, bizarre et stupide d'imaginer, dans le travail en équipe, une absurde servitude. Et croire qu'ainsi, en groupe, on perd totalement son individualité, sa liberté de faire, de penser et d'agir.

Bien sûr, il importe d'appartenir à une équipe soudée au sein de laquelle chacun tire à la même corde, où tous ensemble affrontent des difficultés semblables dans l'esprit qui anime les combattants désireux de vaincre à tout prix.

En équipe les uns apportent des idées, les autres leur talent, leurs connaissances techniques, administratives, scientifiques et autres. Les forces convergent, s'unissent, s'amalgament.

Si je fais l'éloge du travail en équipe, c'est tout bonnement parce que j'ai appartenu à des groupes préoccupés par un bon rendement, un résultat final sans bavure. C'était merveilleux, reconfortant, enthousiasmant. Les victoires remportées nous mettaient le cœur en fête. Fête égale pour tous. Et nous reprenions le collier pour gagner d'autres batailles dans un monde encombré de bagarreurs luttant pour que survive leur entreprise, la leur ou celle d'un patron audacieux.

De telles équipes existent encore, bien sûr. Mais il semble qu'elles éclatent beaucoup plus vite aujourd'hui parce que des hommes ou des femmes (on forme aussi des équipes mixtes), se croyant supérieurs aux autres, ne jouent plus le jeu d'un ensemble, d'une escouade, d'un «team». Ils foncent comme s'ils étaient seuls au monde... Rien d'étonnant s'ils font une plongée dans le vide, isolés. Ayant renié l'équipe ou l'ayant disloquée, ils se retrouvent seuls... en ne pouvant que regretter leur entêtement à se soustraire aux règles et aux plaisirs du travail en commun, cohérent, efficace et rentable.

Isandre

## Le Mouvement de la condition paternelle (MCP) s'organise dans les cantons romands

SION (gé). — Dans la plupart des cantons, le nombre des divorces atteint une cote inquiétante. Déjà, durant la procédure de divorce et, une fois celui-ci prononcé, les époux connaissent des situations difficiles, parfois inextricables, eu égard aux problèmes de la garde des enfants, du droit de visite ou du paiement de la pension alimentaire. Il existe déjà une association des mères chefs de familles, qui se préoccupe de la situation des mères divorcées. Et depuis une année, il a été créé, sur le plan romand, le Mouvement de la condition paternelle (MCP).

Nous avons eu l'avantage de rencontrer M. François Favre, professeur dans l'enseignement secondaire à Genève, qui a été l'un des promoteurs de ce mouvement et qui a l'intention de créer des groupes ou sections dans les différents cantons romands, et nous lui avons posé quelques questions.

«Qu'est-ce que le Mouvement de la condition paternelle?»

— C'est une association qui a été créée au mois de septembre 1978. Elle est neutre au point de vue politique et confessionnel. De semblables organismes existent outre-Sarine et à l'étranger.

— Quels sont ses objectifs ?

— L'association poursuit les objectifs suivants :

— elle veut conseiller et soutenir ses membres ;

— elle alerte l'opinion publique sur les problèmes des pères célibataires, séparés ou en instance de divorce, divorcés, remariés, notamment en ce qui concerne l'attribution du droit de garde, de la puissance paternelle, du droit de visite et des charges financières ;

— elle veut sensibiliser à ces problèmes la magistrature, les institutions sociales ainsi que les milieux politiques ;

— elle fait tous les efforts en vue de modifier la législation et la jurisprudence actuelles, pour obtenir des décisions équitables. D'une manière générale, elle recherche et propose des solutions se rapportant aux problèmes de l'enfance et du cercle parental ;

— elle défend les intérêts de ses membres et de leurs enfants à l'égard des autorités et d'autres associations ;

— elle entreprend toute action d'information, de réflexion et de formation de ses membres.

Au moment de l'introduction d'une procédure en divorce, les pères sont brusquement privés de

leurs enfants et sont souvent dépourvus d'une partie de leurs biens. Ils doivent se soumettre à des pensions fréquemment élevées et parfois prohibitives dès la prononciation des mesures provisoires.

Le MCP invite donc tous les pères en difficultés à le contacter avant même que soit engagée une procédure. Ils peuvent bénéficier de l'expérience de ses membres et recevoir d'utiles conseils. L'adresse est : MCP case postale 100, 1211 Genève 9.

## Les activités du MCP

A moyen terme, le MCP veut alerter l'opinion publique sur les problèmes des pères séparés ou divorcés ; il veut sensibiliser les magistrats qui ont souvent une conception très traditionnelle du rôle du père et de la mère dans l'éducation des enfants, et ils ne tiennent pas suffisamment compte des changements sociaux et économiques intervenus dans la société moderne en ce qui concerne la place de l'homme et celle de la femme.

A long terme, le MCP veut changer la jurisprudence et la législation parce que l'application du droit actuel fait apparaître de graves lacunes.

(à suivre)

## Obligation d'indiquer les prix

A la suite de nombreuses plaintes formulées par des consommateurs, le Service cantonal du contrôle des prix doit constater que les prescriptions relevant de l'ordonnance fédérale du 11 décembre 1978 sur l'indication des prix ne sont pas respectées par certains commerces de détail. Dans le but de défendre les intérêts des consommateurs, le Service cantonal du contrôle des prix estime utile de rappeler certaines dispositions applicables en la matière.

L'arrêté fédéral d'urgence du 19 décembre 1975 sur la surveillance des prix est arrivé à échéance à la fin de l'année 1978. Cet arrêté donnait au Conseil fédéral la compétence d'ordonner l'indication des prix de détail des marchandises et des prestations de services.

L'obligation d'indiquer les prix est actuellement incorporée dans le droit

ordinaire. En effet, l'assemblée fédérale a décidé, en date du 23 juin 1978, une modification de la loi fédérale sur la concurrence déloyale et a ajouté à cette dernière un nouveau chapitre sur l'indication des prix.

Sur la base de cette modification, le Conseil fédéral a promulgué au 11 décembre 1978 une nouvelle ordonnance qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1979. Cette réglementation s'appuie principalement sur l'ordonnance anciennement en vigueur. Une adjonction nouvelle est l'obligation d'indiquer les prix unitaires. Cette nouvelle ordonnance sur l'indication des prix renferme des prescriptions plus détaillées sur la publicité et règle l'application des prix comparatifs.

L'ordonnance sur l'indication des prix vise à assurer une indication claire des prix, permettant de les

comparer, et elle veut éviter que l'acheteur ne soit induit en erreur. Le consommateur doit pouvoir prendre connaissance par lui-même, c'est-à-dire sans autre information, des prix de détail et des prix unitaires de marchandises, ainsi que des prix de prestations de services. Il ne doit pas être induit en erreur par des indications de prix fallacieuses. Ces prix doivent être bien visibles et aisément lisibles ; les commerçants prêteront donc une attention toute particulière aux prix indiqués dans les vitrines.

Les prix doivent être indiqués sur la marchandise elle-même ou à proximité de celle-ci. Ceci est possible par inscription, impression, étiquetage ou par écriteau. Ce mode d'affichage est maintenant aussi valable, indépendamment du prix, pour les antiquités, les objets d'art, les tapis d'Orient, les fourrures, les montres et autres objets en métal précieux.

Pour assurer que les prix soient bien clairs et pour qu'ils puissent être comparés entre eux, l'ordonnance précise que l'indication des prix doit mettre en évidence le produit et l'unité de vente auxquels le prix se rapporte. Les marchandises doivent être désignées selon la marque, le type, la qualité, les caractéristiques ou d'autres mentions semblables.

L'obligation d'indiquer les prix et de faire de la publicité conformément aux prescriptions incombe aux exploitants de fonds de commerce de tout genre. Il s'agit en l'occurrence du propriétaire ou du gérant. Celui-ci peut déléguer cette tâche à une autre personne travaillant au sein de l'entreprise, mais il reste cependant responsable, avec celui qui a la charge d'indiquer les prix,

Les infractions seront réprimées conformément aux ordonnances et prescriptions en vigueur. Les contrevenants sont passibles d'une amende pouvant aller de 20 francs à 2000 francs à prononcer par le Département de l'économie publique.

Service cantonal du contrôle des prix

6<sup>e</sup> marche des montagnes du val d'Hérens

LES HAUDERES (gé). — Le club sportif «Les Pionniers du val d'Hérens» organise ce prochain week-end la 6<sup>e</sup> marche des montagnes du val d'Hérens avec un parcours de 10 kilomètres populaire et un parcours de 20 kilomètres pour les sportifs.

Le départ et l'arrivée sont prévus sur la place de l'hôtel des Alpes, aux Haudères.

Lutte contre la rage  
Bilan provisoire

A la suite des diverses actions entreprises dans le canton pour lutter contre la propagation de la rage, la Centrale de la rage de l'institut bactériologique vétérinaire de l'université de Berne vient de rendre public le communiqué suivant :

Les 17-18 octobre et 5 décembre 1978, ainsi que les 20-21 mars et 23 mai 1979, quatre campagnes de vaccination ont été entreprises par la centrale de la rage de l'université de Berne, en collaboration avec l'Office vétérinaire cantonal et le service de la chasse du canton du Valais.

La première et troisième zone de vaccination s'étendait de Monthey à Sion, la deuxième, plus restreinte, de Sion à Sierre. En plus de la vallée du Rhône, l'action touchait aussi les vallées latérales et les coteaux, jusqu'à environ 1500 mètres.

Des gardes-chasse et des agents de la police cantonale étaient chargés de déposer, en des lieux préalablement bien déterminés, quelque 15 à 20 têtes de poulets par km<sup>2</sup>, munies chacune d'une dose de vaccin contenu dans un sachet en plastique.

Le but de cette campagne de vaccination était d'enrayer l'avance de la rage qui, depuis l'automne 1978, ne cessait de progresser du lac Léman principalement dans la vallée du Rhône, en direction du Valais central.

Actuellement nous sommes à même d'établir un bilan provisoire : dans la vallée du Rhône, en amont de Martigny, la rage n'a pas dépassé la zone contaminée au moment de la première vaccination. Au contraire, on a constaté une régression sensible dans les régions atteintes. C'est dans la plaine du Rhône, entre Monthey et Martigny, que le plus grand nombre de cas positifs furent enregistrés chez des renards non encore immunisés. Par la suite, les analyses de laboratoire ont prouvé que la vaccination avait donné à un grand nombre de renards non encore contaminés la protection recherchée.

Par la suite nous devons malheureusement constater que la rage s'était établie dans les régions de Trient, Châtellard et Finhaut, secteurs non compris dans la première intervention. C'est pourquoi une nouvelle campagne de vaccination fut effectuée le 23 mai, dans cette région.

Nous mettons l'accent sur le fait qu'en l'occurrence il ne s'agit pas de simples travaux de laboratoire, mais bien d'une expérience scientifique dans le terrain. Malgré les résultats satisfaisants obtenus jusqu'à ce jour, il nous faudra encore un certain temps avant de pouvoir nous prononcer avec certitude sur les résultats définitifs. Un jugement valable sur le succès de la campagne de vaccination pourra être établi définitivement au cours de l'hiver prochain.

D'autre part on espère pouvoir encore améliorer ce vaccin actuellement utilisé, de façon à ce qu'il réponde à toutes les exigences d'efficacité et de sécurité.

Une extension de ces vaccinations à d'autres régions ne pourra être entreprise qu'au moment où tous les

résultats obtenus en Valais seront définitivement connus et scientifiquement appréciés.

Ces différentes campagnes de vaccination ont été soutenues financièrement, à titre d'étude, par la Protection des animaux de Zurich, l'Office vétérinaire fédérale et l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Pour sa part, l'Office vétérinaire cantonal, profitant de la publication de ce communiqué, adresse les remerciements suivants à toutes les personnes qui, par leur aide précieuse, ont facilité le déroulement des différentes campagnes de vaccination :

Notre reconnaissance va en tout premier lieu au professeur Steck et son équipe qui a choisi notre canton comme terrain d'essai, au service de la chasse, à la police cantonale et en particulier aux gardes-chasse et aux agents qui, actuellement encore, participent journellement à la lutte contre la rage, à M. Rémy Henzelin, pilote d'hélicoptère, qui nous a permis de déposer les appâts à des endroits difficilement accessibles, aux étudiants du collège de Sion qui ont bénévolement collaboré à la préparation des appâts, à la fabrique de produits carnés Micarna SA à Courtepin, qui nous a gracieusement mis à disposition les têtes de poulets.

Grâce à la collaboration de toutes ces personnes, il nous a été possible de mener à bien ces différentes interventions. A tous nous exprimons nos sentiments de gratitude.

## Les 75 ans de la Croix d'or

SION (gé). — Les 25 et 26 août prochain, la Croix d'or valaisanne fêtera ses 75 ans d'existence.

C'est un événement et un long bail.

Les responsables veulent fêter cet anniversaire dans la joie, l'amitié et la reconnaissance.

Sans grands moyens financiers, mais avec beaucoup de générosité, la Croix d'or valaisanne a effectivement rempli une noble et grande mission. Il ne faut pas oublier que l'alcoolisme, dans notre canton est toujours une pénible réalité avec ses graves conséquences.

Pour cette fête, les organisateurs convient tous les amis et sympathisants à partager leurs joies et leurs satisfactions. L'appui moral et financier de chacun aiderait grandement à poursuivre les activités.

D'ores et déjà, il est donné rendez-vous à chacun les 25 et 26 août prochain. Le programme de la manifestation sera porté à la connaissance de chacun ultérieurement.

GASTRONOMIE

LIQUEUR DU RIOLÉ

Rue du Sex, SION  
Tél. 027/22 82 91

## Quinzaine créole

Un avant-goût des vacances

Dès Fr. 4.50

Tous les jours  
Buffet de salades  
Fr. 6.50Surre le Bourg  
22-23 septembre 1979

## Décès de M. Pierre Dessimoz entrepreneur à Genève

CONTHEY. — Aujourd'hui sera enseveli à Saint-Séverin/Conthey, M. Pierre Dessimoz, entrepreneur à Genève.

M. Pierre Dessimoz est né en 1924 à Saint-Séverin/Conthey. Il était le fils de l'ancien président de la commune de Conthey, M. Albert Dessimoz.

Il fit ses études primaires dans son village natal, études qu'il continua au collège de Saint-Maurice, avant de s'établir comme entrepreneur, d'abord à Conthey puis ensuite à Genève.

Genève, comme pour beaucoup de Valaisans, est devenue sa deuxième patrie. C'est dans ses murs que M. Pierre Dessimoz développa harmonieusement une entreprise d'abord de « transports », celle-ci évolua bientôt en entreprise de « travaux publics », pour être depuis cinq ans une entreprise générale de 200 employés.

Marié à M<sup>me</sup> Armande Favre, institutrice de Vex, qui est la sœur M<sup>me</sup> Narcisse Micheloud, épouse du président de Vex, et de Guillaume Favre, ingénieur à Sion, M. Pierre Dessimoz éleva une très belle famille de 5 enfants, dont 3 garçons et 2 filles.

Aujourd'hui, ses 3 fils, respectivement ingénieur et architecte di-

plômé de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, ainsi que comptable diplômé, auront la grande mission de continuer l'œuvre si bien réalisée par leur cher papa. Une œuvre grandiose, implantée en plein cœur de la ville de Meyrin où, à l'image de l'entreprise moderne, tout est rationalisation, fonctionnalité et harmonie.

A voir l'immense ouvrage en place, on comprend le travail intense réalisé par M. Pierre Dessimoz.

Il a fallu pour en arriver là, être d'abord un volontaire, un perspicace, un connaisseur de son métier et un travailleur infatigable. Certes, c'est un peu tôt que de quitter son entreprise à l'âge de 55 ans, mais l'œuvre demeure et le relais est assuré.

M. Pierre Dessimoz ne fut pas seulement entrepreneur mais il était aussi vigneron. Un vigneron de talent qui dans la foulée de son père, sut défricher, agrandir et cultiver la vigne, reine de ce pays. Mettant ses talents à disposition des propriétaires-vignerons de l'endroit, il développa la représentation et le rôle de courtier, pour Conthey, de la grande maison « Les Fils Maye à Riddes ». Voilà qui démontre une fois de plus qu'il était d'abord resté

Valaisan, même si des raisons conjoncturelles lui avaient fait choisir Genève, comme terre d'entreprise.

Il fut admirablement secondé par son épouse qui fut talentueusement, être tantôt la femme de l'entrepreneur, tantôt celle du vigneron, tout en restant « aequo animo » une mère exemplaire.

Aujourd'hui, M. Pierre Dessimoz nous a quittés des suites d'un accident, arrivé voici 8 mois. En s'inclinant devant la volonté du Dieu tout-puissant, nous tenons à rendre hommage à ce travailleur infatigable, tout en assurant sa famille de nos condoléances émuës.



REDACTION DE SION

Gérard Mabillard  
Tél. : (027) 23 30 51 (int. 25)  
Avenue de la Gare, 1950 Sion  
App. tél. : 38 23 47.  
1961 Champlan

Gérald Rudaz  
Tél. : (027) 23 30 51 (int. 25)  
Avenue de la Gare, 1950 Sion  
App. : tél. : 22 32 06  
Route du Rawyl  
1950 Sion

Réouverture après agrandissement

du restaurant du Muveran à Riddes

(Salle pour banquets et nocés)

Mme et M. Léo Oggier, chef de cuisine, se feront un plaisir de vous accueillir

le vendredi 13 juillet.

L'apéritif sera gracieusement offert de 17 à 19 heures.

Nous profitons de l'occasion pour remercier notre ancienne et fidèle clientèle et lui donnons d'ores et déjà rendez-vous dans ce nouveau cadre accueillant et sympathique.

26/1

Nos prix plongent

# Soldes

(autorisés du 10 au 28 juillet)

**LA PROMOTION CITY**  
réservée aux sociétaires de CSSE

**10%** de rabais

tous tous les achats dans tous les rayons et même... SUR LES ARTICLES déjà SOLDÉS! (excepté supermarché - kiosque - tabac - fleurs)

**Mouchoir**  
pour dames en coton batiste imprimé la pièce **-.60**

**Mouchoir**  
pour messieurs la pièce **1.-**

**Sac à main**  
pour dames **20.-**  
Modèle en cuir véritable 50.- au lieu de 125.- au lieu de 49.-

**Drap de bain**  
grandeur 100/150 cm en coton frotté **12.-**  
au lieu de 35.-

**Garniture de lit « à la nordique »**  
en pur coton imprimé fantaisie  
- 1 fourre de duvet 160/200 cm  
- 1 fourre de traversin 65/100 cm les 2 pièces **30.-**

**Robette**  
pour fillettes Gr.: 18 mois à 4 ans au choix, le modèle **10.-**  
**Pyjama** pour enfants Gr.: 6 à 12 ans

**coop city**

Grands Magasins d'Actualité

PLACE DU MIDI SION 1 h 15 parking gratuit dès fr. 20.- d'achats

**GARAGE DU STAND**  
MONTHEY SA

**Centre d'Occasions**

EXPOSITION PERMANENTE  
Garantie OR plus crédit  
Ouvert le samedi

Fiat 131 Racing	1978	11 000 km
Toyota Cressida	1977	30 000 km
Escort 1300 GL	1977	5 000 km
Peugeot 304	1973	104 000 km
Simca 1100 Sp.	1975	72 000 km
Ford Taunus	1972	112 000 km
R 4 TL	1976	28 500 km
R 4 TL	1971	90 000 km
R 6 TL	1972	72 000 km
R 12 TL	1976	26 500 km
R 16 TL	1975	60 000 km
R 16 TX	1975	87 000 km

Représentant: **Stéphane Pouyt**  
Tél. privé 025/71 66 26  
Réparations toutes marques  
Atelier - Pièces détachées - Vente  
Route du Simplon 19, Monthey  
Tél. 025/71 21 61

**RENAULT**  
Monthey - Aigle - Saint-Maurice

L'offre du jour...  
**BMW 528 aut.**  
1976, 45 000 km  
bleu métallisé, expertisée, garantie

**Alfa 2000 Berlina**  
1975, 84 000 km  
blanche, expertisée

Tél. 027/23 56 01  
dès 19 heures  
\*36-301789

A vendre  
**Mercedes-Benz 230**  
6 cylindres  
1970  
en très bon état.

Tél. 027/41 67 01  
\*36-27679

A vendre  
**Citroën D Super 5 et DS 23**  
Injection électronique. 1974. Pallas. Intérieur cuir.  
Voitures expertisées.

Tél. 027/61 18 24  
36-27707

A vendre  
**NSU RO 80**  
1971, 95 000 km.  
Expertisée.  
Très bon état.

Fr. 3000.-  
Tél. 026/8 82 16  
18 à 19 heures  
\*36-400735

A vendre  
**pont de camion**  
entièrement en aluminium 4,20 sur 2 m, pour Opel Blitz ou autres.

Etat de neuf.  
Tél. 025/71 15 25  
\*36-425393

A vendre  
**BMW 320**  
1977, 55 000 km  
expertisée, rouge

**Renault 6 TL**  
1973, 83 000 km.  
Parfait état général.  
Expertisée, blanche.

Tél. 027/23 56 01  
midi ou soir  
\*36-301815

**Usego ACTION**  
service frais  
les 13 et 14 juillet

Sain et rafraîchissant

**Crevettes**  
pour le cocktail  
3-4 portions, 227 g  
maintenant seul. **5.45**

**Salade pommée**  
pièce **-.50**

tout près de chez vous

dans tous les magasins Usego et la Source du Valais

**BENJAMIN FOURRURES**

Une griffe qui vous différenciera des autres

**BENJAMIN FOURRURES**

Des modèles qui se remarquent par leur élégance

... Arrivée de Paris... la nouvelle collection  
Christian Dior Boutique Fourrure ... Arrivée de Paris ...  
la nouvelle collection

**benjamin fourrures Lausanne**

13, rue Haldimand  
17, rue de Bourg  
Galeries du Lido

**Gains constants en roulant...**

**...avec notre passeport de client régulier!**

Vous êtes doublement choyés: prix réduits et service parfait!  
Et toute carte de client régulier remplie (500 francs d'achats-services) vous donne droit à un montant de **10.-**

**Stammkunden-Pass PASSEPORT DE CLIENT RÉGULIER PASSAPORTO CLIENTE ABITUALE**

**Roule bien, qui s'arrête chez nous!**

Bienvenue à notre fidèle clientèle!  
Votre station-service Esso:

Garage Kaspar S.A.  
Concessionnaire officiel FORD  
Rue du Tunnel 22  
1950 Sion  
Tél. 027/22 12 71

**Exclusif à Sion**

**airboy**

Permanente mousse avec

Erika Revaz, Sion

Salon Bel-Etage Bât. Richelieu Tél. 027/22 59 86  
Coiffure de la Matze Tél. 027/22 38 81

Jusqu'au 28 juillet l'ambiance est aux

**rabais 20%**

Profitez, 10 et sur petits meubles lampes et bibelots

**Meubles Ricci**

Ebénisterie artisanale, Sion  
Avenue de la Gare 32, tél. 027/23 40 47

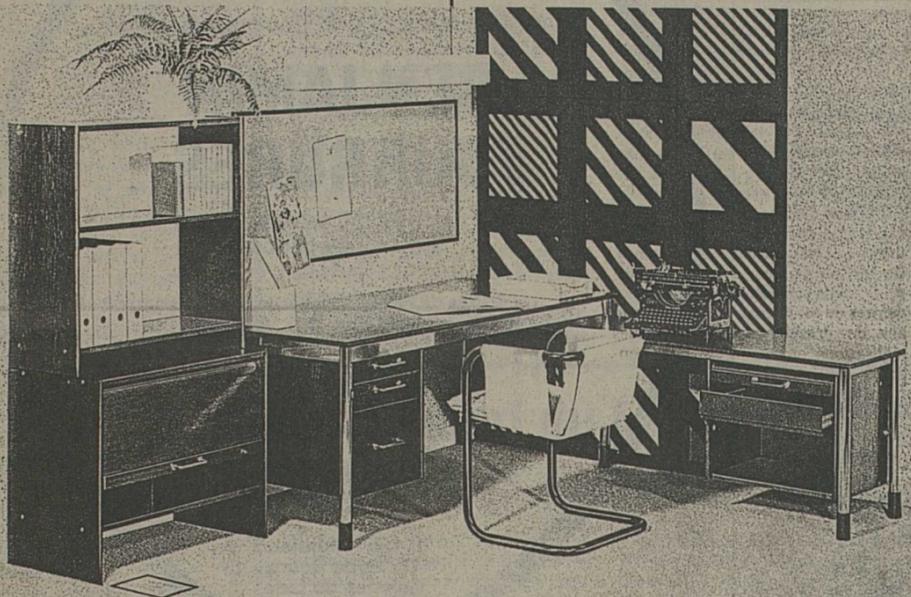
# Une si jolie petite place...

...pour se simplifier la vie.

C'est un bureau, bien sûr, mais c'est aussi un coin à bricoler, une planche à repasser, un pupitre d'écolier, un plateau de travail, une table de montage ou à langer. C'est une idée de génie, c'est pratique et c'est moins gras que la table de la cuisine. Ça s'intègre partout, du salon à la chambre à coucher, en passant par le vestibule, et ça existe en cent versions plus celles que vous inventerez. Ça se

construit avec un plateau, bien sûr, posé sur des chevalets, accroché à une bibliothèque, appuyé sur des éléments à tiroirs, une armoire basse, une commode, comme ça vous arrange. Vous trouverez même chez IKEA des bureaux avec un châssis exprès. Ou des pieds. Mais quand vous aurez fait les plans de votre bureau, il vous faudra encore: aller-chercher-les-pièces-détachées-dans-nos-rayonnages-les-transporter-les-assembler-mais-c'est-moins-cher, comme toujours dans l'impossible maison de meubles de Suède.

La combinaison:  
**1526.-**



**SIGNATUR.** Chêne glacis brun noyer, châssis chromé. **SIGNATUR K,** table, 170 x 80 cm. Haut. 67/76 cm variable, larg. 80 cm, long. 170 cm. **308.-** **SIGNATUR D,** éléments à tiroirs. Chêne glacis brun noyer. Haut. 46 cm, larg. 41 cm, prof. 75 cm. **322.-** **SIGNATUR K,** table d'angle, 170 x 46. Haut. 59/67 cm variable, larg. 46 cm, long. 170 cm. **207.-** **SIGNATUR F,** élément d'angle. Haut. 44 cm, larg. 54 cm, prof. 41 cm. **192.-**

**SIGNATUR B2,** bibliothèque. Chêne glacis brun noyer. Haut. 81 cm, larg. 80 cm, prof. 34 cm. **228.-** **SIGNATUR D,** armoire. Chêne glacis brun noyer. Haut. 65 cm, larg. 80 cm, prof. 45 cm. **269.-** La combinaison: **1526.-**

**KADETT.** Chaise. Tube d'acier laqué brun, tissu Safari, couleur sable. Haut. 68 cm, larg. 56 cm, prof. 48 cm. **129.-**

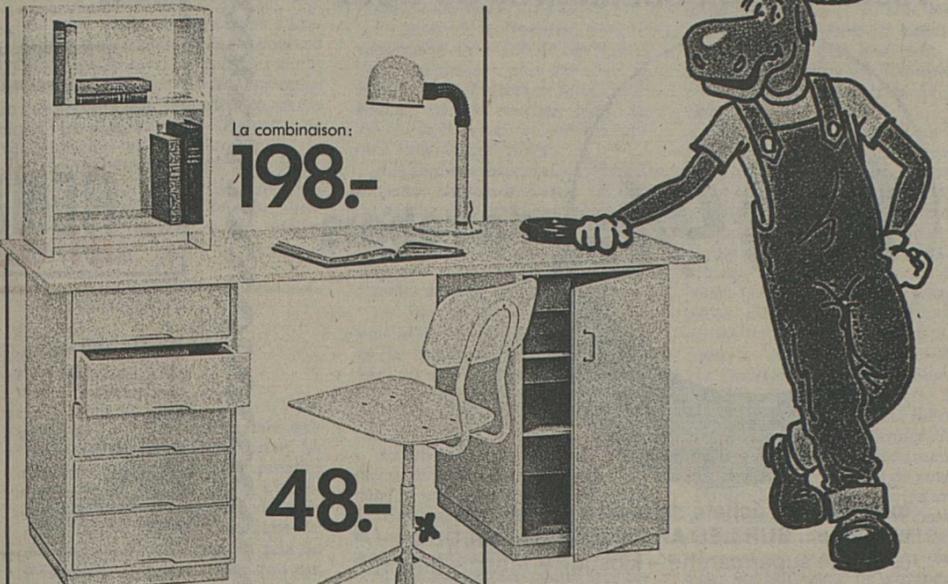
**IVAR 30.** Pin massif non traité. Rayons IVAR 30, 80 x 30 cm, épaisseur 2 cm. 5 pièces. **59.-** Montant latéral IVAR 30. Haut. 180 cm, prof. 30 cm, épais. 4,4 cm. **19.-** Etau en croix IVAR. **2.-**

**IVAR 50.** Pin massif non traité. Rayons IVAR 50, 80 x 50 cm, épaisseur 2 cm. 5 pièces. **84.-** Montant latéral IVAR 50. Haut. 180 cm, prof. 50 cm, épais. 4,4 cm. **24.-** Etau en croix IVAR. **2.-**

**RODEL.** Chevalet de table. Pin massif non traité. Haut. 68 cm, larg. 75 cm. 1 pièce. **37.-**

**Plateau de table 120 x 80 cm.** Pin massif non traité. Rebords chanfreinés. Epaisseur du plateau 18 cm, poids 22 kg. **138.-**

**IVAR.** Fixations pour table. Haut. 7 cm, larg. 5 cm, prof. 7 cm. 2 pièces. **9.50**



La combinaison:  
**198.-**

**48.-**

**TORÉ.** Panneau dur sur cadre massif, peinture plastique blanche. Haut. 70 cm, larg. 40 cm, prof. 48 cm. Élément à tiroirs **TORÉ 61.** 5 tiroirs. **49.-** Armoire **TORÉ 64.** Poignée de porte nickelée, 2 rayons mobiles. **49.-**

**ELEV.** Chaise de bureau. Châssis tube d'acier laqué epoxy. Siège et dossier emboutis. Vernis incolore. Haut. réglable 71-77 cm, larg. 39 cm, prof. 42 cm. Bleu vif, jaune, rouge signal ou blanc. **48.-**

**BOJ. @möbelfakta** Aggloméré laqué blanc ou aggloméré plaqué pin naturel. Vernis incolore. Bibliothèque **BOJ 40 BL** basse. 1 rayon fixe, 1 rayon mobile, blanc. Haut. 58 cm, larg. 41 cm, prof. 28 cm. **38.-**

**BOJ.** Plateau de table **BOJ.** Une face avec revêtement mélamine blanc, une face mélamine imitation pin. Larg. 60 cm, long. 160 cm. **62.-**



La combinaison:  
**417.50**

**8.-**

**KLAPP.** Chaise pliante. Hêtre massif, traité laque de cellulose. Haut. 84 cm, larg. 46 cm, prof. 49 cm. **8.-**



Samedi 14 juillet dès 9 heures, tous les enfants sont invités pour une promenade gratuite à poney.

Juste à la sortie Aubonne-Allaman de l'autoroute Lausanne-Genève



IKEA SA  
1170 Aubonne  
Téléphone: 021/76 38 11  
à une minute de la gare d'Allaman  
570 places de parc

Heures d'ouverture:  
Lundi - vendredi 10 h. à 20 h.  
Samedi 8 h. à 17 h.

Les grandes idées font les petits prix



Garderie d'enfants



Pour ceux qui aiment fouiner



Restaurant

## Courageuse initiative des responsables du tourisme à Zinal

ZINAL (ag). - Les responsables touristiques de la station anniviarde de Zinal viennent de mettre le dernier point à une action qui nécessita, pour être entreprise, autant de courage que de lucidité.

Par le biais du mémorandum adressé chaque saison aux hôtes de l'endroit, ils ont réalisé une grande enquête, une véritable autopsie de Zinal par un sondage d'opinion.

Cette enquête vient d'être rendue publique. Voici aujourd'hui les résultats obtenus :

1. Séjour	57.2% en haute saison 42.8% en basse saison
2. Famille	57.1% famille de 4-5 personnes 28.5% famille de 2-3 personnes 14.4% famille de plus de 5 personnes
3. Nationalité	42.8% Suisses 35.8% Allemands 21.4% Français
4. Qu'est-ce qui vous a amené à Zinal?	21.4% la publicité 14.2% la recommandation d'amis 7.1% la station avait encore quelques lits de libre 42.8% la pratique du sport, du ski en particulier 14.2% à cause du cachet particulier de Zinal
5. Mode de séjour	50.0% en appartement 28.5% en hôtel 21.5% en chalet
6. Rapport qualité/prix du séjour	71.6% estiment que le coût du séjour par rapport aux prestations est normal 14.2% l'estiment élevé 14.2% ne répondent pas
7. Infrastructure sportive	50.0% l'estiment bonne 35.8% émettent des réserves 21.6% n'ont aucun avis sur les pistes de ski alpin, mais trouvent les autres équipements sportifs insuffisants 14.2% sont satisfaits des pistes de ski alpin et mécontents des autres installations sportives
8. Manifestations	7.1% l'estiment insuffisante 7.1% ne répondent pas 57.3% ne répondent pas 28.5% les trouvent attractives 14.2% les trouvent sans intérêt
9. Mémorandum	57.1% sont sans réponse 42.9% le trouvent utile

## CRITIQUES

- a) concernant l'hôtellerie
  - mauvais service à l'hôtel
- b) concernant le ski alpin
  - le système d'écoulement au téléphérique est dangereux pour les petits enfants qui se font écraser
  - il manque un téléski moyen permettant de ne pas utiliser le téléphérique
  - perche-men impolis
  - le téléski de la station est très mal indiqué et n'a pas fonctionné
  - manque de rapidité d'intervention en cas d'accident
  - risque permanent d'être soulevé sur le téléski de la Combe
  - manque un forfait demi-journée pour le matin
- c) concernant le ski de fond
  - il manque un local de fartage
  - difficulté de trouver un moniteur de ski de fond
  - les pistes de fond ne sont pas assez entretenues
  - la machine à damer n'est pas adaptée
  - les gens circulent en tous sens
- d) concernant l'infrastructure sportive
  - l'hygiène à la piscine laisse fortement à désirer
  - piste de luge inexistante
- e) concernant la station en général
  - les égouts se déversent directement dans la rivière
  - bruit à la sortie des établissements publics au moment de la fermeture
  - combustion des ordures au club Méditerranée
  - manque de gens parlant l'allemand
  - vendeuses désagréables dans les magasins
  - appartements très chers

## LE POSITIF

- Nos hôtes ont apprécié :
- le cadre des pistes de fond et même leur trace
  - le domaine skiable à Sorebois
  - la fermeture judicieuse des pistes (alpin et fond) en cas de danger d'avalanches
  - les constructions nouvelles et anciennes qui conservent un cachet montagnard
  - l'infrastructure sportive
  - les conditions d'enneigement
  - l'amabilité des gens (moniteurs de ski, commerçants, restaurateurs)
  - le calme
  - le Vieux-Village
  - le caractère familial et décontracté de la station
  - la vie relativement bon marché !

## LES SUGGESTIONS

- a) relatives à la piste de fond
  - indiquer par des flèches le sens de rotation des skieurs
  - amélioration de la piste vers Grimentz
- b) relatives au ski alpin
  - aménager un couloir d'attente au téléphérique
  - mieux signaler les pierres sur les pistes
  - faire fonctionner le téléski de la station pendant toute la saison
  - créer un abonnement demi-journée pour le matin
  - mieux entretenir les pistes de montée
- c) relatives à l'infrastructure sportive
  - aménager des pistes de luge
  - baliser des chemins pour les piétons
- d) relatives à la station en général
  - ouverture d'une banque
  - interdiction générale de circuler en voiture
  - interdire la construction d'immeubles

## Commentaires des initiateurs du sondage

« S'il est vrai que peu de questionnaires nous ont été retournés, il ressort néanmoins de ceux que nous avons en notre possession quelques remarques générales qui peuvent et doivent nous être utiles.

La plus grande partie de nos hôtes est constituée de clients suisses (42.8%), puis d'Allemands (35.8%). Zinal a bien une réputation de station sportive, si l'on considère les

42.8% des touristes qui sont venus pour la pratique du sport.

Zinal est aussi une station familiale, puisque 57.1% des personnes interrogées sont en familles de 4-5 personnes.

Le point 6. doit nous inciter à maintenir nos prix tant il est vrai que plus de 70% des gens estiment le coût de leur séjour normal comparé aux prestations fournies (accueil,

ESS, remontées mécaniques).

En ce qui concerne les questions particulières de la première partie, on notera que de nombreuses réponses émanent de personnes qui ont séjourné à Zinal en période de basse saison, ce qui explique la grande quantité de « sans opinion » quant à la qualité et au nombre des manifestations.

Nous ne relèverons pas, en ce qui concerne les critiques, les problèmes tout à fait particuliers des clients qui ont connu certains déboires : chacun les prendra pour son compte et essaiera de les éviter.

Mais occupons-nous tout de mê-

me de remarques qui reviennent dans de nombreuses réponses. Elles concernent principalement :

- le non-fonctionnement du téléski de la station
  - le risque d'être soulevé pour les enfants au téléski de la Combe
  - la difficulté de trouver un moniteur de ski de fond
  - les pistes de fond ne sont pas entretenues
  - pas de piste de luge
  - combustion des ordures au club Méditerranée
  - manque de gens parlant allemand
- Plusieurs de ces problèmes ont heureusement déjà été résolus en

cours de saison, après le départ de ceux qui les ont soulevés.

Les conditions d'enneigement, la sécurité sur les pistes, notre hospitalité, le calme et le Vieux-Village ont eu le plus de suffrages auprès de notre clientèle. Ces attraits nous sont maintenant reconnus, il s'agit de les conserver.

Remarquons ici que les critiques concernent toujours des points de détail, alors que le positif relève d'appréciations générales : sur la balance, le second l'emporte nettement sur le premier car, il est plus facile de remédier à un inconvénient précis que de changer notre façon de

vivre. Néanmoins, ne relâchons pas notre attention afin que l'hôte soit toujours satisfait.

Les suggestions découlent des critiques formulées plus haut, nous ne les reprendrons pas.

En conclusion, cette enquête, même si le nombre de réponses a été faible, donne une image assez juste des sentiments de nos visiteurs quant à leur séjour ici ; elle doit nous permettre d'améliorer encore nos prestations dans le sens désiré par les personnes interrogées.

A nous d'agir !

## De la Raspille au glacier du Rhône

### L'assemblée des actionnaires de la Furka-Oberalp

## Le tunnel de base sera terminé en automne 1980

ANDERMATT. - Mardi a eu lieu à Andermatt l'assemblée générale annuelle ordinaire des actionnaires de la compagnie de chemin de fer Furka-Oberalp. Trente actionnaires étaient présents, représentant très largement la majorité des actions.

Après quelques paroles de réception très aimables présentées par le président de la Société de déve-

loppement d'Andermatt, M. Wolfgang Loretan, président du conseil d'administration, a ouvert l'assemblée.

Il a rappelé une fois de plus qu'il ne saurait être question de remettre en cause une liaison annuelle, sans aucune interruption.

En 1978 le transport des personnes, soit 1 457 000, selon les sta-

tistiques, a diminué de 5% par rapport à 1977. Cette baisse provient du secteur des abonnements, alors que les transports individuels ont augmenté de 6,9%.

En ce qui concerne les lignes directrices devant conduire la politique de la compagnie, M. Loretan précise les points de force suivants : sécurité, fiabilité, rendement rationnel et service à la clientèle et à la population, dans le cadre des possibilités financières.

Le rapport concernant l'avancement des travaux du tunnel de base de la Furka a bien entendu été suivi avec la plus grande attention.

Le président Loretan a tout d'abord précisé que si l'on entendait porter une opinion quant au coût des travaux, il était absolument impossible de considérer seulement le prix de percement et d'aménagement du tunnel. Il faut aussi tenir compte des routes d'accès, des rou-

tes, des ponts, de la voie ferrée et des installations électriques.

Actuellement 68% du percement sont réalisés : 8828 mètres depuis Oberwald et 4430 mètres depuis Realp en direction d'Oberwald. Il faut maintenant relever que le percement de la fenêtre de Bedretto s'est avéré de la plus grande utilité, dans le sens de l'accélération du percement général.

Les points de croisement ont présenté un problème. On construit deux galeries à ces endroits. La première se trouvera au point 3600, l'autre au point le plus élevé du tunnel.

Si rien d'imprévu ne survient, on peut penser que les travaux seront finis en automne 1980.

Les comptes de l'exercice, qui accusent un déficit de 8,452 millions de francs, inférieur d'ailleurs à celui de 1977, ont été acceptés par l'assemblée.

### Hommage à M. Roger Bonvin

LOECHE-LES-BAINS. - Comme on a pu le lire dans ce même journal, la Société des hôtels et bains et la S.A. des transports publics LLB (Loèche-Loèche-les-Bains) se sont dotées d'un nouveau président.

Lors de leur assemblée générale du 29 juin 1979, ces deux sociétés ont pris congé de M. Roger Bonvin, en tant que président, et l'ont remplacé par M. Henri Stockmann, directeur central de la SBS à Bâle.

M. Roger Bonvin, ancien président de la Confédération, ne pouvait pas quitter ces deux sociétés sans marquer son départ de façon sympathique, comme il sait si bien le faire.

En effet, samedi dernier, il convenait à son chalet de Nendaz ses anciens collègues du conseil d'administration, ainsi que les deux directions à une fort agréable raclette.

Lors de cette rencontre familière, M. Heinz Jent, premier vice-président des deux sociétés, a remis à M. Bonvin un plateau-souvenir. Il rappelle en termes choisis tous les mérites de M. Bonvin durant les cinq ans de présidence, ainsi que les réalisations qui virent le jour pendant cette période.

Il releva également que M. Bonvin fut acclamé invité d'honneur aux futures assemblées générales.



## La halle du HC Viège prend forme

A l'occasion d'une importante réunion d'information à laquelle participèrent les représentants de la presse, les constructeurs, les membres des différentes commissions de la halle polyvalente du HC Viège, M. Josef Kuonen, député et président de la coopérative de la halle, a tracé un large tour d'horizon sur l'état actuel des travaux en cours à la patinoire de Viège. Après une visite du chantier, où les participants ont pu assister au montage des éléments du toit, on se retrouva chez l'ancien hockeyeur Kurt Pfammatter pour une discussion-forum.

Dans le contexte actuel des choses, le chef technique Leo Schmid apporta quelques précisions en ce sens que l'horaire des travaux ayant débuté le 1<sup>er</sup> mai a été tenu. Trois des poutrelles de la toiture ont été montées, alors qu'il reste encore six éléments de ce même format à mettre en place. Chaque poutrelle faitière pèse 19 tonnes et l'ensemble de

l'armature du toit atteindra le poids de 300 tonnes environ. Quant aux normes de la nouvelle halle polyvalente régionale, elles seront de 67 mètres de longueur, 53 mètres de largeur et 12 mètres de hauteur. Au total, 4500 personnes y trouveront place, soit 1000 places assises pour 3500 places debout. Pour ce qui est de la date limite, elle a été fixée au samedi 13 octobre pour une rencontre de championnat à Viège, la fédération n'ayant accordé que deux dates aux Viégeois pour jouer à l'extérieur les premières rencontres du prochain championnat.

Ainsi, pour le grand club haut-valaisan, une étape est en train de se réaliser. Après la construction de la patinoire en régie par le club, en 1956, une grande date se prépare, certainement la plus importante, celle du 13 octobre prochain. Souhaitons au président de la coopérative, l'infatigable Josef Kuonen, que tout soit prêt d'ici-là !

## Un cours de musique de chambre à Ernen

ERNEN. - Actuellement se déroule à Ernen un cours supérieur de musique de chambre, sous la direction du maître Gyorgy Sebok. Quarante-cinq musiciens de treize nations différentes y prennent part. Ce cours dure trois semaines.

Cet enseignement s'adresse à des musiciens de haut niveau, pianistes de concert et professeurs dans des académies de musique.

Ernen est devenu un peu comme une seconde patrie pour Gyorgy Sebok, un Hongrois devenu citoyen des USA, où il enseigne à la plus

grande académie de musique du monde et qui a déjà enregistré plus de 40 disques. Ernen offre en effet l'ambiance idéale, pour une telle organisation.

Les musiciens y ont trouvé un accueil extrêmement sympathique.

Demain, vendredi, les mélomanes auront l'occasion d'assister à un excellent concert de musique de chambre dans le site incomparable de l'église d'Ernen. Dans le cadre de la remise du prix Wakker, un autre concert aura lieu samedi soir.

### Lutte contre les incendies de forêts

## Un système qui a fait ses preuves

GONDO. - Lors de l'incendie qui s'est déclaré dimanche à Gondo et qui aurait pu prendre des dimensions catastrophiques, le nouveau système patenté et mis au point par Air-Zermatt a fait ses preuves. Il s'agit d'un conteneur fixé à l'hélicoptère, commandé électriquement. 700 litres d'eau peuvent être déversés sur un endroit précis et sans que le brasier ne soit attisé par le déplacement d'air du rotor.

Au cours de 246 interventions, effectuées en moins de trois heures, l'appareil - avec une efficacité

évidente - a déversé 172200 litres d'eau sur l'incendie qui a pu être ainsi maîtrisé, alors même qu'il était encore alimenté par d'anciennes traverses de chemin de fer utilisées pour la protection des chutes de pierres et des avalanches.

Le coût de cette intervention aérienne revient à 5840 francs, soit à 0,033 par litre d'eau déversée. Tout compte fait, pareille opération s'avère extrêmement avantageuse. Une raison de plus donc pour ne pas hésiter à faire appel à de tels services.

## Incroyable imprudence: des skieurs de 6 à 10 ans lancés à plus de 80 km/h.

CERVINIA-ZERMATT. - Chaque année à pareille époque, dans un but publicitaire, la station de Cervinia organise, sur territoire suisse de la mer de glace du Plateau Rose, une manifestation relative au kilomètre lancé. Il y a quelques années, un jeune skieur neuchâtelois y avait trouvé la mort après avoir percuté les installations de chronométrage installées le long de la piste. Les concurrents s'élancent sur une pente vertigineuse et verglacée pour atteindre avec leurs skis des vitesses approchant les 200 km/h. Le vainqueur de ces joutes annuelles, interdites par la Fédération internationale de ski, reçoit des sommes d'argent élevées. Cette année, la manifestation n'aura pas lieu. L'état actuel du glacier présente des crevasses à peine recouvertes de

fragiles ponts de neige. En remplacement, on a organisé une compétition analogue, mais réservée aux jeunes skieurs italiens de 6 à 10 ans... 27 d'entre eux, venus de tous les coins de la péninsule, y ont pris part. Pour leur grande joie et l'immense fierté de leurs parents... 83,179 km/h constitue le record absolu des garçons et 82,342 celui des filles. Le petit Christian Bich, de 6 ans à peine, est descendu à la vitesse-horaire de 76,303 km/h...

Tout le monde a applaudi. Il n'y eut pas d'accident grave, Dieu merci, mais si par malheur, la « fête » s'était transformée en tragédie - il s'en est fallu de peu - on se serait écrié de hurler au scandale en précisant que l'accident s'était déroulé sur territoire helvétique.



Il a plu à Dieu, dans sa grande miséricorde, de rappeler à Lui l'âme de son serviteur

## Monsieur Pierre DESSIMOZ

décédé à l'hôpital de Meyrin, le 9 juillet 1979, à l'âge de 55 ans, après une longue maladie chrétiennement supportée.

Vous font part de leur douleur :

Madame Armande DESSIMOZ-FAVRE, à Saint-Séverin-Conthey ;  
Monsieur et Madame Pierre-Albert DESSIMOZ-QUENET et leurs enfants Sébastien et Cédric, à Meyrin-Genève ;  
Monsieur et Madame Hervé DESSIMOZ-DUMOULIN, à Meyrin-Genève ;  
Monsieur et Madame Géo DESSIMOZ-REY et leur fille Valérie, à Meyrin-Genève ;  
Mademoiselle Yolande DESSIMOZ et son fiancé Pascal MASSEREY, à Saint-Séverin-Conthey ;  
Mademoiselle Liliane DESSIMOZ, à Saint-Séverin-Conthey ;  
Madame Lily GERMANIER, à Erde, ses enfants et petits-enfants, à Vevey et Genève ;  
Mademoiselle Marie DESSIMOZ, à Saint-Séverin-Conthey ;  
Madame et Monsieur Luc COUDRAY, à Vétroz, leurs enfants et petit-fils, à Vétroz et Genève ;  
Madame Sylvie FAVRE-MICHELET, à Vex ;  
Madame et Monsieur Narcisse MICHELOUD-FAVRE et leurs enfants, à Zurich et Vex ;  
Monsieur et Madame Guillaume FAVRE-FAUTH et leurs enfants, à Sion ;

son épouse chérie, ses chers enfants et petits-enfants, ses sœurs, sa belle-mère, ses beaux-frères, ses belles-sœurs, ses neveux et nièces,

ainsi que les familles parentes et alliées, à Conthey, Vétroz, Vex, Sion, Nendaz, Porrentruy, Savièse, Corin, Montana et Genève.

L'ensevelissement a lieu à Saint-Séverin-Conthey, aujourd'hui jeudi 12 juillet 1979, à 10 heures.

Le corps du défunt sera à Saint-Séverin, à son domicile, aujourd'hui mercredi 11 juillet 1979, au soir.

Selon le désir du défunt, il n'y aura ni fleurs, ni couronnes, et le deuil ne sera pas porté.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



## La direction et le personnel de l'entreprise Pierre DESSIMOZ

ont le regret de faire part du décès de leur cher patron.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



## La direction et le personnel de Béton-Meyrin

ont le regret de faire part du décès de leur cher patron

## Monsieur Pierre DESSIMOZ

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

## Monsieur Gaspard SERMIER

remercie toutes les personnes et sociétés qui, par leur présence, leurs dons de messes, leurs envois de fleurs et couronnes, leurs messages de condoléances, l'ont soutenue dans sa grande épreuve, et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde et vive gratitude.

Pont-de-la-Morge, juillet 1979.



Madame Emile MURALET-KALBERMATTER, à Sierre ;  
Madame et Monsieur Alfred NANTERMOD-MURALET et leurs filles, à Leytron ;  
Madame Fabien DENIS-MURALET, à Sion ;  
Madame Adrien GIROUD-MURALET, ses enfants et petits-enfants, à Martigny ;  
Les enfants et petits-enfants de feu Charles PRODUIT-MURALET, à Leytron ;  
Les enfants et petits-enfants de feu André CLEUSIX-MURALET, à Leytron ;  
La famille de feu Gregor KALBERMATTER-SCHNYDER, à Niedergesteln ;  
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

## Monsieur Emile MURALET

employé Alusuisse retraité

leur bien cher époux, frère, beau-frère, oncle, cousin et ami, survenu à Sierre, dans sa 66<sup>e</sup> année, après une longue maladie, muni des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église Sainte-Croix à Sierre, le vendredi 13 juillet 1979, à 10 h. 30.

Arrivée du convoi mortuaire à l'église à 10 h. 20.

Le défunt repose en la chapelle mortuaire de l'hôpital, où la famille sera présente dès 17 heures.

Domicile de la famille : Sierre, avenue de France 25.

*Ne pleurez pas au bord de ma tombe,  
Approchez-vous doucement,  
Pensez combien j'ai souffert  
Et accordez-moi le repos éternel.*

Cet avis tient lieu de faire-part.



Monsieur Jean COMBAZ-PRALONG, à Evolène ;  
Monsieur Joseph DUSSEX-CHEVRIER, à Evolène ;  
Monsieur et Madame Adrien DUSSEX-FAUCHÈRE, à Evolène ;  
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de vous faire part du décès de

## Monsieur Pierre VUIGNIER

leur cher frère, beau-frère, oncle et cousin, survenu à l'hôpital de Sion, dans sa 70<sup>e</sup> année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Evolène, le vendredi 13 juillet 1979, à 10 h. 30.

Domicile mortuaire : chapelle de l'église d'Evolène, dès aujourd'hui jeudi 12 juillet 1979, à 17 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Madame Adeline SALAMIN-CALOZ, à Sierre ;  
Madame Henriette GENOUD-SALAMIN et ses enfants Yvan et Delphine, à Sierre ;  
Monsieur Louis GENOUD, à Montana ;  
Monsieur Maurice SALAMIN, à Genève ;  
Madame et Monsieur Peter SEEWER-SALAMIN, leurs enfants et petits-enfants, à La Souste, Horgen et Lucerne ;  
Madame et Monsieur Jules CALOZ-SALAMIN, leurs enfants et petits-enfants, à Muraz-Sierre et Chermignon ;  
Mademoiselle Euphémie CALOZ, à Muraz-Sierre ;  
Monsieur Jérôme PUIPPE, à Sierre ;  
Monsieur Pierre VOCAT, à Muraz-Sierre ;  
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

## Monsieur Henri SALAMIN- CALOZ

leur bien cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin et parrain, survenu à Sierre, dans sa 74<sup>e</sup> année, muni des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église Sainte-Catherine à Sierre, le samedi 14 juillet 1979, à 10 h. 30.

Arrivée du convoi mortuaire à l'église à 10 h. 20.

Le défunt repose en la chapelle du cimetière de Sierre où la famille sera présente dès 17 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.



## L'Amicale Saint-André à Sierre

a le regret de faire part du décès de

## Monsieur Emile MURALET

son banneret.

Pour les obsèques, auxquelles les membres sont priés d'assister, prière de consulter l'avis de la famille.



Monsieur Ignace EYER, à Troistorrents ;  
Monsieur Louis BURNIER, à Monthey ;  
Madame et Monsieur Günter LEHMANN-LINCIO et leur fille Frédérique, à Monthey ;  
Madame et Monsieur Jean SEGENREICH-BURNIER, à Grabs ;  
Madame et Monsieur Jean-Paul SEGENREICH-GÖLDI et leur fille Andrée, à Speicher ;  
Mademoiselle Alice LINCIO, à Monthey ;  
ainsi que les familles parentes, alliées et amies LINCIO, LEHMANN, POTTIER, GUILLERMET, RAPPAZ, DRESCO, ont la profonde douleur de faire part du décès de

## Madame Clotilde EYER-LINCIO

née BURNIER

leur très chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine et amie, survenu à l'hôpital de Monthey, le mercredi 11 juillet 1979, dans sa 67<sup>e</sup> année, après une longue maladie chrétiennement supportée, munie des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église de Monthey, le samedi 14 juillet 1979, à 10 h. 30.

Le corps repose en la chapelle du Pont, à Monthey, où la famille sera présente le vendredi 13 juillet 1979, de 19 à 20 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Madame Léonie DONNET-DESCARTES-JAQUENOUD, à Monthey ;  
Madame et Monsieur Michèle et Friedel GUTHIER-DONNET-DESCARTES et leur fille Nicole, à Heppenheim (Allemagne) ;  
Madame et Monsieur Suzanne et Jean BRUNET-DONNET-DESCARTES et leurs filles Pascale et Anne-France, à Monthey ;  
Monsieur et Madame Gérard et Myriam DONNET-DESCARTES-FLOREY et leurs filles Véronique, Geneviève et Isabelle, à Sion ;  
Madame et Monsieur Marie-Noëlle et André ORLANDO-DONNET-DESCARTES et leurs fils David et Emmanuel, à Monthey ;  
Monsieur et Madame Edmond et Fabienne DONNET-DESCARTES-FELLAY et leur fille Séverine, à Monthey ;  
Monsieur et Madame Henri JAQUENOUD-WYSS, à Berne ;  
Monsieur Paul MARCLAY-JAQUENOUD, à Monthey, et ses enfants ;  
Madame Blanche MARTENET-DONNET-DESCARTES, à Monthey ;  
Madame et Monsieur Rheane et Aldo RECROSIO-DALPIAZ et leurs enfants, à Sion ;  
Mademoiselle Jeanne FRANC, à Martigny ;  
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

## Monsieur Edmond DONNET-DESCARTES

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, beau-frère, cousin et ami, décédé à l'hôpital de Monthey, le mercredi 11 juillet 1979, après une longue maladie, à l'âge de 84 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu en l'église paroissiale de Monthey, le samedi 14 juillet 1979, à 10 h. 30.

Domicile mortuaire : chapelle du Pont.

Heures de visites : le vendredi 13 juillet 1979, de 19 heures à 20 h. 30.

Domicile de la famille : rue du Bourg 24, 1870 Monthey.

Ni fleurs, ni couronnes, pensez à l'action en faveur des réfugiés.

Cet avis tient lieu de faire-part.

# L'autoroute à Saint-Maurice : presque la fin du tunnel

## Un problème majeur demeure en suspens: la couverture

### Pour l'heure, 340 mètres accordés sur les 1300 demandés

Le Conseil fédéral a approuvé, hier, le nouveau projet de la route nationale N 9 à Saint-Maurice. Le nouveau tracé, note le Département fédéral de l'intérieur, permet de mieux intégrer la route nationale dans le paysage et de créer des conditions d'environnement plus favorables pour la ville de Saint-Maurice. Il remplace une partie du projet général de la route nationale Bex - Saint-Maurice, que le Conseil fédéral avait approuvé le 4 février 1966.

Alors que l'opposition avait vraiment pris corps en 1969, au cours de l'année 1972, la ville de Saint-Maurice, soutenue par le Conseil d'Etat du Valais, avait demandé un déplacement du tracé pour préserver le paysage, protéger l'agglomération contre les nuisances et lui per-

mettre une extension harmonieuse.

Mais le canton de Vaud et la commune de Lavey s'opposant fermement au passage de la N 9 sur la rive droite, la commune de Saint-Maurice et l'Etat du Valais avaient conçu un nouveau projet de passage sur la rive gauche, à proximité immédiate du Rhône, avec couverture de l'autoroute sur une distance de 1300 mètres. C'est ce projet, mais pour l'instant avec une couverture de 340 mètres, que le Conseil fédéral vient d'approuver.

Le nouveau tracé quitte le tronçon autoroutier existant sur territoire vaudois environ 800 mètres avant le pont actuel sur le Rhône, passe sous l'éperon rocheux d'Arzilier, par un tunnel à deux tubes longs de 400

mètres en amont et 355 mètres en aval et traverse le Rhône par deux nouveaux ponts surbaissés (130 mètres en amont et 115 mètres en aval). L'autoroute longe ensuite la rive gauche du Rhône, passe sous la route de Lavey, s'écarte légèrement du fleuve à la hauteur du bâtiment de la bourgeoisie, passe sous le Mauvoisin et rejoint la partie non contestée vers le Bois-Homogène. Une correction du cours du Rhône sera toutefois nécessaire vers l'île d'Epines, le fleuve faisant un coude, pour éviter la construction d'un pont. Un problème majeur subsiste cependant, celui de la couverture.

Le Conseil fédéral a accepté, sur les 1300 mètres demandés, que le tiers environ soit recouvert, c'est-à-dire depuis l'arrivée sur territoire de Saint-Maurice,

après les deux nouveaux ponts sur le Rhône, à la hauteur du couvent des capucins, jusqu'à proximité de la route de Lavey (50 mètres après le pont - ancien pont de bois), direction Martigny, (à la hauteur de la STEP).

Pour les 960 mètres restants (soit jusqu'à environ 100 mètres en amont de l'embouchure du Mauvoisin), le Département fédéral de l'intérieur examinera

l'utilité de les recouvrir lors de la mise en œuvre du projet d'exécution, c'est-à-dire lors de la mise à l'enquête publique du projet au 1000<sup>e</sup>.

Ainsi, après de nombreuses années de lutte âpre, depuis 1969 précisément, la commune de Saint-Maurice voit enfin une partie de ses revendications admises. Le résultat le plus heureux est évidemment qu'il n'y a plus d'obstacles majeurs à la ve-

nue de l'autoroute en Valais. Saint-Maurice devra bien sûr payer un lourd tribut et il ne reste qu'à souhaiter ardemment que, lors de la mise à l'enquête, le Département de l'intérieur, dirigé par M. Hürlimann, accepte la couverture globale de l'autoroute (1300 mètres et non 340), seule solution qui permettrait de considérer le passage sur Saint-Maurice comme un moindre mal acceptable. (ATS-RP)

## Propriétaires-encaveurs du Valais

### ASSEMBLÉE CONSTITUTIVE

Hier soir, à la salle de La Matze, à Sion, quelque 80 personnes se trouvaient rassemblées pour la remise en activité de l'« Union des propriétaires-encaveurs du canton du Valais ». Cette « union » - chacun le sait - existait depuis 1959, mais ne se manifestait plus guère. C'est la raison pour laquelle une commission, présidée par M. Joseph Genetti, d'Ardon, fut récemment chargée de sa « remise en activité ».

En ouverture de séance, hier soir, M. Genetti pouvait annoncer d'emblée aux membres présents que le comité provisoire avait déjà recueilli, et enregistré, 145 bulletins d'adhésion... qui représentent une surface d'environ 270 hectares. Elément à ne

pas négliger dans un problème qui touche la viti-viniculture valaisanne.

Après avoir entendu des exposés de MM. Pierre-Noël Julien, secrétaire de l'Opeval, et de Placide Fontanaz, chef du service de la viticulture, l'assemblée se constitue définitive-

ment en « Union des propriétaires-encaveurs du canton du Valais » (art. 1 des statuts), et se donne un comité de neuf membres, dont deux sont laissés à l'ouverture de la « Confrérie Saint-Théodule ».

Tout au long de cette soirée, il y eut naturellement de nombreuses interventions, parfois vigoureuses comme les humeurs du vigneron, dans le sens de la nécessité d'une union, qui ferait la force de l'association et de sa représentation à l'Opeval. Bref, l'« Union des propriétaires-encaveurs » est désormais constituée: MM. Joseph Genetti, d'Ardon, et Béat Cina, de Salquenen, en sont respectivement le président et le vice-président. rg

## L'entreprise au service du pays

Vivre une journée en compagnie de chefs d'entreprises de notre canton, à l'occasion d'une assemblée générale, c'est se laisser imprégner des préoccupations des responsables de la société dans laquelle nous vivons notre existence quotidienne.

Ce sont en effet très souvent leurs choix qui orientent aussi bien la vie économique qu'une part importante de la vie sociale. Ces deux aspects de la vie sont intimement liés, non seulement au sein des communautés de travail qu'ils dirigent, mais aussi dans la société qui les environne.

Leurs convictions morales ne déterminent pas seulement leur comportement individuel quotidien; elles envahissent l'ensemble de leurs activités, y compris leurs tâches professionnelles et leurs options politiques. Car il n'est pas possible de séparer les problèmes économiques et les problèmes humains, de placer d'un côté l'activité professionnelle et de l'autre l'action politique; nul n'a le droit de dissocier les impératifs

de sa conscience et de sa foi des exigences de son activité économique.

Dans une société qui n'est pas nécessairement celle qu'ils auraient voulu, dont le développement est inéluctable et dont ils doivent subir les lois implacables de la concurrence et toutes ses conséquences humaines, ils sont tenus de faire vivre leurs entreprises, de les développer et d'assurer à la fois les conséquences de ce développement.

Nous devons savoir gré à ces hommes, à ces dirigeants, d'accepter, de revendiquer, de défendre jalousement même leurs responsabilités et de résister à la tentation, dans les heures difficiles, de les rejeter sur d'autres, sur l'Etat en particulier.

Il est beau de voir combien le véritable entrepreneur a la foi dans sa mission. Or la foi, c'est le contraire de la peur.

C'est pour fortifier cette foi qu'ils se groupent en associations qui constituent pour eux un véritable centre de réflexion et d'action traitant de toutes les opérations qui intéressent la vie de l'entreprise et sa place dans la société. Dans ce centre d'accueil, de confrontation d'idées et d'expériences, chacun peut se sentir à l'aise; il y puise l'enthousiasme qui doit le pousser à rayonner vers les autres secteurs de l'économie privée.

C'est par le canal de leur association que ces managers peuvent diffuser le fruit de leurs travaux et faire entendre leur voix sur les grands problèmes de la vie économique et sociale; mais ils doivent être conscients que, pour l'information du public et la diffusion de leurs idées, rien ne vaut l'application dans leurs propres entreprises et la valeur d'exemple que constitue telle réalisation individuelle ou collective.

L'occasion se présente ici de rendre hommage à tout ce que les associations d'employeurs et les syndicats ont fait dans le but de promouvoir les relations contractuelles entre partenaires sociaux. C'est une de leurs tâches essentielles de continuer à dé-

velopper et à enrichir les conventions collectives de manière à traiter dans leur globalité les relations du travail.

Souhaitons que s'intensifie dans le futur le dialogue entre associations patronales et syndicats, les uns et les autres étant bien conscients que, dans le cadre des possibilités économiques et financières des entreprises, l'effort doit se poursuivre pour déterminer paritairement les priorités.

Ils réussiront si l'Etat leur fait confiance et sait renoncer à s'immiscer dans la sphère de leur action et agir sur le plan de la fiscalité avec une modération propre à stimuler les investissements productifs.

La paix du travail sera maintenue et son influence bénéfique se manifesterà jusqu'au sein des conseils de la nation où il serait souhaitable de pouvoir dénombrer à l'avenir toujours davantage de chefs d'entreprise, de cadres et de collaborateurs à tous les niveaux. Ils devraient être en mesure de démontrer que, dans notre pays, l'esprit de dialogue peut souffler plus fort qu'aujourd'hui dans les sphères politiques. O. de Cry

## T.V.: JEUX SANS FRONTIÈRES

### Monthey n'a pas fait de... fleurs

MONTHEY - CHIOGGIA (It) (DDK). - Les fleurs, c'était le thème général des « Jeux sans frontières »

### STALDEN : enfant blessé

STALDEN. - Hier soir, peu après 20 heures, l'enfant Andreas Schnydrig, fils de Willy, né en 1968, domicilié à Stalden, circulait au guidon de son vélo en direction de son domicile. Arrivé au lieu dit « Wang », il entra en collision frontale avec la voiture qui venait en sens inverse conduite par M. Helmut Zumstein, né en 1949, domicilié à Stalden. L'enfant a été blessé et hospitalisé.

## REACTIONS

### LE CONSEILLER D'ÉTAT FRANZ STEINER :

## Résultat positif même si la couverture globale n'a pas (encore) été accordée

M. Franz Steiner, conseiller d'Etat et chef du Département des travaux publics, qui venait d'apprendre la nouvelle, nous a fait la déclaration suivante :

« Nous avons appris avec beaucoup de satisfaction que le principe de la reprise en considération était accepté par le Conseil fédéral.

» C'est le résultat de la coopération intercantonale en-

tre le Valais et Vaud et de la persévérance constante de la commune de Saint-Maurice.

» Il faut être reconnaissant à l'égard du Conseil fédéral de la compréhension dont il a fait preuve.

» Le principe du tracé général est donc maintenant accepté. Une partie de la couverture de la route est admise. Le solde n'est pas refusé, mais ce problème sera

discuté lors de l'étude des plans d'exécution.

» On espère trouver finalement la solution qui est demandée et souhaitée, soit par la commune, soit par le canton, lors de l'établissement de ces plans d'exécution.

» Ce résultat positif est réjouissant, après une lutte de tous les instants, menée pendant cinq ans.»

## SENTIMENTS MITIGÉS À SAINT-MAURICE

### Le président Udriot : « obtenir la couverture globale »

C'est avec des sentiments très partagés que les Saint-Mauriards ont pris connaissance de la décision du Conseil fédéral. Le président de la commune s'en explique : « Notre joie est à l'image de la longueur de la couverture accordée par Berne, c'est-à-dire, le quart. L'effort consenti au niveau des ponts et des tunnels ne nous satisfait qu'à moitié. On nous a refusé la couverture des 960 mètres qui vont du pont de Lavey au Mauvoisin. Nous ne pouvons l'accepter.»

M. Udriot n'a aucune peine à étayer ses arguments, puisque le canton du Valais avait appuyé sans réserve la variante d'une double voie enterrée et recouverte jusqu'aux abords du Bois-Noir. Mieux : la commune de Lavey et le Gouvernement vaudois s'étaient, eux aussi, prononcés sans équivoque sur un tel projet.

Fermement décidé à obtenir gain de cause, le président bas-valaisan n'entrevoit qu'une solution : faire opposition lors de la mise à l'enquête publique du projet au 1000<sup>e</sup> (la variante présentée

au 5000<sup>e</sup> n'avait, rappelons-le, qu'un caractère consultatif).

Pour M. Udriot, il paraît inconcevable que Berne ne prenne pas en considération le secteur écarté, car il touche la seule zone d'extension possible de la ville. Le coût supputé pour la couverture du tronçon en question serait d'ailleurs dérisoire en regard

du projet global.

M. Udriot garde cependant un espoir. En effet, à l'issue de la mise à l'enquête, c'est au Département de l'intérieur qu'il appartiendra de se prononcer définitivement. On peut s'y attendre : pour les 960 mètres contestés, Valaisans et Vaudois ne manqueraient pas de se manifester auprès de M. Hürlimann.

### M. Monney, syndic de Lavey :

## « Nous faisons bloc »

Lorsqu'il a appris la décision du Conseil fédéral, le syndic de Lavey, M. Jean-Claude Monney, n'a pas caché, lui non plus, son dépit : « Nous sommes tout à fait du même avis que les Saint-Mauriards. Nous avons soutenu leur projet à 100 %. Nous faisons bloc pour qu'ils obtiennent gain de cause. Berne ne semble pas s'imaginer les problèmes que pose-rait une route non couverte en ces lieux les jours de pluie, de neige ou de fœhn.

La chaussée serait impraticable. Nous sommes sur la même longueur d'onde que nos voisins. Si on doit se défendre, nous sommes avec eux.»

Une dernière parenthèse s'agissant de l'Etat de Vaud : la présence de l'Etablissement cantonal de Lavey-les-Bains supporterait mal le choix bernois actuel. On peut donc s'attendre à voir le propriétaire des lieux - le Gouvernement vaudois - réagir avec vigueur.

Michel Pichon

### L'ambassadeur des Etats-Unis a quitté Berne

BERNE ATS). - L'ambassadeur des Etats-Unis en Suisse, M. Marvin L. Warner, a regagné son pays mardi après avoir dirigé la mission diplomatique américaine dans notre pays depuis l'automne 1977. Avant de partir, l'ambassadeur a déclaré à l'ATS qu'il regrettait son départ, mais qu'il devait retourner à ses affaires et que d'autre part son parti avait besoin de lui. M. Warner possède une société immobilière et un élevage de chevaux dans l'Ohio. Ce n'est pas un diplomate de carrière. Il avait été nommé en Suisse par le président Carter pour services rendus pendant la campagne électorale de 1976.

†

Les familles parentes, alliées et amies ont le pénible devoir de faire part du décès de

### Monsieur Jules PIERROZ

survenu dans sa 83<sup>e</sup> année.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église Saint-Joseph à Martigny-Croix, le vendredi 13 juillet 1979, à 10 heures.

Le défunt repose en la crypte Saint-Michel à Martigny-Bourg ouverte aux visites de 17 heures à 20 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

# Le colonel Pierre-André Pfefferlé promu au grade de brigadier

## Il sera le premier Valaisan à commander la brigade forteresse 10

LOCARNO. - C'est avec un très grand plaisir que nous avons appris la nomination du colonel Pierre-André Pfefferlé au grade de brigadier, avec le commandement de la brigade forteresse 10. Le brigadier Pfefferlé succédera donc au brigadier Lavanchy, qui prendra en fin d'année une retraite amplement méritée. Le nouveau brigadier, Pierre-André Pfefferlé, fils de Rodolphe, est né à Sion le 3 février 1928. Il effectue dans la capitale ses classes primaires et secondaires avant d'entreprendre un apprentissage de dessinateur-architecte. Ce n'est qu'en 1956 qu'il entrera définitivement dans la carrière militaire.

Capitaine en 1956, major en 1964, lieutenant-colonel en 1971, colonel en 1973 : telle est la brillante ascension militaire de cet officier valaisan. Il convient de savoir également que le brigadier Pfefferlé a suivi en 1958 les cours de l'Ecole militaire de Zurich mais surtout, de 1962 à 1971, l'Ecole de tir de Walenstadt. C'est à cette école qu'il devait véritablement faire valoir ses aptitudes en matière d'armes d'infanterie, sa passion très prononcée aussi pour la balistique, à tel point qu'il fut l'un des principaux metteurs au point d'un nouveau lance-mine.

Toutefois le passage le plus marquant de Pierre-André Pfefferlé dans notre armée fut très certainement le commandement des écoles de grenadiers à Losone, puis ensuite à Isonne. Nous fûmes en ce temps-là très proche de celui qui était encore le lieutenant-colonel Pfefferlé. Nous avons vécu avec lui les émouvants adieux à la caserne de Losone et aussi la première année d'exercice à Isonne et nous pouvons écrire à ce titre que véritablement Pierre-André Pfefferlé, « né grenadier » puisqu'il fut recruté dans cette arme, était animé d'une foi qui soulevait les montagnes et faisait de lui, sans aucune forfanterie, vraiment le « surhomme de la compagnie ». En 1975, en partie pour accéder à une demande du Conseil d'Etat tessinois, il était nommé commandant des écoles d'infanterie montagne de Bellinzona. Il lui fallut moins d'une année pour remettre de l'ordre dans la caserne et redorer totalement le blason de cette école. En 1977, il fut commandant de l'Ecole d'officiers

d'infanterie à Berne avant d'être nommé, en 1978, instructeur d'arrondissement III, poste groupant sous son autorité toutes les écoles suisses d'infanterie de montagne, notamment celle de Savatan.

Dans la milice, Pierre-André Pfefferlé fut d'abord capitaine de la cp fus mont III/12, puis capitaine commandant du bat fus mont 12, major EMG à l'état-major de la div mont 10, où il termina comme sous-chef

d'état-major avant de recevoir le commandement du régiment 68 plus communément appelé en Valais « régiment des Dranses ». Il fut et est encore à ce jour commandant du régiment 18 composé essentiellement de Haut-Valaisans.

### Le premier Valaisan

Au 1<sup>er</sup> janvier 1980, le brigadier Pfefferlé sera, aussi paradoxal que cela puisse paraître, le premier Valaisan à commander la brigade forteresse 10, pourtant composée presque pour moitié de... soldats valaisans ! Quel est le sentiment du brigadier Pfefferlé ?

Il le dit lui-même : « Je suis extrêmement content de revenir commander une unité dans le Bas-Valais où j'ai débuté. Pour avoir été commandant du « régiment des Dranses » je connais déjà bien une partie du secteur. Je ne voudrais toutefois pas quitter le régiment 18 sans exprimer ici tout le plaisir que j'ai eu à commander cette troupe disciplinée, fière dans le bon sens du mot, composée de soldats haut-valaisans et oberlandais. Si l'Ecole des grenadiers de Losone fut pour moi un tournant marquant, le commandement du régiment 18 restera au même titre un de mes meilleurs souvenirs militaires. »



La nomination au grade de brigadier de Pierre-André Pfefferlé nous cause un très grand plaisir car elle vient honorer aujourd'hui un vrai militaire, un homme de terrain, un homme de troupe qui a toujours su maintenir un contact étroit avec ses soldats, fussent-ils recrues, soldats d'élite ou miliciens de landwehr. Ayant une aversion profonde pour tout ce qui est bureaucratie et paperasserie administrative exagérée, le brigadier Pierre-André Pfefferlé est le type même de l'officier de carrière n'entendant pas « driller » ses hommes mais bien conduire sa troupe avec autant de discipline que de bon sens et de tact humain.

Nos très vives félicitations donc au brigadier Pierre-André Pfefferlé à qui nous souhaitons encore de trouver dans ses nouvelles fonctions le maximum de satisfactions et, qui sait, peut-être encore une nouvelle et future promotion dans la hiérarchie militaire de notre pays.

SET

### Promeneuse blessée

ISÉRABLES. - Hier après-midi, vers 16 heures, un hélicoptère d'Air-Glaciers, piloté par Jean-Jérôme Pouget, prenait en charge une dame qui avait fait une mauvaise chute (une trentaine de mètres) alors qu'elle se promenait entre Condémines et Isérables. Il s'agit de M<sup>me</sup> Madeleine Mayer, née en 1912, domiciliée à La Chaux-de-Fonds, épouse de René, blessée à la colonne vertébrale et à la tête, elle a été transportée à l'hôpital de Sion.

### M. Alphonse Imhasly, de Lax, candidat au Conseil national

VALLÉE DE CONCHES. - Mardi soir, les délégués du CVPO (parti démocrate-chrétien) du district de Conches ont décidé de présenter aux élections au Conseil national de cet automne la candidature de M. Alphonse Imhasly, de Lax.

## UN CORPS RETIRÉ DU RHÔNE À ÉVIONNAZ Son signalement

La police cantonale valaisanne communique : le 21 mai 1979, a été retiré des eaux du Rhône, au barrage d'accumulation d'Évionnaz, un cadavre inconnu. Sexe masculin, 50 ans environ, taille 172 cm, poids 52 kg, cheveux foncés légèrement entremêlés de cheveux blancs ; habillement : blue-jeans délavé, caleçon de bain-short en nylon, petite poche sur l'avant avec fermeture éclair, raies verticales bleues et bleu-noir, quadrillé de filets de même teinte, un pullover avec col roulé en laine bleu-gris tricoté à la machine, un sous-vêtement en coton spongieux blanc, boutons métalliques, une ceinture en jute recouverte d'un tissu rouille, une paire de chaussettes en laine beiges, souliers bas noirs avec lacets

et semelles vibram, marque Grovela, Swiss made, pointure 8 1/2, veste en cuir bleu-noir, taille 50, étiquette M-Dress. Denture avec de nombreux traitements, dents aurifiées bridge et couronne, amalgame. L'examen du corps ayant révélé la présence d'une tramite silicotique dans les poumons, indique que la victime a travaillé en contact avec certaines poussières : mineur, ouvrier de l'industrie de la pierre, de la céramique, du verre, de la fonderie, etc.

Tous renseignements utiles concernant l'identification de cet inconnu sont à communiquer au commandement de la police cantonale valaisanne, à Sion, téléphone N° 027/22 56 56.

## Une « initiative » communale à Zermatt

ZERMATT. - On sait que le parti chrétien-social de Zermatt a commencé, il y a quatorze jours, une collecte de signatures, dans le but de demander au conseil communal d'aménager une votation sur le plan communal pour que les Zermattois puissent se prononcer quant à une éventuelle renonciation d'un contingent de ventes aux étrangers, dans le cadre de la loi Furgler.

Cette initiative a connu un certain succès, puisqu'elle a groupé 370 signatures. Elle a été déposée hier à la chancellerie municipale.

Comme le droit d'initiative n'existe pas encore sur le plan communal, il appartient maintenant au conseil municipal de décider si une votation populaire doit être organisée. Cette votation, selon le droit communal en vigueur, ne peut avoir qu'un caractère consultatif. Cela démontre combien il est nécessaire de réviser la loi sur le régime des communes.

## Ligne du Simplon paralysée

BRIGUE-DOMODOSSOLA (mt). - Hier, mercredi, le trafic ferroviaire sur la ligne du Simplon a été complètement paralysé entre Brigue et Domodossola, de 9 h. 30 à 11 h. 30. Quelque 700 ouvriers des usines métallurgiques de la région - qui avaient déjà obstrué le trafic sur la route du Simplon dimanche dernier

- ont occupé les voies ferrées pendant 2 heures. Le train international Genève - Milan, qui touche Domodossola peu après 9 heures a particulièrement subi les conséquences de cette manifestation organisée dans le but de sensibiliser la population sur les conditions de travail des manifestants.

## Liddes : un train routier sort de la route - conducteur tué

ENTREMONT (phb). - Un tragique accident, survenu hier, aux environs de midi, au virage de la Chapelle à Liddes, devait coûter la vie à M. Bruno Parizia, né en 1952, chauffeur et patron d'une entreprise familiale, domicilié à Lagnasco, province de Cuneo, en Italie.

Le lourd véhicule, attelé d'une remorque, transportait un chargement complet de 34 tonnes d'emballages vides (cageots fruitiers). Le train routier circulait de Liddes en direction d'Orsières au moment où, parvenu à proximité de la chapelle de Liddes, et suite à des circonstances que l'enquête se chargera d'établir, il quitta la route et dévala un talus sur plus de 50 mètres. Ejecté, vraisemblablement écrasé et tué sur le coup, le chauffeur fut retiré des débris du chargement. Sur place, des témoins précisent que leur attention fut attirée par un bruit sinistre de grincement de boîte de vitesses, d'où l'hypothèse que le conducteur cherchait avec insistance à introduire un rapport inférieur, afin de pallier

une défectuosité technique du véhicule.

Afin d'en déterminer les causes exactes, M<sup>e</sup> Chastellain, juge instructeur, a ordonné un constat précis et mandaté la présence des experts sur les lieux de l'accident. D'autre part, suite à un téléphone passé entre la police

d'Orsières et la douane, cette dernière laissait entendre la présence éventuelle d'un passager à bord du véhicule. Un chien d'avalanche conduit par son propriétaire, M. Michel Troillet, fut dépêché pour une fouille des débris épars du chargement, mais en vain.



Ci-dessous, on voit sur quelle longueur est tombé le camion, depuis la chapelle Saint-Laurent.



## Statistique de la police cantonale pour le mois de juin :

131 vols

SION. - La police cantonale vient de publier ses statistiques concernant les affaires judiciaires qu'elle a traitées durant le mois de juin écoulé. En voici le détail :

Vols. - Par effraction, escalade, etc. : 113 ; vols simples : 18 ; tentatives de vols : 25 ; alarme à la bombe : une.

Constats de suicides : six ; tentatives de suicides : deux ; levées de corps, personnes retrouvées sans vie : neuf.

Arrestations et personnes appréhendées pour interrogatoires : 148, soit trois pour attentats à la pudeur des enfants ; un pour viol, deux pour exhibitionnisme ; deux pour abus de confiance et escroqueries, quatre pour dommages à la propriété, cinq

pour refolements, 15 pour stupéfiants, huit pour ivresse et scandale, 61 pour vols ou soupçonnés de vols, 47 pour divers motifs.

Evasions. - 15. Disparitions : 12. Fugues : neuf. Aggression : une. Constats d'incendie : sept.

Accidents de montagne : quatre avec un blessé et cinq morts. Accidents de travail : cinq avec quatre blessés et un mort. Rixes : deux avec deux blessés. Noyade : une.

Délits et contraventions de chasse : huit. Délits et contraventions de pêche : 21.

D'autre part, la police cantonale donne des précisions sur les trois arrestations suivantes :

Un ressortissant français, arrêté dans le canton de Berne, a été transféré dans les prisons valaisannes, où il a reconnu avoir perpétré un grand nombre d'infractions dans notre canton, notamment des vols avec effraction dans des magasins à multiples succursales et dans des bureaux de stations de téléphériques. Opérant avec une bande de truands français, ils découpaient de façon expresse la serrure de coffres-forts.

Un Confédéré a été arrêté à Lenzburg-Argovie, pour une tentative de vol commise dans une station-service. Une perquisition effectuée à son domicile à Zurich a amené la découverte d'un fusil d'assaut, volé à Vernayaz. Transféré à la prison préventive de Martigny, l'intéressé a, par la suite, reconnu une douzaine de cambriolages commis dans des garages et stations-service, ceux-ci sur le territoire des cantons de Vaud et Valais.

En évasion des Etablissements de la plaine de l'Orbe, le 4 octobre 1978, un ressortissant algérien a été arrêté, le 11 juin 1979, à Saint-Maurice, après avoir opposé une vive résistance aux agents. Actuellement, en détention au pénitencier cantonal à Sion, l'intéressé a déjà reconnu une série de cambriolages dans des appartements. Il a également opéré dans le canton de Vaud, dans la région de Vevey, Montreux et Pully.

## Enfant tué à Agarn

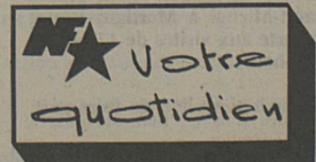
AGARN - SUSTEN. - Hier soir, vers 17 h. 45, un accident avec suite mortelle s'est produit sur l'ancienne route principale entre Gampinen et Agarn.

Le jeune Raoul Matter, âgé de neuf ans, fils de César et habitant à Agarn, rentrait à la maison, sur un vélo d'enfant. Il venait de la piscine Schiffmann, à La Souste.

Près du camping « Torrent », le jeune cycliste est entré en collision avec une voiture venant en face. Les circonstances exactes ne sont pas encore établies, mais il semblerait que la voiture conduite par M. Markus Lötcher, né en 1959 et domicilié à Agarn, circulait correctement.

L'enfant a été grièvement blessé. Un médecin qui est arrivé sur place presque au moment de l'accident a prodigué ses soins au jeune Matter, jusqu'au moment de l'arrivée de l'ambulance, qui a transporté l'accidenté à l'hôpital de Sierre. Le jeune Raoul Matter devait malheureusement décéder pendant le transport.

Nous adressons nos très sincères condoléances aux parents, si cruellement éprouvés.



## SÉANCE MARATHON DU CONSEIL FÉDÉRAL

# L'essence plus « raffinée »... et plus chère

## Les « sept sages » sont logiques : pas de limitation de la vitesse

BERNE (ATS). - Le Conseil fédéral a décidé, au cours de la dernière séance qu'il a tenue avant les vacances, de réduire graduellement la teneur en plomb de l'essence super de 0,4 à 0,15 gramme par litre à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1980. Il a également adapté au renchérissement les rentes AVS, qui augmenteront de 4,5 à 5 % environ le 1<sup>er</sup> janvier prochain. Il a en outre mis en vigueur la loi sur la Banque Nationale de façon à donner à notre institut d'émission les moyens d'action dont il ne disposait jusqu'à présent que par le droit d'urgence. D'autre part, la conférence sur les réfugiés convoquée par l'ONU aura lieu à Genève les 20 et 21 juillet. La délégation suisse sera placée sous la direction du conseiller fédéral Kurt Furgler. Autre décision du gouvernement : une ordonnance a été prise, en application de la nouvelle loi sur l'énergie atomique, sur la procédure d'autorisation générale pour les installations atomiques. Cette procédure sera notablement simplifiée. LE NOUVEAU TRACÉ DE LA ROUTE NATIONALE N 9 PRÈS DE SAINT-MAURICE A ÉTÉ ADOPTÉ (Voir pages 1 et 25). Deux propositions seront présentées aux Chambres : le projet de révision du droit matrimonial et la mise à disposition gratuite du centre de conférence de Genève.

Les décisions que nous venons d'énumérer ont été prises au cours de la première partie de la séance. Le gouvernement a ensuite traité d'autres objets, poursuivant les discussions jusque vers 20 heures. Cette séance marathon a permis de liquider les affaires en suspens avant les vacances du Conseil fédéral, qui dureront jusqu'au lundi 13 août. La prochaine séance est donc fixée au 15 août.

### Essence : moins de plomb... mais plus chère

La réduction graduelle de la teneur en plomb de l'essence super se déroulera en deux temps : dès le 1<sup>er</sup> janvier 1980, les citernes où sont stockées les réserves de carburant, ne devront être remplies qu'avec de l'essence dont la teneur en plomb n'excède pas 0,15 gramme par litre. Cette mesure est déjà appliquée pour l'essence normale depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier. Elle ne concerne donc que la super, qui a actuellement une teneur en plomb de 0,4 gramme par litre. Deuxième étape : dès le 1<sup>er</sup> janvier 1982, toutes les importations de super seront soumises à l'obligation de ne livrer que de l'essence dont la teneur en plomb a été réduite à 0,15 gramme par litre. Les méthodes de raffinage seront modifiées, ce qui augmentera la consommation d'énergie probablement de 3 à 4 % dans les raffineries.

Selon d'autres renseignements, il existe des procédés qui n'augmenteraient la consommation d'énergie que de 2 %. Ces modifications provoqueront une hausse du prix de l'essence évaluée à 1 à 3 centimes par litre. Des efforts semblables ont été faits dans d'autres pays.

### Pas de limitation de vitesse... pour l'instant

Il n'est pas opportun de décider maintenant si l'on doit limiter la vitesse à 100 km à l'heure sur les autoroutes et à 80 km à l'heure sur les autres routes. Le Conseil fédéral, qui a discuté de la chose, a admis que certains arguments défavorables à la limitation méritaient d'être examinés avec soin. C'est ainsi qu'une limitation de la vitesse ralentirait le flux de la circulation sur le réseau autoroutier, qui a pourtant précisément été construit pour raccourcir la durée des trajets entre les différentes parties du pays. Les 100 à l'heure inciteraient les automobilistes à ne plus emprunter les autoroutes et à circuler sur les autres routes, ce qui surchargerait ces dernières. D'autre part, l'obligation de freiner fréquemment puis de redémarrer, sur les routes « normales », augmenterait aussi la consommation d'essence. Or, on vise précisément à l'objectif contraire. En outre, sur ces mêmes routes « normales », le risque d'accident est plus grand que sur les autoroutes si la circulation y est dense. Il vaut donc mieux encore examiner la situation, à la lumière, notamment, de ce que décideront les autres pays. C'est bien là un problème européen. Il y a enfin la question des contrôles policiers qui ne seraient guère facile à effectuer hors des autoroutes. Le gouvernement ne tient pas à faire de la Suisse un Etat policier. Mais il est évident qu'il

faudra aussi tenir compte du problème de l'approvisionnement en essence. En cas de situation grave, il est évident que l'on pourrait songer à une limitation de la vitesse.

### Les rentes AVS/AI relevées

Les rentes AVS/AI seront relevées de 4,5 à 5 % à partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain, car l'indice des prix a atteint le niveau requis pour déclencher un réajustement. Le montant minimum de la rente simple complétée de vieillesse passera de 525 à 550 francs et le montant maximum de 1050 à 1100 francs. Certaines rentes, en particulier les rentes partielles, ne pourront cependant pas être augmentées du fait qu'elles avaient bénéficié de la garantie des droits acquis. Il en coûtera, pour 1980, 540 millions au compte de l'AVS/AI et 87 millions au budget fédéral.

### L'affaire de Tramelan

Le Conseil fédéral a aussi entendu un exposé de M. Furgler sur la réunion tripartite Jura-Berne-Confédération. Il a déploré le fait que le Gouvernement du canton du Jura ait pris ses distances en ce qui concerne le communiqué publié à l'issue de la rencontre tripartite. Ce communiqué reflétait pour M. Furgler, la position des trois délégations au cours de la réunion. Il y est dit que l'on regrette les événements de Tramelan (ce qui est normal puisqu'il y avait eu des blessés), que l'on souhaitait que de tels incidents ne se renouvelent pas et qu'il fallait parler à la jeunesse en l'invitant à agir prudemment. Les trois présidents des délégations, MM. Furgler, Martignoni et Lachat, sont sortis de la salle de réunion souriants. Chacun avait présenté une analyse des événements de Tramelan et le communiqué semblait bien correspondre à ce que les trois parties acceptaient. L'analyse faite par les trois délégations ne préjudiciaient en rien les futures décisions des autorités judiciaires qui ont été saisies des plaintes des personnes lésées et qui devront déterminer l'ampleur des dommages corporels et matériels.

### Des propos regrettables

Pour le reste, a souligné M. Furgler, malgré le fait que le chef de la délégation du canton de Berne, M. Werner Martignoni, ait annoncé que la question des accords définitifs serait ajournée, les trois délégations ont décidé que les travaux relatifs aux accords se poursuivraient. Les experts n'ont pas interrompu leurs travaux. Je reste donc optimiste, a dit M. Furgler. La conférence tripartite a bien l'intention de mener l'affaire jusqu'à son achèvement. Mais il serait préjudiciable que de nou-

veaux incidents éclatent ou que de nouveaux discours mettent le feu aux poudres. Le chef de la délégation du Conseil fédéral pour le Jura a stigmatisé l'attitude du Conseil d'Etat jurassien Roger Jardin, qui, dans un discours, a tenu des propos dont on peut dire qu'ils dépassent les limites du tolérable et qu'ils encouragent la jeunesse à accomplir des actes qui lui paraissent valables en vue de la réunification. Ce discours, dont M. Furgler a lu des extraits dans un quotidien de Delémont, n'a pas le ton que l'on devrait avoir entre Confédérés. M. Jardin avait parlé d'un « mur de la honte » qui sépare les deux parties du Jura, de « nos frères martyrs de la zone occupée » qui « seront sauvés un jour ou l'autre ». De tels discours causent de graves soucis aux autorités fédérales, a dit M. Furgler. Ce n'est pas ainsi que l'on joue le jeu de l'entente pacifique entre cantons et de la paix confédérale.

### Réfugiés d'Indochine : un crédit de 5 millions

Le Conseil fédéral a décidé d'allouer une somme de 5 millions de francs pour les réfugiés dans le sud-est asiatique, montant prélevé sur le crédit spécial pour catastrophes du crédit-programme de l'aide humanitaire.

Ce montant est destiné, d'une part, à contribuer à la couverture des frais considérables auxquels doit faire face le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés pour subvenir aux besoins vitaux du nombre croissant de réfugiés dans leur situation actuelle et poursuivre l'objectif de leur trouver une terre d'accueil définitive.

### Le Conseil fédéral a enfin :

- proposé dans un message le rejet de l'initiative « pour la protection des droits des consommateurs » et présenté lui-même un contre-projet ;
- adopté un message sur un projet de loi qui doit permettre de ren-

forcer le contrôle de l'administration fédérale ;

- parlé du budget de la Confédération pour 1980, pour lequel il a déjà arrêté certains principes ;
- démenti une information parue dans un hebdomadaire allemand et selon laquelle on aurait décidé de renoncer au système de défense contre avions « Rapier », ni la délégation du Conseil fédéral pour les affaires militaires, ni le Conseil fédéral lui-même n'ont pris quelque décision que ce soit en ce qui concerne le système de DCA « Rapier » ou n'importe quel autre système d'armement.

## Berne: droits politiques nouveaux

Le texte d'une nouvelle loi sur les droits politiques sera soumis au Grand Conseil bernois au cours de sa session d'automne, en novembre prochain. Le projet, déjà mis au point par une commission qui a procédé à de nombreuses consultations et approuvé par le Gouvernement bernois, se caractérise par l'adaptation de nombreuses dispositions anciennes qui sont contradictoires avec le droit fédéral en vigueur.

Il regroupe aussi des textes disséminés dans une quinzaine d'autres lois. La simplification du droit de vote constitue une innovation essentielle. L'extension du vote par correspondance ou anticipé est notamment vue d'un très bon œil. En revanche, on peut regretter que le système du vote par procuration, source de nombreuses tricheries sur le plan cantonal, soit non seulement maintenu, mais qu'il soit désormais possible de l'appliquer sur le plan communal également. Il est aussi prévu de remplacer les longs messages accompagnant les projets de loi par des explications succinctes et plus faciles à aborder. De même, l'envoi des textes de lois aux électeurs sera supprimé, sauf sur demande, une publication dans la *Feuille officielle* devant pallier cet inconvénient relatif. S'adaptant à des modifications déjà en vigueur dans les cantons de Vaud et du Jura, le canton de Berne propose de ne plus invalider un bulletin favorable à une initiative populaire et à un contre-projet qui lui est opposé. Ce système permet une meilleure interprétation de la volonté populaire. Il ne défavorise plus les promoteurs des initiatives. Pour les élections, l'Etat de Berne prend à charge les frais d'impression et d'envoi des listes officielles à tous les électeurs, chaque parti pouvant ainsi

## Huit nominations d'officiers généraux

Au cours de sa séance d'hier, le Conseil fédéral a mis à la retraite ou libéré de leurs fonctions huit officiers généraux et nommé leurs successeurs.

- Ont été nommés divisionnaires, les colonels
- Friedrich Suter, âgé de 52 ans, de Seon (AG), qui succédera, le 1<sup>er</sup> janvier 1980 à M. Johann-Rudolf Hüsey en qualité de commandant de la division mécanisée 4.
- Andreas Gadiant, âgé de 52 ans, de Trimmis (GR) qui succédera, le 1<sup>er</sup> janvier 1980, à M. Carl Weidenmann en tant que commandant de la division mécanisée 11.
- Gustav Däniker, âgé de 51 ans, de Zurich, qui succédera, le 30 juin 1980, à M. Hans Rapod en qualité de chef d'état-major de l'instruction opérative.
- Ont été nommés brigadiers, au 1<sup>er</sup> janvier 1980, les colonels
- Pierre-André Pfeufferlé, âgé de 51 ans, de Sion, qui succédera à M. Robert Lavanchy, en qualité de commandant de la brigade de forteresse 10. (Voir pages 1 et 26).
- Henri Criblez, âgé de 51 ans, de Péry (BE), qui succédera à M. Mario Petitpierre, en qualité de commandant de la brigade de défense contre avions 33.
- Jon Anri Tgetgel, âgé de 53 ans, de Trun (GR), qui succédera à M. Johann Menn, en qualité de commandant de la zone territoriale 12.
- Peter Hoffer, âgé de 55 ans, de Zurich et Berne, qui succédera à M. Herbert Wanner, en qualité de chef d'état-major du CA camp 2.
- Jakob Streiff, âgé de 49 ans, de Linthal, qui succédera à M. Mario Oss, commandant de la brigade de réduit 24.

se faire connaître sans frais supplémentaires. Enfin, dans la récolte des signatures pour les initiatives, les autorités communales pourront léga-

liser ces signatures en bloc, ce qui doit permettre aux promoteurs d'utiliser pleinement le délai de récolte des dites signatures sans avoir à tenir compte d'un délai de contrôle.

Sur la base des travaux de la commission, le projet semble devoir rencontrer un accueil favorable de la majorité des partis représentés au sein du Grand Conseil bernois.

V.G.

## Villeneuve: trois incendies criminels

VILLENEUVE (ATS). - Deux incendies se sont déclarés simultanément, hier, vers 1 h. 30, à Villeneuve, l'un à la rue des Fortifications 11, et l'autre à la Grand-Rue 28, chaque fois dans le local de chauffage. Un troisième foyer, causé par une explosion, a été découvert à l'extrémité du corridor du rez inférieur de l'immeuble N° 28 de la Grand-Rue. Dans ce dernier cas, on a

renversé une harasse sous laquelle on a mis des papiers et de l'étoffe. Ce feu s'est éteint de lui-même.

C'est un tonneau contenant un liquide non encore identifié qui a explosé. L'origine de ces sinistres est criminelle. Les dommages matériels sont assez importants. La police de sûreté et la gendarmerie vaudoises mènent l'enquête.

## CONSTRUCTION: 25% DES FAILLITES

ZOUG (ATS). - Malgré la reprise dans la construction, le 25 % des faillites concerne ce secteur économique.

Par rapport au deuxième semestre de l'année dernière, le nombre de faillites dans la construction a reculé de 0,3 % au cours du premier semestre 1979, alors que dans l'artisanat, il se serait accentué, affirme l'Union suisse « Creditform ». Un recul sensible du nombre des faillites a été enregistré dans l'industrie (-3,3 %) et dans le secteur des prestations de service (-3,9 %). Des com-

paraisons, établies depuis le premier semestre 1975 à ce jour en matière de liquidations forcées, ont démontré une importante diminution de la quote-part des secteurs de la construction et de l'artisanat, une régression moins marquée dans l'industrie et une situation pratiquement inchangée dans le milieu des prestations de service. En revanche, une augmentation considérable s'est manifestée parmi les privés, ce qui influence indubitablement l'accroissement du nombre des poursuites pour impôts arriérés.

## Fribourg - Grisons: chasse écologique

# Les chasseurs servent la nature

COIRE (ATS). - Sur décision du Gouvernement grison, l'effectif des six plus grandes colonies de bouquetins vivant dans le canton des Grisons devra être stabilisé et adapté si faire se peut aux possibilités naturelles de pâture. Il sera donc procédé, comme lors des deux dernières années, à des tirs de bouquetins au courant de l'automne. Ces mesures, conjointement à la capture d'un certain nombre de ces animaux, sont également prises en vue de la protection des zones reboisées et des pâturages ainsi que d'une diminution de la population animale de la région en faveur des chamois.

Cette tâche sera confiée à 410 chasseurs hautement qualifiés. Cette chasse ne devra pas modifier la structure interne des colonies de bouquetins et le choix des victimes sera fait d'après des critères tenant compte de l'âge et du sexe. Actuellement la population des bouquetins du canton des Grisons s'élève à plus de 4000 bêtes.

Plusieurs solutions ont été envisagées pour stabiliser la situation : endormir les animaux et les transporter en montagne où cependant ils ne restent pas, les faire abattre ou enfin augmenter le nombre des bêtes que les chasseurs peuvent tirer. C'est donc cette dernière solution qui a été retenue. Pour que l'objectif visé soit atteint, les chasseurs devront obligatoirement tirer leur deuxième chevreuil dans les régions où ces animaux sont en surabondance. En outre, pour éviter une concentration trop forte de chasseurs à certaines dates, tous les chasseurs du canton - ils sont environ 800 - devront annoncer à la préfecture le jour où ils vont tirer leur deuxième chevreuil.

### Fribourg : 2 chevreuils par chasseur

D'autre part, durant la saison 1979, les chasseurs fribourgeois pourront chacun tirer deux chevreuils et non plus un seul comme jusqu'ici. Cette décision a été prise par le Conseil d'Etat fribourgeois en vue de réduire l'effectif des chevreuils qui, dans certaines régions du canton, est beaucoup trop élevé.

Le directeur de l'agriculture, M. Cottet, a indiqué hier à la presse que l'on compte actuellement dans certaines parties du canton 48 che-

## Qui succédera à M. Tschäppät ?

BERNE (ATS). - Après le décès de M. Reynold Tschäppät, maire de la ville de Berne, conseiller national et candidat socialiste au Conseil des Etats, les partis bernois préparent les élections complémentaires qui auront lieu d'ici environ deux mois. Les instances du parti socialiste de la ville et du canton de Berne sont placées devant un choix difficile : non seulement elles devront choisir deux candidats pour un siège au conseil municipal et à la mairie de la ville de Berne, mais il s'agira aussi de dési-

gner un nouveau candidat pour siéger au Conseil des Etats et de régler la succession de M. Tschäppät au Conseil national.

D'après la chancellerie de la ville de Berne, les élections complémentaires pour le conseil municipal et la mairie auront lieu le 21 octobre, en même temps que le renouvellement des Chambres fédérales, ou alors le 2 décembre, date qui coïncide avec le vote sur le budget municipal. Une date définitive sera fixée après les vacances d'été.

### « Helvetia » ou pas...

SOLEURE (ATS). - La Cour suprême du canton de Soleure a refusé hier d'entrer en matière sur un recours interjeté par le Ministère public fédéral contre le jugement prononcé par le tribunal d'Oltén-Goesgen à l'encontre des responsables de l'émetteur illégal « Radio active Goesgen libre ». Ces derniers avaient été condamnés à 500 francs d'amende, mais non au paiement des frais engagés par les PTT pour découvrir l'émetteur (plus de 13 000 francs). A l'appui de cette décision, la Cour suprême a fait valoir que le canton de Soleure ne connaît pas de recours contre une décision faisant supporter des frais à l'Etat, serait-ce la Confédération.

### BBC « flouée » parle franc !

BERNE (ATS). - L'entreprise Brown Boveri (BBC) de Baden a dû céder le pas devant l'entreprise américaine General Electric pour la construction de la plus grande centrale à turbines à gaz du monde, à Riad, en Arabie saoudite. Le prix de cette centrale, équipée de turbines à gaz alimentées au pétrole brut et d'une capacité de 880 MW, s'élève à 221 millions de dollars. Outre General Electric et BBC, un groupe japonais s'était également intéressé à l'affaire. BBC a indiqué qu'en raison notamment des taux de change, l'entreprise de Baden n'était plus concurrentielle.

### Nouvelle Constitution Non grison

COIRE (ATS). - Le Conseil d'Etat des Grisons estime, dans l'avis qu'il vient d'émettre dans le cadre de la procédure de consultation sur le projet de nouvelle Constitution fédérale, qu'une révision de la charte fondamentale suisse n'est pas nécessaire. Il pense en outre qu'un projet, qui prévoit autant d'innovations importantes, n'est pas réaliste. Malgré sa position fondamentalement négative, le Gouvernement grison souligne néanmoins quelques aspects positifs du projet, en particulier la construction systématique du texte et la clarté de la langue. Un avis favorable est également émis sur le chapitre des droits fondamentaux.

# SKYLAB, C'EST FINI; OUF!

## Le vaisseau spatial a fait plouf

WASHINGTON (ATS/AFP/Reuter). - «Skylab a commencé sa descente finale vers la Terre en se mettant à rouler et à tanguer sur son orbite à 8 h. 25 GMT», a indiqué le Centre spatial de Houston, qui a lancé la mise à feu des petites fusées du contrôle d'attitude du laboratoire spatial à 7 h. 47 GMT.

La NASA a constaté que «Skylab» effectuait les mouvements prévus grâce à la station de réception de Madrid qui a capté les données téléométriques du laboratoire. Le vaisseau spatial «Skylab» s'est abîmé en mer à 17 h. 30 HEC à plusieurs centaines de milles à l'ouest de l'Australie, a annoncé la NASA.

Un porte-parole de la NASA a déclaré que de grosses pièces métalliques du vaisseau, l'une d'elles pesant trois tonnes environ, se sont abîmées en mer dans l'océan Indien.

Des pièces plus petites, comme les panneaux solaires, semblables à des ailes de moulin à vent, qui ont été arrachées quand «Skylab» a traversé l'atmosphère terrestre, sont tombées dans le sud de l'océan Indien.

La pluie de métal, comportant notamment un fragment pesant près de trois tonnes qui est tombé plus près de l'Australie que les autres, s'est abattue sans faire heureusement de victimes ni de dégâts, a affirmé la NASA. «Ouf» le ciel ne nous est pas

tombé sur la tête. Mais comment en est-on arrivé à une situation pareille? Pour le savoir, et en quelques mots, remontons à l'an de grâce 1973.

### UNE BELLE AVENTURE

En ce temps-là, les hommes placèrent sur orbite terrestre une station spatiale de 85 tonnes. Il s'agissait alors d'étudier, au moyen de divers groupes d'astronautes qui devaient vivre dans le laboratoire, les conditions d'existence dans un climat d'apesanteur et de recueillir des informations scientifiques. Trois équipes séjourneront effectivement dans la station, respectivement 28, 56 et 84

jours, ramenant sur terre une ample moisson de renseignements.

Mais, car on s'en doute bien il y a un mois, l'apprenti sorcier fut dépassé par son œuvre. «Skylab», à qui l'on accordait au départ une espérance de vie d'au moins dix ans, s'est révélé beaucoup plus fragile que prévu.

### SAURA-T-ON EN TIRER UNE LEÇON ?

On s'aperçut ainsi qu'insensiblement «Skylab» décrochait de son orbite et se rapprochait de plus en plus de la Terre. Un instant, l'on pensa l'an dernier, que l'on était parvenu à stabiliser la course du laboratoire. Il fallut malheureusement vite déchanter, «Skylab» planait chaque jour plus dangereusement sur nos têtes. On imagina à ce moment d'envoyer une quatrième équipe à bord de la station, afin d'installer de nouveaux réacteurs susceptibles de l'orienter sur une nouvelle orbite. Ce projet ne put être réalisé, en décembre 1978, la NASA annonçant officiellement qu'il fallait se résoudre à une chute plus ou moins contrôlée.

Voilà bien qui finit bien. Cependant, même si cette aventure s'est terminée de façon «heureuse», on

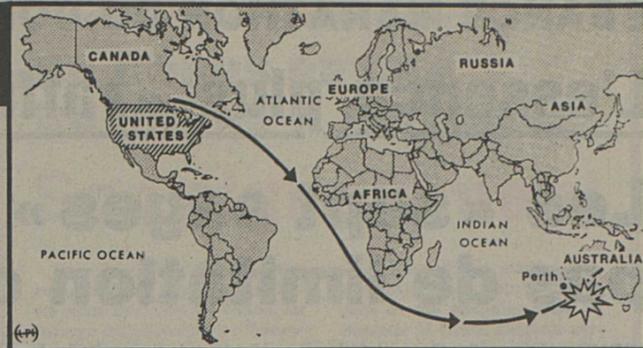
ose espérer que le monde scientifique sera conduit à une sérieuse réflexion. Car, au juste, que se serait-il passé si, en lieu et place d'un laboratoire spatial, il s'était agi d'un satellite porteur d'armes nucléaires ?

### 20 À 50 DÉBRIS SUR LE CONTINENT AUSTRALIEN

«Skylab» est partiellement tombé, contre toute prévision, sur une terre habitée : la partie sud-ouest de l'Australie, selon les premières indications.

Il ne semble pas que les quelque 20 à 50 de ses débris aperçus par plusieurs personnes des régions de Perth, Kalgoorlie, Espérance, Albany et un pilote australien, aient causé des dégâts. Le Gouvernement australien n'en a pas signalé pour le moment.

La surprise a été générale, tant pour les spécialistes de la NASA que pour les observateurs : nul ne s'attendait, selon les calculs, que la «piste au sol» de «Skylab» atteigne l'Australie.



## Centrale nucléaire... à vendre

VIENNE (ATS). - Depuis sept mois, la centrale nucléaire de Zwentendorf, à une trentaine de kilomètres de la capitale autrichienne, est à l'abandon.

Le 5 novembre dernier, en effet, le peuple refusait à une faible majorité la mise en service de la centrale. Depuis lors, des experts se sont penchés sur l'avenir de la centrale, envisageant de la conserver telle quelle, de la transformer ou de la détruire. Pourtant, aucune de ces trois solutions n'est pleinement satisfaisante et certains ont tout simplement émis l'idée d'une vente de la centrale.

### UNE TRANSFORMATION ENVISAGÉE

Après l'acceptation par le Parlement, à la fin de l'année der-

nière, de la loi « anti-atomique », l'idée de conserver la centrale en espérant pouvoir la mettre en marche à la suite d'un changement de la politique nucléaire du gouvernement, est maintenant dépassée. Surtout depuis la reconduction au pouvoir des socialistes lors des élections législatives du mois de mai.

La transformation de la centrale nucléaire de Zwentendorf en une centrale fonctionnant à l'aide de mazout, de gaz ou de charbon est tout à fait réalisable. Le coût d'une telle transformation est estimé à 500 millions de francs suisses, auxquels il faut ajouter une somme équivalente, selon la « Société autrichienne d'électricité », pour les pertes résultant de l'arrêt de tout le programme nucléaire.

## Italie: nouveaux coupons d'essence et attentat contre la RAI

ROME (ATS/Ansa/AFP). - Les coupons d'essence pour les touristes qui se rendent en Italie ne seront pas supprimés à partir du 31 juillet prochain, mais remplacés, c'est ce qu'a communiqué hier l'Automobile-Club italien (ACI). Les nouveaux bons présenteront un avantage sur les anciens : leur falsification sera plus difficile à faire. Ainsi, à partir du dernier jour du mois de juillet, les anciens coupons ne vaudront plus rien. D'ici là, d'autres coupons seront mis en vente. A l'étranger d'ailleurs, depuis plus d'un mois déjà, les touristes peuvent se procurer les nouveaux bons d'essence, déclare encore l'ACI.

### UN ATTENTAT À L'EXPLOSIF

Un attentat à l'explosif a été commis dans la nuit de mardi à mercredi contre les installations relais de la Radio-Télévision italienne sur le mont Subiaso, entre Perouse et Florence, a-t-on appris hier.

Quatre charges ont endommagé les structures. L'attentat a été revendiqué par le groupe clandestin «Unités combattantes communistes».

## Affaire Moro: preuve décisive; Negri proteste

MILAN (ATS/AFP). - Le professeur Toni Negri, accusé de tentative d'insurrection contre l'Etat, refusera «catégoriquement» de se soumettre à un nouvel enregistrement de sa voix à des fins d'expertise, a annoncé, hier à Milan, l'un de ses avocats, M<sup>e</sup> Giuliano Spazzali.

L'universitaire padouan, soupçonné d'être le chef idéologique du «parti armé» («Brigades rouges», «Première ligne», «Rondes prolétariennes...») a déjà fourni des enre-

gistements de sa voix pour établir s'il est ou non l'un des correspondants des «Brigades rouges», qui téléphona à la famille de M. Aldo Moro lors de son enlèvement, l'an passé. Ces échantillons font actuellement l'objet d'analyses aux Etats-Unis, procédure contre laquelle s'est déjà élevée la défense.

Le geste du professeur Negri doit être compris comme «une protestation contre les lenteurs de l'expertise», a précisé M<sup>e</sup> Spazzali,

## KGB et maison close

BONN (ATS/Reuter). - Les Services secrets soviétiques (KGB) géraient à Bonn une maison de tolérance, destinée à obtenir des informations politiques compromettantes, indiquait le rapport de sécurité annuel du Ministère de l'intérieur allemand, publié hier.

La gérante de cet établissement - dont le nom n'a pas été révélé - avait été arrêtée le 8 mai 1978. Elle a avoué aux responsables du contre-espionnage allemand qu'elle avait été recrutée pour le compte du KGB

lors d'un séjour à Moscou en 1969, mais qu'elle avait renoncé à espionner pour le compte de l'URSS trois ans plus tard, indique le rapport.

Une perquisition dans les locaux de la maison de tolérance, ainsi que dans un établissement de massage appartenant à la même personne a permis la découverte d'un matériel important appartenant au KGB. Les locaux avaient été dotés de systèmes d'écoute, ainsi que de plusieurs caméras, déclare le Ministère de l'intérieur dans ce rapport.

## Espagne: l'ETA se calme mais la tension demeure

BILBAO (ATS/Reuter). - L'aile politico-militaire de l'organisation séparatiste basque ETA a envoyé, hier, à une station de radio de Bilbao un nouveau communiqué, qui semble vouloir indiquer qu'elle a mis un terme à sa campagne d'attentats dans les stations balnéaires espagnoles.

L'ETA dément vouloir faire sauter d'autres bombes dans le métro de Madrid et déclare estimer que la campagne dirigée contre l'industrie du tourisme a été un succès puisque le gouvernement a partiellement retiré les unités spéciales de police de la prison de Soria, où plus de cent séparatistes basques présumés sont détenus.

### UN ATTENTAT À LA BOMBE

AMOREBIETA (Biscaye). - Trois personnes ont été blessées, hier, à Amorebieta, dans la province basque de Biscaye, à la suite d'un atten-

tat à la bombe perpétré contre le siège local du parti socialiste d'Euskadi (PSE-PSOE).

L'engin a causé de légers dégâts dans l'immeuble et a endommagé plusieurs véhicules en stationnement.

## Secrets nucléaires «livrés à l'Est»

BONN. - Les plans complets pour la construction du premier surrégénérateur nucléaire ouest-allemand ont été livrés par deux espions qui ont fui en Allemagne de l'Est au début de cette année, affirme Bild Zeitung. Les deux hommes travaillaient à la section «recherches» des plus importants constructeurs de centra-

## Indépendantistes corses condamnés

PARIS (ATS/AFP). - Trois indépendantistes corses, jugés en même temps que dix-huit de leurs camarades par la Cour de sûreté de l'Etat à Paris, ont été condamnés, hier soir, à treize ans de réclusion criminelle. Les autres peines s'échelonnent de dix à quatre ans d'emprisonnement, trois de ces peines étant assorties du sursis.

Quatre acquittements ont été prononcés.

## Grèce: mouvements de grève

ATHÈNES (ATS/AFP). - Les navigateurs de la compagnie aérienne

## Portugal: élections avant 1980?

LISBONNE (ATS/AFP). - Le président Ramalho Eanes se refuse «à cautionner la formation d'un gouvernement», composé de socialistes et de dissidents du parti social-démocrate (PSD), qui permettrait de sortir de la crise politique issue de la démission du gouvernement Mota Pinto le 6 juin dernier, a déclaré mardi un porte-parole de la présidence de la République.

Ce refus présidentiel doit entraîner, à court terme, la dissolution du Parlement portugais et la convocation d'élections législatives avant la date prévue (1980), probablement en octobre prochain, estiment les observateurs.

les nucléaires ouest-allemands, la Kraftwerk Union.

Celle-ci construit actuellement le surrégénérateur à Baskar, près de la frontière des Pays-Bas, en collaboration avec des entreprises belge et néerlandaise. Il doit entrer en service au début des années 1980. (Reuter).

deux derniers jours, les entretiens les plus importants qu'il ait jamais eus avec M. Begin. Cette opinion a été partagée par le premier ministre israélien. Le président Sadate a ensuite souligné «l'intention solide» des deux signataires du traité de paix de parvenir à une paix globale

Les 21 indépendantistes corses, membres présumés du «Front de libération national corse» (FLNC), comparaissent depuis le 14 juin dernier devant cette juridiction. Ils étaient accusés d'association de malfaiteurs, d'atteinte à l'intégrité du territoire national et, pour sept d'entre eux, de trahison. Tous ces chefs d'accusation les rendaient théoriquement passibles de la peine de mort.

grecque «Olympic Airways» ont entamé, mardi à minuit, une grève qui doit durer quatre jours. Ils réclament une nouvelle convention collective de travail et la réintégration de cinq de leurs collègues sanctionnés pour activité syndicale.

La direction de la compagnie qui qualifie la grève de «illégal et injustifiée», affirme que tous les vols, tant à destination de l'étranger qu'à l'intérieur du pays, sont normalement effectués.

## Un avion-cargo bloqué à Tunis: des médicaments qui auraient pu tuer

KANSAS-CITY (Missouri) (Reuter/ATS/AFP). - L'équipage d'un avion cargo américain appartenant à la «Global International Airways» a refusé de décoller de Tunis après s'être aperçu que l'appareil ne transportait pas des médicaments, comme il le pensait, mais des armes et des munitions, a déclaré hier à Kansas-City un porte-parole de la compagnie aérienne.

Il a précisé que les armes chargées à bord de l'appareil, qui effectuait un vol Beyrouth - San Jose (Costa Rica) via Tunis, auraient probablement dû être acheminées au Nicaragua.

Il a ajouté que les quatre membres d'équipage se trouvaient maintenant à l'ambassade des Etats-Unis à Tunis, après avoir été gardés au secret pendant 24 heures sur une base mili-

au Proche-Orient.

M. Begin a alors tenu à souligner que «la paix entre l'Egypte et Israël est réelle et pour toujours». Le chef du Gouvernement israélien a précisé que sur le problème du Liban, Israël partageait l'opinion égyptienne en faveur de la «sauvegarde de l'intégrité territoriale de ce pays».

«Nous ne voulons pas une désintégration du Liban», a affirmé M. Begin avant de s'étendre longuement sur les circonstances des interventions israéliennes au Sud-Liban, sur la menace que représente pour Israël l'OLP et sur le fait qu'Israël se trouve dans un cas de «légitime défense absolue».

Au sujet de l'autonomie palestinienne, le chef de l'Etat égyptien s'est déclaré satisfait des progrès réalisés jusqu'à présent dans les négociations égypto-israéliennes et a souligné: «Nous avons suffisamment de temps pour compléter ces négociations d'une manière totale». Sur ce sujet, M. Begin a parlé de «l'autonomie totale» des Palestiniens arabes, «de ce que nous appelons la Judée-Samarie et Gaza».

● LA HAYE. - 550 musiciens de jazz, pour la plupart américains, participeront à partir de vendredi à La Haye au plus grand festival de jazz d'Europe, qui se prolongera jusqu'à la nuit de dimanche à lundi.

## Découverte d'une hormone de croissance

NEW YORK (ATS/AFP). - Des biochimistes californiens ont réussi à créer, à partir d'une bactérie, une hormone de croissance, seul traitement contre le nanisme hypophysaire, a-t-on appris mardi à New York.

Les biochimistes, Joseph Martial, Robert Hallewell, John Baxter et John Goodman, de l'université de Californie à San Francisco, ont précisé qu'il restait certains problèmes avant de pouvoir utiliser une telle hormone sur les humains. Ils ont cependant prouvé qu'il était possible de créer cette hormone de croissance en laboratoire.

taire des environs. Selon le porte-parole, les «médicaments» ont été embarqués à Beyrouth. La cargaison devait être complétée à Tunis. Au moment où l'on effectuait ce nouveau chargement, les membres de l'équipage auraient découvert que les caisses marquées de la Croix-Rouge contenaient des armes et des munitions.

### ENQUÊTE DU GOUVERNEMENT AMÉRICAIN

Le Gouvernement américain a entamé une enquête sur les raisons qui ont amené un avion cargo de la compagnie américaine «Global International Airways» à faire un atterrissage forcé hier matin à Tunis, déclare-t-on officiellement au Dé-

partement d'Etat. Le porte-parole du Département d'Etat, M. Hodding Carter, n'a pu indiquer les raisons exactes ayant amené l'équipage de l'appareil à faire cette escale forcée à Tunis.

«Nous avons reçu un certain nombre d'informations contradictoires», a-t-il seulement déclaré. Mais il a ajouté que l'avion cargo n'avait pas été détourné et que son équipage était libre.

### L'AVION QUITTE TUNIS SANS LES ARMES

L'avion cargo américain de la «Global International Airways» a été déchargé de sa cargaison d'armes, à l'aéroport de Tunis, et autorisé à repartir, hier, en fin d'après-midi, apprend-on de source autorisée tunisienne.

## en BREF

● WASHINGTON. - Les Etats-Unis ont rejeté les appels du premier ministre du Zimbabwe-Rhodésie, l'évêque Abel Muzorewa, en faveur de la reconnaissance de son gouvernement et de la levée immédiate des sanctions économiques votées par l'ONU.

● TOKYO. - Le Japon a décidé de lever l'interdiction de vol qui frappait les neuf «DC-10» de la Japan Airlines depuis le 7 juin dernier, a annoncé hier matin à Tokyo le ministre japonais des transports.

Cette mesure s'applique également aux «DC-10» des compagnies étrangères qui pourront donc à nouveau utiliser les aéroports japonais, a précisé le ministre.

● RYAD. - Des réserves pétrolières «importantes» auraient été découvertes en Arabie saoudite, au nord du royaume, apprenait-on hier à Ryad, de source généralement bien informée.

● LIMA. - Une grève générale de 24 heures a affecté, mardi, les principales villes du Pérou. Cette grève a notamment été décrétée en signe de protestation contre les hausses de produits alimentaires et des tarifs de transport récemment décidées par le gouvernement.

● KAMPALA. - Un premier contingent des forces armées tanzaniennes a quitté, hier, l'Ouganda pour regagner la Tanzanie.